

revue

SILENCE

Janvier 2023
n° 517 - 5,20 €

écologie
alternatives
non-violence

Lieux collectifs, réinventer la propriété



La face cachée de l'“intelligence artificielle”

Se soigner par les plantes sans piller la planète

MACRON ANNONCE UN PLAN DE VIE CONTRE LES INCENDIES



UN TIERS DES GLACIERS VONT DISPARAITRE D'ICI 2050



TWITTER: ELON MUSK LICENCIE LA MOITIÉ DES SAIRIÉS DE L'ENTREPRISE



CLIMAT: LES GROS POUVEURS POINTÉS DU DOIGT



Nouveau point de vente

Chaque mois, de nouveaux lieux proposent la revue à la vente. Voici le nouveau venu du mois :

- **La Ferme de la Source**, Le Chapitre, 71300 Saint-Bérain-sous-Sanvignes (Saône-et-Loire).

Pinar Selek, la solidarité continue

Le 21 juin 2022, Pinar Selek, écrivaine, sociologue et militante de Turquie exilée en France, membre de *Silence*, apprenait que la Cour suprême de Turquie avait statué sur son cas. Contrairement aux premières informations qui nous sont parvenues des médias officiels turcs, et que nous avons relayées dans notre numéro de septembre, elle n'a pas été condamnée de nouveau à perpétuité, mais la Cour Suprême a annulé son quatrième acquittement. Cette décision va ramener Pinar Selek devant la Cour d'assises, et l'exposer à de lourdes condamnations. Cela fait 24 ans que cette persécution judiciaire dure, pour tenter de faire taire sa voix et toutes les autres voix contestataires.

Une cagnotte en ligne ouverte sur *HelloAsso*, au nom de l'association *Karinca*, "Solidarité avec Pinar", a été lancée pour organiser la solidarité juridique, politique, etc. On peut aussi participer à cette caisse de solidarité par chèque à l'ordre et à l'adresse de *Silence*, 9 rue Dumenge, BP 4215, 69241 Lyon Cedex 04, en mentionnant bien au dos "Solidarité avec Pinar Selek". *Silence* a déjà récolté plus de 2 000 € par chèques, qui ont été reversés à l'association de soutien à Pinar : nous vous remercions de cette solidarité !

Continuons à nous informer et à informer autour de nous sur sa situation, en allant par exemple sur le site pinarselek.fr, qui donne aussi d'autres pistes pour agir.

Faites tourner l'exposition "Les victoires de l'écologie" !

Silence a réalisé une exposition de 11 panneaux en couleur sur le thème des victoires de l'écologie, en partenariat avec le réseau *Terres de Lutttes*. En format A1, abondamment illustrée, elle alterne exemples et analyses, retrace les grands domaines dans lesquels des luttes ont été victorieuses et sont en cours (barrages, nucléaire, agriculture, tourisme, etc.) ainsi que les stratégies pour aboutir à une lutte efficace. Un véritable outil de mobilisation !

Cette exposition vient compléter le numéro spécial sur les victoires de l'écologie publié en octobre 2022 pour les 40 ans de la revue, ainsi que l'affiche - carte de France "L'écologie en 50 victoires". Elle est destinée à circuler le plus largement possible dans les festivals, les rencontres, les lieux de lutte, etc. Le but est qu'elle soit le plus accessible possible aux collectifs qui veulent s'en emparer. Pour les modalités, contacter la revue *Silence*.

Les victoires de l'écologie : la lutte paye !

Aménagements dans le domaine des transports, des loisirs, de l'extractivisme, du nucléaire, de l'agro-industrie. Des projets destructeurs des milieux de vie menacent nos territoires à toute échelle. S'y opposer localement contribue à proposer collectivement un autre monde possible.

Pour fêter ses 40 ans, la revue *Silence* a voulu mettre en lumière une histoire française peu connue : celle des victoires de l'écologie.

Nous avons recensé plus de 180 luttes victorieuses depuis 1970 en France, mais de nombreuses autres existent sûrement, passées loin des radars médiatiques.

De la génération Larzac à celle de Notre-Dame-des-Landes ou encore contre la montagne d'Or en Guyane, les luttes écologistes constituent un véritable mouvement social. Ces luttes mobilisent des dizaines à des milliers de personnes, pendant quelques années ou plusieurs décennies, et témoignent de la créativité des militants et de la puissance des actions collectives face à la violence structurelle du capitalisme et la répression violente de l'État.

Dans la joie et l'optimisme, cette exposition vise à nous montrer que les victoires sont possibles et à rappeler la nécessité des luttes.

Pour que cette histoire ne tombe pas dans l'oubli et parce que d'autres luttes sont devant nous.

Des paysannes du Larzac ont marché pendant plus de trois semaines jusqu'à arriver à Paris, rejointes par une foule de 40 000 manifestants, le 2 décembre 1975.

Nombre de victoires de l'écologie depuis 1970 recensées par *Silence* selon les départements métropolitains français.

Cette exposition a été réalisée par la revue indépendante écologiste *Silence*, en partenariat avec l'association *Terres de Lutttes*, qui soutient les collectifs en lutte contre les grands projets imposés et polluants en France. Elle est associée à un numéro spécial de la revue et à une affiche sur les victoires de l'écologie, publiés en octobre 2022.

SILENCE revue indépendante écologiste
 TERRES DE LUTTES association



Prochain
numéro

Rivières en résistance

Association Silence

9 rue Dumenge, BP 4215,
69241 Lyon Cedex 04

Tél. : 04 78 39 55 33

www.revuesilence.net

Abonnements: Claire Grenet:
mardi et jeudi: 10h-12h / 14h-17h

Dépositaires, stands et gestion:
Marion Bichet: mardi et jeudi:
10h-12h / 14h-17h

Rédaction:
Guillaume Gamblin et Lola Keraron:
lundi et mercredi: 10h-12h / 14h-17h

Les infos contenues dans ce numéro ont été
arrêtées le 30 novembre 2022.

Éditeur: Association Silence
N° de commission paritaire: 0920 D 87026
N° ISSN: 0756-2640

Date de parution: 1^{er} trimestre 2023

Tirage: 4 000 ex.
Impression: Imprimerie Notre-Dame, 38330 Montbonnot

Administrat-rices: Pascal Antonanzas, Francis Levasseur,
Pierre Lucarelli

Directrice de publication: Gaëlle Ronsin

Comité de rédaction: Michel Bernard, Marjolaine Ecochard,
Guillaume Gamblin, Danièle Garet, Lola Keraron, Yara
Pilartz, Agnès Ploteny, Gaëlle Ronsin

Maquette: Damien Bouveret (www.free-pao.fr)
Dessins: Aquarelles vagabondes, Claire Cordel, Laëticia,
Lasserpe, Mélanie Visciano

Correctrices: Bernadette Bidaut, Sonia Conchon, Isabelle
Hernandez, Camille Michau, Emmanuelle Pingault, Clotilde
Rouchouse, Laurence Wuillemin

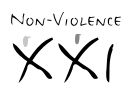
Photographes (Tous droits réservés, sauf mention
contraire): Yves Charlot, Anne-Sophie Cléménçon, CRAC,
Hans Hillewaert, Justin Hofman, Cath Muscat, Delphine
Node, Christian Pinatel de Salvator

Et pour ce n° : Aurélien Berlan, Anna Berrard, Michel
Bernard, Kate Crawford, Mélanie Fanouillère, Marion Henry,
Stéphane Kerckhove, Juliette Piketty-Moine, Maureen Prisker
Recension de livres: Michel Bernard, Catherine Chavichvily,
Monique Douillet, Guillaume Gamblin, Danièle Garet,
Jocelyn Peyret, Francis Vergier
Internet: Damien Bouveret, Victor Poichot
Archives: Mimmo Pucciarelli.
Les textes sont sous la responsabilité de leurs aut-rices. Les
brèves sont des résumés des informations que l'on nous
communiquent. Textes: sauf mention contraire, la revue
autorise, sous réserve de citer la source, la copie illimitée à
usage privé des textes. Les utilisations à usage pédagogique
sont également autorisées. Tout usage commercial est soumis
à notre autorisation. Illustrations : les photos et dessins
restent la propriété de leurs aut-rices.

Partenaires



Coordination Permanente
des
MEDIAS LIBRES



Dossier

Lieux collectifs : réinventer la propriété

- 05 Pour que les villages restent vivants,
une coopérative immobilière
- 09 L'auberge aux mille propriétaires
- 12 "La propriété, c'est l'abus"
- 15 L'antidote : des lieux que personne ne possède



Chroniques

- 18 40 ans
dans le rétro :
1998 : Campagne
antiMcDo :
l'alimentation en question
- 22 Chroniques terriennes :
Le silence est d'or
- 25 L'écho féministe :
La Crue : un festival queer
féministe dans la vallée
de la Drôme
- 27 L'actu des oubliées :
Police communautaire
au Guerrero
- 28 Les victoires de l'écologie :
Somme 2021 :
ni 1000 ni 500 vaches!



Brèves

- 18 Alternatives
- 20 Climat
- 20 Santé
- 21 Énergies
- 21 Nucléaire
- 22 Environnement
- 24 Politique
- 24 Féminismes
- 26 Société
- 26 Libertés
- 27 Nord/Sud
- 28 Victoires de l'écologie
- 29 Agriculture

29 Agenda

41 Courriers

42 Livres



Articles

- 30 Alternatives
Ardelaine, une coopérative
qui sait tisser des liens
- 36 Technologies
L'incroyable travail caché
derrière les prétendues
"intelligences artificielles"
- 38 Santé
Se soigner par les plantes
sans piller la planète



- 34 Alternatives
Le Bateleur, au bonheur
des boccas locaux



- 48
Photos
Homo
Detritus

Communes propriétés

On connaissait déjà les initiatives pour sortir des terres agricoles de la spéculation foncière et les restituer durablement à leur vocation vivrière, avec notamment *Terre de liens*. Cette structure propose d'acheter collectivement des terres cultivables pour faciliter l'installation de jeunes paysan·nes (1).

Ces dernières années, des projets voisins sont nés concernant le foncier bâti. Leur ambition est de tenir la propriété capitaliste plus ou moins à distance, par des stratégies variées, au profit de collectifs engagés. Nous en présentons deux dans ce dossier.

Villages Vivants contribue à l'installation de projets multi-

services collectifs en milieu rural dans le grand quart sud-est de la France, parfois en lien direct avec les communes.

Antidote acquière du foncier afin de le mettre à disposition de projets collectifs, créant des lieux pérennes et solidaires dans lesquels l'usage est séparé de la propriété.

Deux approches distinctes pour sortir de la spéculation immobilière, en mobilisant des formes collectives de propriété et en mobilisant l'épargne solidaire.

Deux manières différentes de défricher de nouveaux chemins par rapport aux formes classiques de la propriété.

1. *Silence* avait publié un dossier sur le sujet dans son n°396, "Terres collectives".

Guillaume Gamblin



À Fontannes (Haute-Loire), La Tournée générale a ouvert ses portes en 2022 avec l'aide de Villages Vivants.

Pour que les villages restent vivants, une coopérative immobilière

Cafés ou épiceries associatives, tiers-lieux, etc. : c'est souvent le manque d'argent pour acheter un bâtiment, réaliser des travaux ou obtenir un prêt qui fait obstacle à la réalisation de projets de revitalisation des territoires ruraux. La coopérative *Villages vivants* est née de ce constat. Plusieurs initiatives ont déjà pu voir le jour grâce à son soutien.

À Moissac-Vallée-Française, commune de 220 habitant·es dans le sud de la Lozère, la ressourcerie et friperie *Le Pétassou* souhaite s'agrandir. Créée en 2006, elle permet le réemploi de 35 tonnes de déchets par an. *Villages vivants* a acheté un second local et financé des travaux qui permettent à l'association de se développer et de mettre en place des activités de réparation. *Le Pétassou* remboursera l'investissement par les loyers qu'elle versera à *Villages vivants*. Retour sur la création de cette coopérative qui facilite l'émergence de projets dynamisants en milieu rural.

Créer un outil immobilier pour faciliter une autre économie dans les campagnes

Aux origines du projet, il y a trois personnes et trois réseaux qui se rejoignent : Valérie Dumesny de la *Nef*, Sylvain Dumas, d'une organisation non gouvernementale qui travaille sur le microcrédit, et Raphaël Boutin-Kuhlmann, qui travaille dans des collectifs sur le développement local, et est membre par ailleurs de *Terre de liens* (1).

1. *Terre de liens* combine une association, une foncière et une fondation pour protéger les terres agricoles de la spéculation et y installer des paysan·nes grâce à une épargne solidaire. *Terre de liens*, terredeliens.org. *La Nef* est une coopérative bancaire citoyenne. *La Nef*, Immeuble Woopa, 8 avenue des Canuts, CS 60032, 69517 Vaulx-en-Velin Cedex, tél. : 04 81 65 00 00, www.lanef.com.



À Trévoux, commune de 7 000 habitantes dans l'Ain, la dernière librairie avait fermé ses portes. Un groupe d'habitantes de la commune et des environs a alors fondé une association dans le but d'ouvrir une librairie coopérative. *Villages vivants* fait partie des investisseurs qui ont permis l'achat du local en centre-ville. La librairie *La Folle Aventure* a ouvert ses portes en 2019.

Sylvain et Raphaël font partie du collectif créateur d'un tiers-lieu, *L'Usine vivante*, à Crest, dans la Drôme. Cette participation leur donne envie d'élargir leur réflexion et leur champ d'action dans le but d'aider à ouvrir des activités qui créent de la vie dans les campagnes et les villages. Le tout dans un contexte de fermeture d'activités et de désertification de certaines régions rurales.

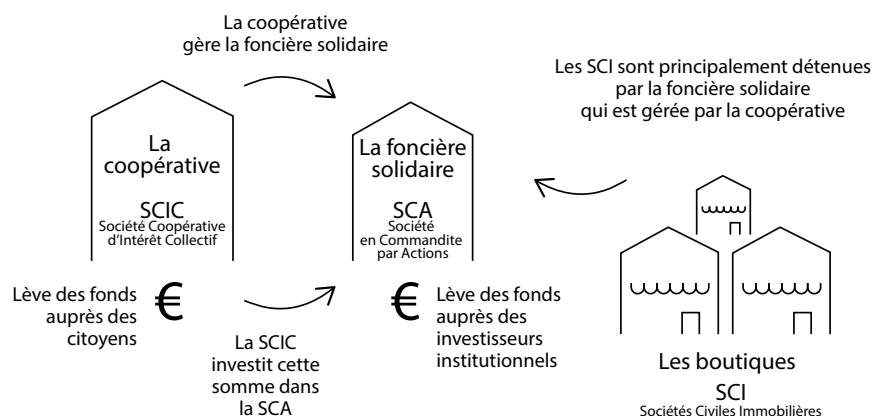
Dans ce but, ils veulent mobiliser l'épargne solidaire, ainsi que l'immobilier, "comme un outil et non comme une

finalité". "Investir dans de l'immobilier, c'est produire des usages, de la vie, du vivre-ensemble", énumère Raphaël Boutin-Kuhlmann, cofondateur, cogérant et responsable des opérations à *Villages vivants*.

Ils constatent que les activités comme les librairies coopératives, les tiers-lieux etc., ont du mal à se monter. Ça bloque souvent au niveau des banques, qui exigent que les lanceurs de projet aient de l'argent pour acheter, faire des travaux, obtenir des prêts.

Un montage juridique et financier à trois étages

En juin 2018, *Villages vivants* se structure en société coopérative d'intérêt collectif (SCIC). La SCIC est la structure qui porte la vie du projet. Les salarié-es, les projets, les actions, la vie coopérative ont lieu au sein de la SCIC *Villages vivants*. La SCIC organise les levées de fonds auprès des citoyen-nés (1). Associations, institutions, citoyen-nés peuvent y être associé-es et participer ensemble à la gouvernance de la structure. À l'été 2022, le village de Villeneuve-de-Berg, en Ardèche, est la première collectivité locale à en devenir sociétaire.



Parallèlement, en octobre 2020, la SCIC crée une société en commandite par actions (SCA). Toutes deux ont des fonctions complémentaires. La SCA est un outil juridique qui permet de porter les fonds récoltés par la SCIC et de créer un effet levier en mobilisant des fonds d'investissements institutionnels. Ce dédoublement permet de protéger l'objet social du projet. Plusieurs dizaines d'investisseurs institutionnels (*Banques des territoires, Crédit coopératif, Caisse d'épargne, France active investissement, etc.*) sont membres de la SCA et ont un rôle de surveillance et d'audit concernant la gestion financière des fonds investis. Mais ces acteurs n'ont pas d'influence sur l'objet social qui est à la base du projet et qui, quant à lui, se joue au sein de la SCIC, de manière coopérative. Enfin, troisième étage juridique du projet, *Villages vivants* crée des SCI pour chaque projet ou groupe de projets soutenus. Elles permettent d'acheter des biens. L'associé principal est la SCA, qui investit. Le deuxième associé est la SCIC (qui gère la SCI). "On s'approprie des outils du capitalisme pour en maximiser l'impact social", estime Raphaël Boutin-Kuhlmann.

1. Le budget 2022 de la SCIC est de 600 000 euros. Ses ressources viennent des subventions et du mécénat (175 000 euros), des prestations d'accompagnement (120 000 euros), de la formation (42 000 euros), des honoraires de conduite d'opérations immobilières (170 000 euros), des frais de gestion de la SCA (90 000 euros), et de la gestion locative pour les SCI (3 000 euros).

L'immobilier serait un levier à même de débloquer leur situation. Et cela tombe bien, car il y a beaucoup de locaux vides !

Le projet se présente donc comme un contre-pouvoir à un immobilier dominé par une logique de spéculation.

"On préfère mille petits apports à dix gros épargnants"

Sylvain et Raphaël décident donc de créer une foncière. Ils commencent par s'adresser à la *Nef, Terre de liens, etc.*, qui font un bon accueil au projet.

Puis ils élargissent leur réseau. "Il fallait trouver les fonds. Un premier cercle d'investisseurs a été réuni", se souvient Raphaël.

La SCA (voir encadré) boucle une levée de fonds de 1, 8 millions d'euros en 2020, puis une autre de 5, 3 millions fin 2021. La plus grosse partie de ces sommes vient d'investisseurs institutionnels. Sur la seconde somme, 400 000 euros sont levés directement auprès des citoyen-nés.

"Un enjeu central du projet est l'épargne solidaire. On vise une

collecte de 1 million d'euros en 2022, et de 2, 5 millions en 2023. Ces sommes nous donneront de la liberté par rapport à nos investisseurs et aux institutions, précise le cogérant. Pour l'instant, le pouvoir financier est détenu majoritairement par les financeurs institutionnels, et le but est qu'il soit un jour détenu par les citoyens." Il est d'ailleurs prévu qu'un certain nombre de financements institutionnels se ferment au bout de 5 à 7 ans. "On préfère mille personnes avec de petits apports plutôt que dix gros épargnants. Cette répartition nous apporte de la stabilité", renchérit Raphaël.

Y a-t-il des fonds privés qui viennent abonder la caisse de *Villages vivants* ? "Dans la SCA, il y a trois coopératives : le GRAP, Plateau urbain et Le Sens de la ville, qui ont des petits apports (2). Dans la SCIC, oui, il y a des sociétés : Terre de liens, la CAE Solstice, la société Let's Co, une épicerie bio... (3). On est transparents sur tout ça dans notre rapport d'activité", explique le responsable des opérations.

Comment se fait le choix des projets soutenus ?

Concrètement, la coopérative achète, rénove et loue des locaux. Le collectif peut racheter son local.

"Ce sont les coopérateurs qui viennent nous voir, explique Raphaël Boutin-Kuhlmann. Ils sont généralement confrontés à des blocages économiques pour l'achat, les travaux, les prêts bancaires." *Villages vivants* les aide à lever ces blocages en leur apportant un soutien financier important. "Par exemple, pour la brasserie La Machine, dans la Drôme, notre soutien permet

2. Le Groupement régional alimentaire de proximité est une coopérative réunissant des activités de transformation et de distribution dans l'alimentation bio locale. GRAP, 3 Grande rue des Feuillants, 69001 Lyon, tél. : 09 72 32 33 17, www.grap.coop. La coopérative Plateau urbain met à disposition des espaces vacants pour le monde culturel ou associatif et l'économie sociale et solidaire. Plateau urbain, 13 rue Santeuil, 75005 Paris, tél. : 01 79 75 66 57, www.plateau-urbain.com. Le Sens de la ville est une coopérative d'urbanisme. Le Sens de la ville, 19 rue Frédérick-Lemaître, 75020 Paris, lesensdelaville.com.
3. Une coopérative d'activité et d'emploi (CAE) mutualise les moyens et permet à de petits entrepreneurs de devenir "entrepreneurs salariés". Solstice est une CAE de l'économie sociale et solidaire. Solstice, Écosite, Ronde des Alisiers, 26400 Eurre, tél. : 04 75 25 32 30, solstice.coop. Let's Co est une plateforme collaborative, www.sandbox.letscolab.co.

Acheter un bien à la commune... pour mieux en faire un commun

À Aouste-sur-Sye, commune de 2 600 habitant·es dans la Drôme, la mairie est propriétaire d'une école en friche, avec des travaux à réaliser. Il existe aussi une nouvelle dynamique dans le village. La commune projette d'en faire à la fois une épicerie, un restaurant, avec des bureaux à l'étage, etc. : en somme, une sorte de tiers-lieu. L'étude architecturale diligentée par *Villages vivants* a évalué le coût des travaux à 1 million d'euros, sur 500 m². La mairie n'a pas les moyens de les payer et, de plus, mener ce type de projet n'est pas son métier. D'où l'idée que *Villages vivants* rachète le bâtiment et s'occupe des travaux. La SCIC a réalisé une étude de faisabilité dont le résultat est positif. Elle est prête à acheter. La mairie a donné son accord à l'unanimité pour revendre le bien à *Villages vivants* et entrer dans la coopérative. Il y a eu des inquiétudes au sein du conseil municipal : en effet un bien public va être vendu à une structure privée. *Villages vivants* a alors expliqué que la coopérative offrait des garanties sur l'usage.

"On est dans un champ entre le privé et le public : le champ des communs, explique Raphaël Boutin-Kuhlmann. Il y a un partage collectif de la propriété immobilière. Elle n'appartient pas à une minorité mais est détenue collectivement. Le lieu sera géré collectivement, il sera à usage collectif, le bien sera détenu sur le long terme." C'est tout le paradoxe de la situation, qui n'est qu'apparent : la mairie revend le bien... pour mieux le cogérer dans le cadre de la coopérative et en faire un lieu public au service de la commune.

aux membres de l'équipe de s'enlever la charge sur l'achat et les travaux et de se concentrer sur leur métier", détaille-t-il.

La SCIC instruit les projets qui lui sont soumis selon cinq critères :

1. que le projet soit viable et pérenne économiquement. *"On ne veut pas envoyer les gens au casse-pipe,*



Villages vivants participe au financement de l'acquisition et de la rénovation d'une grande bâtisse pour L'Avant-Poste, à Die, dans la Drôme. Ce tiers-lieu devrait accueillir quatre appartements sortis de la logique spéculative, des chambres pour les saisonnières, un restaurant qui misera sur le bio et le circuit court, des salles pour accueillir des événements, et 40 places de coworking pour des structures de la transition.

1. *"s'endetter ou s'autoexploiter",* explique le cogérant. Il faut que le projet permette *a minima* de rémunérer les productrices, les salarié·es et les prestataires ;
2. l'impact positif sur le territoire. Qu'il réponde à un besoin sans déstabiliser quelque chose d'existant ;
3. qu'il concerne un territoire rural, au maximum une petite ville. Pour un rapport villes-campagnes rééquilibré ;
4. les caractéristiques du bien immobilier. Qu'il ne soit pas un gouffre financier. Qu'il soit revendable si le projet tombe à l'eau. Qu'il ne soit pas vendu trop cher, et adapté au projet ;
5. les porteu·ses : leur posture, leur lien au territoire.

Le projet est instruit par un comité d'engagement qui regroupe des expert·es de l'immobilier, des banquière·s, des gérant·es de cafés associatifs et autres, des actrices du monde associatif, de l'économie sociale et solidaire. Le comité donne un avis, des conseils, des réserves, etc. Si l'avis est positif, cela déclenche l'acquisition du bien ou les travaux, la signature du bail, etc., selon la demande.

L'art d'être "propriétaire solidaire"

Villages vivants se présente comme "propriétaire solidaire" :

- les biens sont identifiés par les porteu·ses de projet. *Villages vivants* coconstruit le projet avec elles et eux. Il répond à une demande des futur·es locataires. C'est différent du schéma classique ;
- la SCIC accompagne le projet une fois qu'il est installé, à un métier, à la création d'activité ;
- les travaux sont pensés ensemble et adaptés au lieu et à l'activité ;
- les loyers sont progressifs. Il y a une franchise de loyer : une année de gratuité est appliquée sur trois ans, soit au début, soit de manière progressive. De manière adaptée à l'activité et à son développement.

Les porteu·ses de projet sont locataires de la SCI (qui est créée pour chaque projet, voir encadré page 6). Le calcul des loyers est effectué ensemble. Il dépend de la prise en charge des travaux par *Villages vivants*. Si celle-ci est moindre, le loyer est plus faible.

Soutenir des projets... et des collectivités

En cinq ans d'existence, *Villages vivants* a réalisé 13 opérations immobilières et 4, 3 millions d'euros ont été

Investir solidairement dans Villages vivants

L'investissement se fait via des titres participatifs qui sont des placements d'une valeur unitaire de 100 euros rémunérés à 1 % chaque année, tout en restant bloqués pendant 7 ans.

◆ Renseignements auprès de Villages vivants ou de Pauline Prunier, p.prunier@villagesvivants.com, tél. : 09 54 03 36 31.



La foncière a acheté en juin 2022 un local vide depuis plusieurs années à Fontannes, petite bourgade de 1 000 habitantes située à 4 km de Brioude, aux portes du Livradois-Forez (Haute-Loire). Après des travaux, La Tournée générale, épicerie-grignoterie coopérative avec priorité au vrac, au local et au bio, y a ouvert ses portes le 3 octobre 2022.

engagés, ce qui a permis le lancement ou le maintien de 39 emplois. Sept dossiers sont en cours d'instruction, ainsi que de nombreuses demandes (350 en 2021). Villages vivants organise des visioconférences pour se présenter aux différents projets qui la contactent.

La SCIC a également développé un métier d'accompagnement des collectivités. Pour la première fois, en 2022, Villages vivants s'apprêtait à acheter un bien sans porteur-se de projet, à la demande d'une commune.

Un long fleuve intranquille

Quelles sont les principales difficultés rencontrées par Villages vivants ? "Le pire, ce sont les projets qui sont arrêtés au moment de la vente (il y en a eu trois), après des mois d'accompagnement," explique Raphaël.

Autre cas : les porteur-ses de projet et la coopérative se rendent chez le

notaire et apprennent que le propriétaire ne vend plus. C'est dur pour les porteur-ses de projet et pour la coopérative, poursuit Raphaël.

Pour l'instant, aucun des projets aidés financièrement ne s'est arrêté, mais que se passerait-il si c'était le cas ? "Si jamais un local devient vide, on recherchera d'abord d'autres porteurs de projet et, si cela ne fonctionnait pas, nous pourrions le revendre pour installer un autre lieu, ailleurs. La revente peut aussi permettre de rembourser des investissements, c'est l'avantage de l'immobilier qui a une valeur tangible et stable", explique le co-gérant.

Si l'activité s'arrête, et en l'absence de repreneur immédiat, le lieu est donc susceptible d'être revendu et de rejoindre le circuit de l'immobilier traditionnel. Mais les recettes issues de cette vente permettront d'acquérir un autre lieu pour soutenir un autre

projet ailleurs, etc. Dans ce cas de dernier recours, le lieu n'est donc pas nécessairement extrait à long terme de la spéculation immobilière, mais seulement le temps de l'expérience économique et sociale qui a motivé son soutien par Villages vivants. Ce point distingue la coopérative de la foncière Antidote, qui a pour projet d'extraire à très long terme des lieux de la spéculation immobilière, bien au-delà de la durée de vie du collectif initialement installé sur place (voir article page 15).

L'autre défi de taille, enfin, est de faire croître la part de l'épargne solidaire dans les sommes récoltées par la coopérative, pour gagner en indépendance et en force.

Aujourd'hui le Sud-Est, demain toute la France ?

Pour le moment, Villages vivants travaille sur le grand quart sud-est de la France, du sud de la Bourgogne à l'Aveyron. La coopérative compte sur une équipe de 11 salarié-es et sur de nombreux bénévoles. Elle anime également des formations sur le montage juridique et financier pour construire et pérenniser un projet coopératif, solidaire ou non lucratif de grande envergure, et sur l'immobilier et des opérations immobilières pour les structures de l'économie sociale et solidaire.

Une antenne Massif central a été ouverte en 2022. D'autres structures semblables à Villages vivants sont en création près de Bordeaux, à Lille et en Île-de-France (4). Nous assistons sans doute aux premiers pas d'un mouvement émergent, qui met en avant "la maîtrise foncière comme garantie de l'usage". ◆

4. Il s'agit de la Foncière solidaire de Nouvelle-Aquitaine (Julie Broner, la.fonciere.solidaire@gmail.com), de la Foncière Tiers-Lieu à l'étude à Lille-Métropole (Laurent Courouble, laurent.courouble@co-porteurs.org), et de Base commune en Île-de-France (Sarah Fryde, sarah.fryde@basecommune.com).

➔ Adresse :

◆ Villages Vivants, 29 rue Sadi Carnot, 26400 Crest, tél. 09 54 03 36 31, <https://villagesvivants.com>

L'auberge aux mille propriétaires

Un bar-restaurant, une épicerie-cave-traiteur, un bureau de poste, un marché et bientôt une auberge, ainsi que huit emplois créés, dans un village ardéchois de 700 habitant·es... le tout, en défiant les règles classiques de la propriété. Un pari réussi par l'Auberge de Boffres, en lien avec la coopérative Villages vivants.



Fiche d'identité

Localisation : Auberge de Boffres, 21 rue des Fontaines, 07440 Boffres, aubergedeboffres.fr.

Création : 2019

Statut : SCOP

Personnel : Huit salarié·es à temps plein.

Superficie : 600 m² au total (4 niveaux) dont 160 m² en rez-de-chaussée.

Prix d'achat du bâtiment : 85 000 euros.

Montant de l'opération (achat, travaux, frais) : 1 140 000 euros

Quand on arrive à Boffres, la rue principale est déserte en cet après-midi de semaine printanière. Puis des voix commencent à s'élever près d'une grande bâtisse en pierre. L'équipe de l'Auberge de Boffres vient de terminer sa réunion hebdomadaire et commence à s'activer, comme une fourmilière où chacun·e sait ce qu'il ou elle a à faire. De l'autre côté de la rue, la terrasse offre une vue plongeante sur la vallée que surplombe ce village niché à 750 mètres d'altitude.

De l'idée de départ aux travaux de rénovation, du financement à l'ouverture progressive de l'activité, c'est une aventure collective déterminée qui se déroule ici depuis plus de trois ans.

Un démarrage progressif

Le projet naît d'une rencontre en 2018 entre quatre trentenaires qui ne se connaissent pas mais ont comme point commun d'avoir travaillé à des époques différentes au *Court circuit* et au *Biéristan*, deux bars-restaurants situés à Lyon et à Villeurbanne. Arthur, Mario, Malika et Ludo recherchent un lieu dans la région et découvrent en novembre 2018 l'auberge de Boffres, en Ardèche. Cette bâtisse en pierre abandonnée, de quatre niveaux, située le long de la rue principale, avait servi d'hôtel à partir de 1909. Le village souffre d'un déficit de commerces et de services. L'idée est d'y ouvrir un espace multi-activités.

Début 2019, le groupe toque à la porte de la foncière *Villages vivants*, qui en est elle aussi à ses premiers pas. Celle-ci soutient le projet et achète le bâtiment au milieu de l'année. En avril, la SCOP *Auberge de Boffres* naît. "C'était vétuste, on a tout démoli sauf les murs porteurs", se souvient Ludo. En juillet et août, parallèlement à la démolition, l'équipe ouvre une guinguette sur la terrasse.

"On tournait chaque jour : deux sur la terrasse et deux en cuisine, poursuit-il. Des copains sont venus nous aider pour la démolition, on avait 20 personnes à coordonner !". "On a sorti 60 tonnes de gravats !", se remémore Arthur.

Les travaux de reconstruction commencent en septembre 2019, en partie financés par *Villages vivants*. En 2020, l'épidémie de Covid 19 fait prendre du



Joseph en train de préparer des truites. En reconversion professionnelle, il est à l'auberge en stage pour son CAP de cuisine et habite non loin du village.

retard au chantier. La guinguette rouvre néanmoins ses portes ponctuellement à l'été 2020, entre les deux confinements, avec des soirées musicales. "On était sans eau ni électricité, s'amuse Arthur. Je transportais les cagettes de verres pour aller les laver dans mon lavabo, chez moi !"

En février 2021, l'activité d'épicerie-cave-traiteur démarre. Elle permet au collectif de "se mettre en jambes" sur l'aspect cuisine. En mai, l'activité de restauration peut démarrer à son tour. Si la fréquentation durant l'été est satisfaisante, elle devient très calme à l'automne et en hiver. Le restaurant est fréquenté plutôt par des touristes et des Valentinois-es (1), le bar et l'épicerie attirant davantage les "locaux".

En 2022, l'activité de relais de poste prend son envol. L'activité d'hébergement, elle, viendra lorsque les travaux d'aménagement dans les étages auront été achevés (2). Elle devrait offrir 4 à 6 appartements à la nuitée.

La dimension écologique

Ludo, l'un des membres de l'équipe, se charge de nous faire faire le "tour du propriétaire". Mais justement, cette expression est ici inappropriée car le lieu expérimente une manière originale de contourner les voies habituelles de la propriété, grâce au partenariat avec *Villages vivants* (voir encadré).

Pour le moment, il présente la salle de restaurant au charme sobre : poutres apparentes, bouquets de fleurs séchées et vue sur la vallée. Le plat du jour est à 10 euros. À l'extrémité de la salle, le bar est prolongé par l'épicerie, qui propose un assortiment de produits frais et secs (huile d'olive, café, bières, miel,

charcuterie, céréales, lentilles, etc.), du pain, ainsi que des plats à emporter issus de l'activité de restauration. Dans un coin, la cave à vins (naturels pour la plupart) attend les amatrices.

"On a placé l'énergie au centre de notre réflexion", explique Ludo. La sobriété énergétique et les sources d'énergie ont été pensées dans un souci écologique... et économique. La cuisson des plats est entièrement réalisée au feu de bois, dans une visée gastronomique. Le bois vient d'un fournisseur du village. Le chauffage d'une partie du bâtiment est assuré par une pompe à chaleur et un système de murs chauffants (3). Les pompes à chaleur électriques (*l'Auberge* est cliente du fournisseur d'énergies renouvelables *Enercoop*), récupèrent les calories de l'air pour les transformer en énergie.

"On mutualise les stocks", explique Ludo. L'équipe utilise les inventus de l'épicerie pour la cuisine. L'approvisionnement en aliments est local au maximum, et la plupart du temps bio. Le miel est produit à 5 km, le café, torréfié à Lamastre, commune voisine. L'approvisionnement local et bio n'est pas une difficulté. La marque bio historique *Markal* est basée près de Valence et la région est riche en fruits et

légumes (4). Les matériaux trouvés sur place sont parfois réutilisés, comme les portes en bois d'anciennes chambres de l'auberge, qui ont servi de base au bar, une fois transformées par *La Goupille*, une menuiserie coopérative membre du réseau *Grenade*. Le bar consigne ses bouteilles et il est possible d'y faire remplir sa bouteille de bière à la pression.

Une pluriactivité au service du village

Ici, il y a beaucoup de néoruraux. Au début du projet, le collectif a organisé une réunion publique à la mairie. Les gens sont venus. "*La mairie nous a octroyé une subvention*, explique Ludo. *On a été bien accueilli-es. Le chantier a été notre meilleure communication. Pendant deux ans, les gens ont vu qu'on se donnait du mal. On a une image positive dans le village.*"

"On a la volonté de servir le village", poursuit Corentin. *Des gens nous disent que 'le village a changé depuis que l'Auberge est là'. Le fait qu'on vende des produits des gens du coin est important aussi. On s'est également associés aux dynamiques culturelles, on travaille en partenariat avec les associations du village.*"

"On a commencé par organiser un dépôt de pain sur notre terrasse. Puis cela a été complété petit à petit par des légumes locaux, jusqu'à ce qu'il y ait un marché le samedi matin", explique Ludo.

1. Habitant-es de Valence.

2. Les normes en la matière sont très contraignantes car il faut séparer les espaces. Des faux plafonds et des portes coupe-feu ont déjà été installées.

3. À la base, les murs sont en pierre. Il a fallu enlever l'enduit et le ciment qui les recouvraient, les remplacer par une couche de béton de chanvre de 15 cm puis faire passer par-dessus des canalisations d'eau chaude, qui ont été enfin recouvertes d'un enduit en terre. Cette méthode constitue à la fois un mode de chauffage et d'isolation.

4. *Markal*, 1035 avenue des Alpes, 26320 Saint-Marcel-lès-Valence, www.markal.fr

S'inscrire dans un réseau de partenaires

L'Auberge de Boffres a décidé dès le départ de s'intégrer dans le réseau *Grenade*, qui regroupe aujourd'hui six structures coopératives en Rhône-Alpes (bars, restaurants, brasserie, menuiserie) (1). *Le Biéristan*, entreprise du *Grenade* dans laquelle plusieurs avaient travaillé, a apporté un petit capital. Plusieurs entreprises de ce réseau se sont portées garantes, ce qui a permis de réaliser des emprunts. *La Nef* et *France active* ont aussi participé au financement du projet (2). *L'Union régionale des Scop* a accompagné le projet et l'a notamment aidé à boucler le plan de financement.

Villages vivants a acheté le bâtiment et financé une grande partie des travaux. Cet achat a constitué un pied dans la porte pour la suite (emprunts pour les travaux, etc.). Le projet n'aurait pas pu exister sans ce soutien, estime Ludovic. Le collectif et la jeune foncière ont co-construit les baux, la répartition des travaux, le plan de financement. La transparence de la foncière a été appréciée. Les loyers demandés sont à la hauteur des investissements réalisés, sans plus-value.

L'appartenance au réseau *Grenade* apporte aussi des débouchés, explique Corentin : ainsi le producteur de picodons du village vend maintenant ses fromages à l'épicerie *De l'autre côté de la rue*, à Lyon (3).

1. Les trois piliers du réseau *Grenade* sont l'autogestion, le circuit court et l'artisanat. L'artisanat ? "*On se considère comme des artisans, en transformant des produits bruts*", répond Ludo. *Le Grenade*, www.le-grenade.fr. Voir l'article "*Le Grenade, un réseau d'entreprises autogérées*", *Silence* n° 512, été 2022.

2. *La Nef* est une coopérative bancaire citoyenne de finances solidaires. Elle finance uniquement des projets écologiques, sociaux et culturels. *La Nef*, Immeuble *Woopu*, 8 avenue des Canuts, CS 60032, 69517 Vaulx-en-Velin Cedex, tél. : 04 81 65 00 00, www.lanef.com. *France active* est un réseau de financeurs, publics et privés, qui soutient des entreprises de l'économie sociale et solidaire (ESS). Elle a permis d'obtenir une partie des prêts à taux zéro. *France active*, *Tour Cityscope*, 3 rue Franklin, 93100 Montreuil, tél. : 01 53 24 26 26, www.franceactive.org.

3. *De l'autre côté de la rue*, épicerie coopérative de produits en circuit court, bio et locaux, 75 cours de la Liberté, 69003 Lyon, tél. : 04 72 60 88 05, <http://delautrecoatedelarue.net>.



Au niveau du bar et du restaurant, il y a un mélange entre tradition locale et culture alternative. Ainsi, les plats et les préparations sont liées à la tradition culinaire (ce midi, on servira des saucisses aux lentilles, des pâtés en croûte maison, etc.), mais aussi à une culture plus écolo (il y a aussi du houmous et du kombucha).

Un espace de *coworking*, encore assez peu utilisé, permet aux usag-ères du coin de mutualiser de l'espace et du matériel (imprimante, par exemple) tout en créant des liens, et il peut faciliter l'installation et la vie sur place pour des personnes effectuant un travail de bureau.

Dans son espace épicerie, l'*Auberge de Boffres* vend du pain, produit localement par trois boulangers différents. C'est un service essentiel dans un village sans boulangerie. Le collectif a décidé de ne prendre quasiment aucune marge dessus. L'ouverture du bureau de poste est elle aussi importante pour la vie du village. Pour le moment, les aubergistes peuvent gérer l'envoi et la réception de lettres ou de colis sur place, l'affranchissement des courriers, avec quelques cartes postales à disposition. Devrait suivre la possibilité de réaliser de petites opérations bancaires (retrait d'argent) pour les client-es de la *Banque postale* (5).

La grande salle, à l'étage, est régulièrement louée pour des activités diverses. Elle a déjà accueilli

l'assemblée générale de *Nature et progrès*, des réunions de *Villages vivants*, et bien sûr celles du collectif. Tous les mardis s'y déroule un cours de yoga.

L'autogestion en pratique

L'*Auberge de Boffres* est une société coopérative (Scop). Les huit salarié-es à plein temps en sont les associé-es, et tous les bénéfices leur sont redistribués. Avant février 2021, il n'y avait aucune salarié-e, puis leur nombre a augmenté au fil de l'ouverture des activités. Il y a une égalité salariale (1700 euros bruts mensuels), quels que soient le poste et l'ancienneté.

Au niveau de la polyvalence, il faut distinguer deux types de temps, explique Ludovic. Les temps d'exploitation (cuisine, salle, bar, services postaux, épicerie), durant lesquels certains postes ne sont pas polyvalents (la cuisine), et d'autres, si (le service). Les heures grises s'y ajoutent (gestion, vie interne, etc.), assurées par chacun-e à raison de trois à dix heures par semaine.

Chaque semaine, une réunion permet de parler de la gestion courante. De plus, tous les trimestres environ, une journée permet de faire un point sur

l'organisation, de s'adapter, se réorganiser au besoin.

Les salarié-es habitent dans le village ou dans ses environs. Certain-es ont apporté deux ans de bénévolat au démarrage du projet. L'activité a tendance à déborder sur la vie personnelle, cela peut être usant et il y a déjà eu un certain nombre de départs et d'arrivées. Mais "on va vers le mieux, constate Ludo. On comptabilise nos heures, et on se les paie presque toutes. Notre idéal politique ne concerne pas seulement la qualité des produits, etc., mais aussi les conditions sociales". Ce ne sont pas les salarié-es mais l'entreprise qui s'endette au besoin.

L'*Auberge de Boffres* porte dans ses pratiques de nombreuses valeurs de coopération, d'écologie, etc., mais son militantisme n'est pas affiché. "On a beaucoup d'idées et de valeurs communes, politiques, fortes, mais on est dans le domaine du faire, estime Corentin. On ne l'affiche pas comme politique, même si pour nous, c'est politique. On ne fait pas de la politique, on agit politiquement." ♦

5. La Poste est un partenaire commercial qui rémunère la société en échange des services rendus.

› Texte : **Aurélien Berlan**

"La propriété, c'est l'abus"

Dans l'ouvrage collectif *Habiter sans posséder*, Aurélien Berlan propose une analyse éclairante du concept de propriété, nous aidant à comprendre où se situe la clé du problème contemporain à ce sujet. Sa réflexion sur le foncier s'applique tout autant au bâti. Elle ouvre la voie à des initiatives telles que le fonds de dotation *Antidote*, présenté dans les pages qui suivent. Extraits.



Rappelons les trois niveaux du concept de propriété :

- le niveau existentiel : un espace à soi pour se réfugier et se mettre à l'abri, compte tenu de notre vulnérabilité d'êtres vivants (1) ;
- le plan juridique : la propriété au sens strict, c'est un chez-soi reconnu et sanctionné socialement. C'est-à-dire qu'en cas de violation de notre espace privé, on peut saisir une instance chargée de faire respecter la propriété et de punir les contrevenants. Cette notion de possession socialement reconnue et garantie est présente dans presque toutes les sociétés humaines ;
- le plan économique, celui de la propriété marchande, forme assez récente qui est loin d'être universelle. La propriété telle qu'on la connaît, c'est le concept fondamental du droit privé, le droit des échanges pensés comme transferts de propriété. On ne peut vendre que ce dont on est propriétaire. Tout l'édifice économique des transactions marchandes repose donc sur le concept de propriété, qui définit ce qui peut s'échanger. Or, c'est cette dimension marchande qui caractérise et rend contestable la propriété telle que nous la connaissons.

Droit d'usage, droit de jouissance, droit de vendre

Pour mieux cerner les droits composant la propriété foncière, il faut partir d'une classification courante, d'origine latine. En gros, dans ce "bouquet" de droits spécifiques qu'est la propriété foncière, il y aurait trois groupes de droits composant respectivement l'*usus* (l'usage), le *fructus* (le fruit) et l'*abusus* (la cession ou l'abus).

L'*usus* regroupe deux droits : le droit d'user de la chose comme bon nous semble, mais aussi (ce qui est très différent) le droit de ne pas user de la chose détenue. Il est important de distinguer ces deux droits que nous regroupons dans l'*usus* parce que, dans la plupart des cultures traditionnelles, ils étaient séparés. Presque partout dans le monde, les sociétés ont concédé aux individus la possibilité de faire ce dont ils et elles ont envie sur un lopin de terre. Par contre, nulle part on n'a

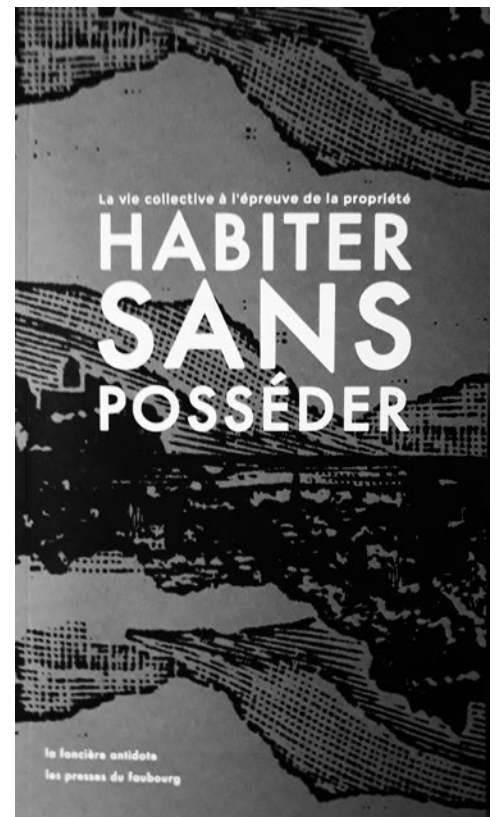
1. Ce besoin de chez-soi, on peut le retrouver chez certains animaux qui se constituent des terriers ou des territoires.

Habiter sans posséder

Collectif

À la fois très concret et solidement théorique, ce livre, réalisé suite à une rencontre de trois jours au sein de l'espace autogéré des *Tanneries* à Dijon en 2018, apporte un éclairage passionnant sur la question de la propriété dans nos sociétés. Et sur les manières de tenter d'y échapper pour des collectifs qui remettent en cause la société capitaliste. Il présente d'abord un certain nombre d'expériences qui peuvent être inspirantes pour qui veut remettre en cause la propriété capitaliste et les inégalités qui lui sont associées : Espagne de 1936, paysannerie européenne du 11^e au 18^e siècle, autonomie zapatiste au Mexique, mais aussi les expériences plus proches de *Longo Maï*, du réseau *Mietshäuser Syndikat* en Allemagne, et des *Lentillières* à Dijon. Des membres de *Terre de liens* expliquent comment ils ont "ouvert la boîte à outils juridique" mais n'y ont rien trouvé d'adéquat à leur projet de propriété collective libérée. Ils ont donc "tordu puis retordu" les outils existants puis bricolé sans cesse. "Entre 'la propriété' et 'le communisme' qui en serait l'abolition, il y a en fait diverses manières d'avoir ou de 'posséder' son espace de vie, sans être 'propriétaire' au sens juridique strict", explique Aurélien Berlan, qui distingue différents niveaux de propriété : l'existentiel (un espace pour se réfugier ou se mettre à l'abri, besoin constitutif de notre condition humaine), le juridique, et l'économique, qui a pris aujourd'hui toute la place. Il met en garde également sur le fait que, "plus il y a d'informel dans la gestion d'une propriété collective, plus on accorde de fait un pouvoir discrétionnaire aux personnes en situation de force". Il critique la notion de "communs", éminemment abstraite. Des membres de l'équipe de la revue *Panthère première* terminent par une éclairante réflexion sur la reproduction des inégalités sociales (de classe et de genre en particulier) dans la répartition de la propriété (ces dernières décennies, la propriété immobilière et l'héritage se resserrent dans peu de mains). GG

Éd. Les Presses du faubourg / Foncière antidote, 2021, 144 p., 12 euros, disponible via www.lespressesdufaubourg.org ou sur simple demande à lespressesdufaubourg@riseup.net.



imaginé que ce droit pourrait aller de pair, comme chez nous, avec celui de ne pas utiliser le bien. Si une personne se voyait attribuer un lopin de terre mais n'en faisait pas usage, il ou elle perdait vite le droit d'en user : la parcelle en friche était reprise par la collectivité, qui l'attribuait à une autre personne.

Le deuxième ensemble de droits est le *fructus*. C'est le droit de jouir de tout ce que rapporte la parcelle en question. Mais comme il y a trois types de "fruits" différents — les fruits naturels, les fruits industriels et les fruits civils —, cette notion regroupe trois sortes de droits. Les "fruits naturels" sont les fruits sauvages qui poussent spontanément sur la parcelle. Les "fruits industriels"

sont ceux qui nécessitent un travail (2), comme un verger qu'on a planté et qu'on entretient (3). Les "fruits civils", enfin, c'est l'argent que rapporte cette terre à la personne propriétaire (et à elle seule) quand elle en cède l'usage (loyers, fermages, etc.).

L'*abusus*, enfin, est le droit de faire toutes opérations conduisant à la perte

2. C'est le vieux sens du terme "industriel", qui ne désigne pas ici le système de l'usine.

3. Autant les "fruits naturels" sont parfois, dans certaines formes de propriété (par exemple forestière), en libre accès à d'autres personnes que le ou la propriétaire, autant les "fruits industriels" appartiennent plus exclusivement au ou à la propriétaire (même si, parfois, ils peuvent faire l'objet d'un "droit de glanage").



La foncière Antidote cherche à séparer l'usus de l'abusus par un système de propriété collective. Ici avec Les communs de la Marinie (Aveyron), lieu collectif agricole et culturel (voir article page suivante).

du bien. Pour l'essentiel, il regroupe le "droit d'aliéner" ce bien (de le vendre ou de le donner) et celui d'en "abuser", au sens commun, c'est-à-dire le droit d'en faire un mauvais usage, de l'abîmer ou même de le détruire.

L'abusus, c'est la propriété marchande à l'état pur

Quand on se demande ce qui caractérise la propriété telle qu'on la connaît, c'est-à-dire telle que l'a mise en place le Code civil de 1804, on se rend compte que ce n'est pas du tout l'usage ou le droit de jouir des fruits du terrain qu'on a. Pour les juristes qui ont forgé notre concept de propriété, ces droits sont secondaires. Ce qui prime à leurs yeux, c'est l'abusus : pour savoir qui

est "propriétaire" d'un bien, le point déterminant n'est pas de savoir qui s'en sert, ni qui jouit des fruits naturels ou industriels qu'il rapporte. C'est de savoir qui a le droit de le vendre — tel est le critère de la propriété telle que nous la connaissons aujourd'hui, et qu'il faut donc qualifier de marchande. Le droit d'abusus, séparé du fructus et de l'usus (ce que le droit français appelle la "nue-propriété"), c'est notre propriété à l'état pur, débarrassée de ses annexes (4).

Quand on dénonce de nos jours la propriété, on la dénonce souvent comme privée ou individuelle, dans le sillage de la critique de l'individualisme

4. En jouant sur les mots, je dirais donc que "la propriété, c'est l'abusus".

moderne. Ce faisant, on se trompe de cible et on induit en erreur. Car toutes les sociétés ont reconnu des formes de propriété "privée" ou "individuelle". C'est même le propre de toute propriété que d'être privée (5). Ce n'est donc pas cela qui caractérise notre propriété moderne, bourgeoise ou capitaliste, mais sa dimension marchande, liée à la primauté juridique de l'abusus sur les autres droits composant la propriété. Si l'on veut s'attaquer à la propriété capitaliste, c'est cela qu'il faut attaquer : la propriété marchande définie par le pouvoir transactionnel de vendre. Sinon, ce n'est pas contre la propriété capitaliste qu'on se bat mais contre, disons, la condition humaine...

Les formes paysannes ou communales de propriété

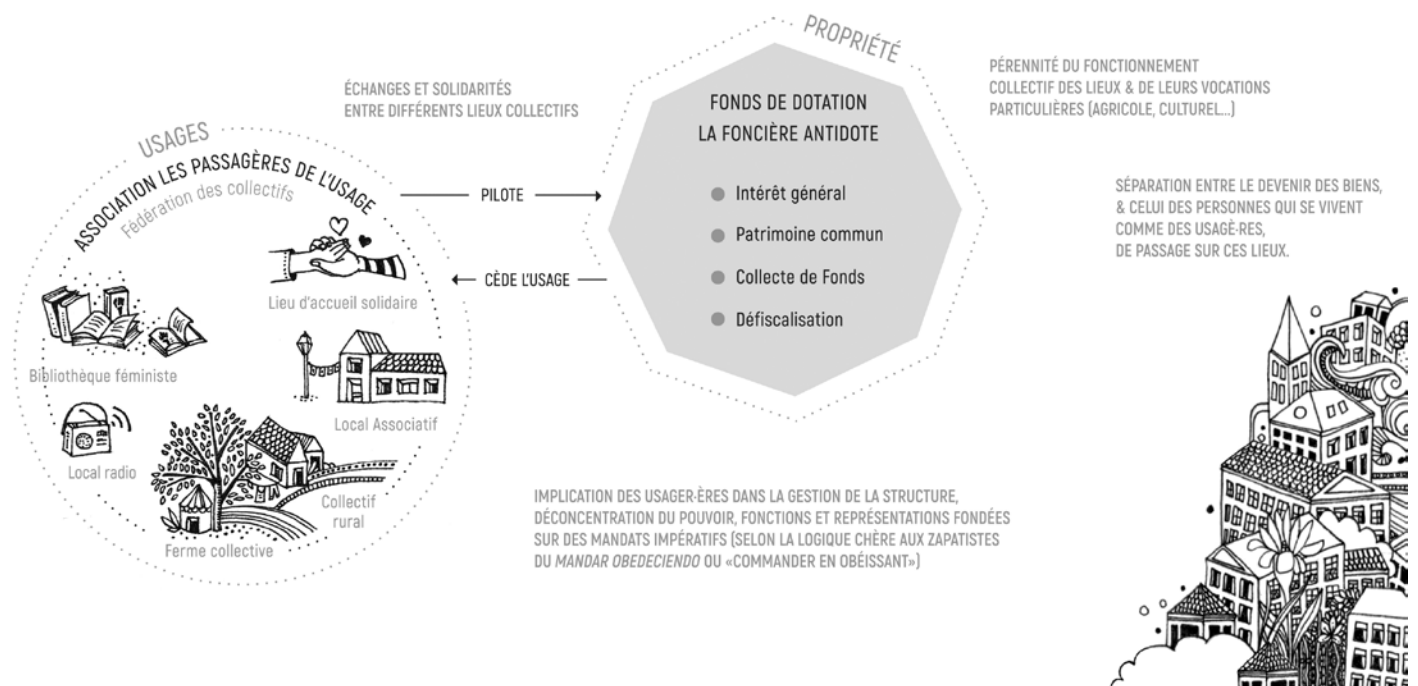
La plupart des formes traditionnelles de propriété n'accordaient pas ce droit d'abusus au ou à la propriétaire reconnu-e d'une parcelle. Notamment pas les formes de propriété villageoise ou paysanne telles qu'on en trouve dans le monde entier. Dans la plupart des cas, l'abusus n'existe pas (les biens fonciers sont inaliénables) ou, du moins, il n'est pas remis dans les mains d'un-e individu-e.

Dans bien des formes de propriété communautaire ou communale, paysanne ou villageoise, il y avait, à côté des terres communes, des lopins de terre en usage privé, que les individu-es ou les familles avaient "en propre". Leur propriétaire avait une partie de l'usus (le droit de l'utiliser, mais pas celui de ne pas l'utiliser), une partie du fructus (car souvent, les autres avaient un droit de partage sur les fruits naturels de la parcelle), mais il ou elle ne détenait pas l'abusus. Il ou elle n'avait pas le droit de vendre comme il ou elle le voulait ses parcelles de terrain. En gros, l'idée fondamentale de ce genre de système de propriété est que le ou la "propriétaire" de la terre au sens moderne, c'est-à-dire l'instance qui dispose du droit d'abusus, n'existe pas, ou bien c'est la communauté toute entière, mais jamais l'individu-e auquel ou à laquelle la communauté attribue certaines parcelles pour y mener son activité. ♦

5. Même quand elle est collective, la propriété reste privative : c'est la propriété de tel collectif et non de n'importe qui.

L'antidote : des lieux que personne ne possède

Acquérir du foncier afin de le mettre à la disposition de projets collectifs : tel est l'objectif de la foncière *Antidote*. Une manière de créer des lieux pérennes et solidaires dans lesquels l'usage est séparé de la propriété.



L'idée de créer une foncière pour que naisse un réseau de lieux sans propriété classique part d'un partage d'expériences vécues de propriétés collectives, au sein de l'espace autogéré des *Tanneries* à Dijon en 2018. Le constat est partagé que les lieux à usage collectif ne durent pas aussi longtemps qu'on le voudrait. Ils ne survivent pas à certains départs. La propriété vient souvent envenimer le conflit, sa gestion cristallise tellement d'attention qu'elle fait parfois dévier des projets ou des buts initiaux. Les membres de ces collectifs de vie autogérés font aussi le constat de l'échec des structures

actionnariales classiques et de la nécessité d'inventer d'autres formes.

Faire durer les lieux, pas les collectifs

Dans notre société capitaliste, la propriété est souvent réduite à l'*abusus*, qui est le droit de vendre le bien. L'*usus*, qui est le droit d'en faire usage, est mis au second plan (voir article page 12). Le projet d'*Antidote* est "de renverser cette logique : remettre l'*usus* au centre et neutraliser l'*abusus*, le rendre inopérant", explique Quentin, qui est membre du groupe. "Concrètement, si l'on prend l'exemple d'un arbre, l'*usus* donne le

droit de dormir sous son feuillage, le fructus celui de manger ses fruits, et l'abusus le droit de le couper, résume Corinne Morel-Darleux. Appliqué à un lieu collectif, neutraliser l'*abusus* revient donc à le sortir du marché afin qu'il ne puisse être vendu" (1).

Dans cette perspective, la stratégie est de faire durer les lieux, et non les collectifs. Les membres d'*Antidote* s'inscrivent au sein d'une constellation de projets et d'expériences remettant en cause les formes traditionnelles

1. Corinne Morel-Darleux, "Habiter sans posséder, tel est l'antidote", *Reporterre*, 18 décembre 2021.

À Antidote, l'argent ne fait pas le pouvoir

L'une des fonctions de la foncière *Antidote* est de récolter des fonds pour financer l'achat de lieux collectifs. Elle organise des collectes dédiées, organisées par les usager·ères et les ami·es de chaque lieu pour en financer l'acquisition, ainsi qu'une collecte permanente, organisée par la commission "levée de fonds" pour financer le fonctionnement de la foncière et son développement. Sur chaque collecte dédiée, un petit pourcentage va au fonctionnement d'*Antidote* (3 %, correspondant aux frais notariés, aux outils de levées de fonds, etc.).

Il est possible de faire des dons mensuels et non des cotisations. Celles-ci sont liées au fait d'être sociétaire. Or à *Antidote*, le don d'argent ne donne aucun pouvoir politique dans l'association. Grâce à la séparation entre l'association *Les passag·ères de l'usage* et le fonds de dotation *Antidote*, pouvoir économique et pouvoir d'orientation politique sont séparés.

de propriété, parmi lesquelles *Terre de liens*, *Forêts en vie*, *La Terre en commun*, *le Clip* (2). Dans le système mis en place par *Antidote*, les usag·ères du lieu ont tous les droits d'un·e propriétaire classique, sauf ceux de destruction et de revente. Droit de propriété et droit d'usage sont clairement séparés. De son côté, le propriétaire (la foncière) est destitué de son droit d'affecter les usages (3). Cela permet de donner une sorte de personnalité juridique au lieu.

"L'objectif n'est pas de recourir à la propriété privée, mais bien de neutraliser celle-ci pour créer des lieux que personne ne possède et qui sont utiles à beaucoup", résume Corinne Morel-Darleux.

Changer de collectif sur un lieu devient plus léger

La foncière *Antidote* est à la fois un outil de collecte financière et de gestion immobilière. Sa forme juridique est un fonds de dotation.

2. *Terre de liens* combine une association, une foncière et une fondation pour protéger les terres agricoles de la spéculation et y installer des paysan·nes grâce à une épargne solidaire. *Terre de liens*, terredeliens.org. *Forêts en vie* est un fonds de dotation qui vise à préserver des forêts vivantes en achetant des forêts et en les mettant à disposition d'associations de citoyen·nes. *Forêts en vie*, *Le Battement d'aile*, 460 village de Lauconie, 19150 Cornil, www.foretsenvie.org. *La Terre en commun* est un fonds de dotation créé après l'abandon du projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes pour faire de ce territoire une propriété collective au service du commun. *La Terre en commun*, *Les Fosses noires*, 44130 Notre-Dame-des-Landes, encommun.eco. *Le Clip* est le Réseau de lieux en propriété d'usage. C'est une association fédérant divers projets immobiliers collectifs. *Clip*, clip.ouvaton.org

3. En principe, la *Foncière Antidote* peut vendre un lieu à l'unanimité de son conseil d'administration. Toutefois, comme c'est l'association *Les Passag·ères de l'usage* qui pilote le fonds de dotation *Antidote*, la communauté des usag·ères garde la maîtrise des grandes orientations du fonds.

"Lorsqu'elle s'engage auprès d'un collectif souhaitant s'installer sur un lieu, son intervention s'organise en trois phases, explique la brochure de présentation d'*Antidote* :

- une collecte de dons, ouvrant droit à une déduction d'impôts jusqu'à 66 % du montant total ;
- l'acquisition du lieu grâce aux sommes récoltées ;
- la délégation de l'usage du lieu à une association sous la forme d'un bail emphytéotique jusqu'à 99 ans."

Antidote est propriétaire des lieux. Chaque lieu est incarné par une association dont l'objet social est l'usage du lieu et la responsabilité d'en prendre soin. La propriété est confiée au fonds, le pouvoir de gérer les lieux est confié aux associations de chaque lieu.

L'ensemble des lieux concernés est regroupé dans l'association *Les passag·ères de l'usage*, qui pilote le fonds de dotation. Elle renouvelle régulièrement le conseil d'administration du fonds et peut à tout moment révoquer les administrat·rices du fonds de dotation.

Le *Conseil communal*, composé de membres fondateurs (provisoirement) ainsi que de deux membres de chaque association liée à un lieu, est l'instance décisionnelle de l'association *Les Passag·ères de l'usage*. La mise en œuvre des décisions fait l'objet de mandats impératifs révocables (4).

Si un collectif périlclite, l'association du lieu existe toujours et reste membre de l'association générale. Charge à celle-ci de construire la suite. Ainsi, le lieu peut conserver sa vocation

4. Les mandats impératifs révocables désignent des situations dans lesquelles les personnes sont mandatées sur des tâches précises et déterminées et peuvent être révoquées de leur mandat si elles ne les accomplissent pas comme il a été demandé.

politique, culturelle, sociale, écologique... au-delà de l'arrêt des collectifs qui l'habitent.

Au niveau administratif, le changement de collectif d'un lieu devient beaucoup plus léger que s'il fallait gérer au cas par cas la question épineuse des parts, du rachat, voire de l'expulsion du collectif par un·e membre qui en serait propriétaire, souvent en plein conflit ou épuisement. Ici, il suffit d'un changement des membres et du CA de l'association pour permettre à un nouveau collectif de s'installer sur les lieux.

Des lieux qui cherchent à sortir de la propriété classique

Actuellement, trois lieux font partie d'*Antidote*. Ces premiers projets sont dans une situation particulière (transfert de propriété), due à leur situation. On travaille beaucoup au cas par cas, et c'est souvent complexe. Il s'agit par exemple de démanteler une société civile immobilière (SCI) pour pouvoir faire le transfert.

L'un de ces lieux est *La Talvère*, sur la cause du Quercy, dans le Lot. Ce collectif d'une dizaine de personnes habite un lieu comprenant une grange, un fournil, un verger, un poulailler, etc. Mais aussi des espaces de travail, de chant, de réunion, de veillée, de stage. Les bâtiments ayant besoin d'être rénovés, le collectif était à la recherche de moyens. Il a pu acheter le lieu avec des prêts, qu'il rembourse progressivement via des levées de fonds. Une fois propriétaire, il transmettra la propriété à *Antidote*.

Autre projet : *Ancrage*. À Nancy, un collectif de six personnes du monde de la culture, de la création de livres et d'images, des luttes sociales, souhaite sortir un bien du marché immobilier afin de rendre son utilisation commune aux habitant·es du quartier des Trois-Maisons. Il s'agit d'en faire un espace relais pérenne pour des luttes locales ou des actions solidaires et associatives, mais aussi un espace de logement social. Lorsqu'un couple propose de lui vendre un immeuble de quatre étages, le collectif se demande comment l'acheter, selon quel modèle d'acquisition collective, explique Sarah, membre d'*Ancrage*. L'intégration au sein d'*Antidote* lui permet de se lancer et de démarrer une collecte de fonds.

Le troisième projet, *Les Communs de la Marinie*, dans l'Aveyron, est déjà membre comme les deux autres de l'association *Les passag·ères de l'usage*.



La Talvère (Lot), collectif membre d'Antidote.

Le lieu collectif, né en 2015 dans une ferme d'un hameau de l'Aveyron, mêle agriculture paysanne (culture de céréales, d'oléagineux et de fleurs), transformation (pain, savon, jus de pommes et huile de colza), activités culturelles (danse, spectacles), ateliers (poterie, vannerie), accueil à la ferme, etc. Limité par les infrastructures, le collectif qui l'anime envisage de réaliser des travaux. Il a besoin d'argent pour continuer à développer ses projets. Une levée de fonds lancée en 2021 doit permettre à la foncière de devenir propriétaire des lieux et au collectif de réaliser ces travaux en tant qu'usager. Si *Les Communs de la Marinie* s'arrêtait, la foncière *Antidote* garantirait la transmission des locaux à d'autres projets collectifs et coopératifs, sans vente (5).

Les projets ne manquent pas. *Antidote* ne prospecte pas des lieux à

acheter mais part de groupes qui expriment des besoins. Plusieurs dizaines de collectifs ou de lieux ont déjà contacté la foncière (6).

Grandir, mais modérément

"Dans quelle mesure et à quelle échelle la foncière *Antidote* a-t-elle vocation à grandir ?", demandait l'un-e des participant-es lors du lancement de la foncière au Laboratoire d'Aubervilliers, le 12 novembre 2021. "Celle à laquelle chacun se connaît et se reconnaît" fut la réponse donnée. Il ne s'agit pas de grandir indéfiniment.

La taille est d'ailleurs l'un des défis auxquels se prépare l'équipe d'*Antidote*. D'ici quelques années, la foncière devrait avoir un budget de fonctionnement de plusieurs dizaines de milliers d'euros. Or elle est pour l'instant essentiellement fondée sur le bénévolat. La question se pose de professionnaliser certaines tâches.

Au-delà d'un fonctionnement qui est forcément complexe, car au service d'un projet ambitieux, on peut considérer que le projet d'*Antidote* est subversif d'un point de vue économique et aussi politique. Il s'agit rien de moins que de "vider la notion même de propriété de tout ce qu'elle véhicule de capital, de retour sur investissement, de spéculation et de rente héritée", résume Corinne Morel-Darleux. ♦

►► Pour aller plus loin :

- ♦ *Antidote*, lafonciereantidote.org.
- ♦ *Les Communs de la Marinie*, La Marinie, 12700 Causse-et-Diège, www.lescommunsdelamarinie.org
- ♦ *Ancrage*, 48 rue Vayringe, 54000 Nancy, www.ancrage-nancy.org
- ♦ *La Talvère*, Clayrac, 46500 Bio, latalvere.org
- ♦ "Acheter une ferme en collectif... sans en être propriétaire", *L'Empaillé*, n° 6, 26 juillet 2022

5. Sortir de la forme classique de propriété, pour les membres des *Communs de la Marinie*, c'est aussi améliorer les rapports horizontaux au sein du collectif d'usag-ères sans le pouvoir qu'induit la notion d'être propriétaire, comme le raconte Anaïs, une des membres du collectif, lors des échanges qui ont lieu au lancement de la foncière *Antidote* aux Laboratoires d'Aubervilliers, le 12 novembre 2021.

6. Pour les prochains collectifs, ce sera l'association du lieu, déjà cooptée par *Antidote*, qui fera la levée de fonds et pourra dans ce cadre être défiscalisée, *Antidote* étant reconnue d'intérêt général.

ALTERNATIVES

40 ans dans le rétro

1998

Campagne antiMacDo : l'alimentation en question

Alors que la bio se fait récupérer par l'industrie et le commerce, la lutte contre la malbouffe s'amplifie contre les fast-foods.

Silence publie en janvier 1998 un numéro qui rencontre un gros succès, car il présente une dizaine de lieux de vie alternatifs et une liste d'une cinquantaine d'autres lieux. Dans le numéro de février, nous abordons un sujet qui va être débattu longtemps : la dérive de l'agriculture bio vers des pratiques industrielles. Le marché étant porteur, on assiste à des installations de plus en plus vastes, des serres chauffées et une exploitation de la main-d'œuvre. Cela s'accompagne de nouveaux logos. Le label AB apparu en 1985 n'est déjà pas très contraignant. La feuille du logo européen qui sera adopté en 2009, encore moins. Face à cela les labels *Nature* et *Progrès* ou *Demeter* sont plus sérieux et prennent en compte les aspects sociaux. À cette époque, il est encore possible de publier la liste des magasins bio en France (environ 150 dont les premières *Biocoop*).

En février, le hors-série sur les systèmes d'échanges locaux (SEL) est également publié. 2 000 exemplaires sont vendus en trois mois. Dans le numéro de mars, on trouve une petite BD contre la coupe du monde de football, signée par Vincent Cheynet. Fondateur de l'association *Casseurs de Pub*, il deviendra le maquettiste de *Silence* entre 2000 et 2003. Hervé Prat, ancien objecteur de conscience à *Silence*, qui continue à faire des stands pour la revue, est l'un des premiers à s'engager dans la destruction de champs d'OGM. Il réalise le dossier sur le sujet dans le n° 230 d'avril.

Démontage du McDo à Millau

Ce printemps, Paul Ariès publie *Les fils de McDo*, un livre qui dénonce les pratiques de la multinationale. Ce livre présenté dans le n° 230, d'avril, va véritablement lancer la campagne anti-McDo en France.



Silence fera un dossier dans le n° 236 d'octobre avec à l'intérieur un tract en couleur de quatre pages qui va être largement diffusé (plus de 150 000 exemplaires). Le 12 août 1999, plusieurs militant-es de la *Confédération paysanne* démonteront le McDo en construction à Millau. Une photo de José Bové arrêté après cette action fera le tour des médias : bien qu'ayant les menottes, il y brandit le tract de *Silence* !

Le *Groupe du Chêne*, qui a déjà fait un dossier en janvier 1995, revient avec un nouveau gros dossier de 32 pages dans le n° 233-234 de l'été sur le thème *La nature, la protéger ou l'aimer*. La protéger signifie que nous en sommes en dehors et que nous voulons bien quelques réserves naturelles pour mieux détruire le reste. L'aimer signifie que nous y sommes inclus et que nous la respectons : c'est la vision des écologistes.

Silence prépare un colloque "Le mythe écologiste : de la rupture à la banalisation ?", qui se tient à *Sciences Po Grenoble*, du 19 au 21 novembre 1998. Nous lançons une enquête auprès du lectorat, dont les résultats sont analysés par Mimmo Pucciarelli, sociologue. L'année se termine par un dossier sur l'espéranto. Dans le n° 238 de décembre, nous présentons des initiatives de jeunes espérantistes, avec notamment l'ouverture de lieux consacrés aux apprentissages de toutes les langues, rappelant que l'anglais n'est pas si international que cela. La rédaction et le lectorat sont partagés sur cette question.

Chaque mois, Michel Bernard retrace l'histoire de la revue *Silence*, année après année.

Médias



◆ **Les autres possibles** n° 38, septembre-octobre 2022, "Quand la mer monte", 3 €. *Les autres possibles*, 57 mail de la caserne Melinot, 44000 Nantes. Un numéro qui interroge les effets de la montée des océans (+80 cm prévus en Loire-Atlantique pour 2100). Quelles stratégies pour faire face et s'adapter ? À Saint-Nazaire, des cabinets d'architectes imaginent de transformer un quartier en zone humide, de surélever les installations électriques, de laisser des rez-de-chaussée ouverts, de construire sur pilotis, de recréer des zones humides, de distinguer ville haute et ville basse, etc.

◆ **Alternatives économiques**, "Retraites, pourquoi il est absurde de reporter l'âge de départ", n°428, novembre 2022. 12 rue du Cap-Vert, CS 40010, 21801 Quetigny cedex, tél. : 03 80 48 10 25. Le mensuel explique avec clarté pourquoi retarder l'âge de départ à la retraite est décalé de la réalité du monde du travail, ne générerait pas autant d'économies qu'on le croit, et serait socialement injuste. Également un supplément de 16 pages sur l'économie autrement en 24 initiatives.



Yonne

Écoplan : cartographier les alternatives

Depuis plusieurs années, les cartes numériques des alternatives se multiplient. Après les cartes interactives de *BastaMag*, du *Transiscope*, etc., voici l'*Écoplan*, déjà implanté dans le 18^e arrondissement de Paris, qui arrive dans l'Yonne à la rentrée 2022. Ce sont des bénévoles qui sélectionnent, "parmi le foisonnement d'initiatives locales, celles qui facilitent le passage à l'action des habitants et qui accélèrent la transition écologique dans un esprit de solidarité." Derrière l'écran numérique, il y a une association qui cherche à mettre en lien des habitant-es d'un même quartier.

◆ Contact : *Écoplan*, contact@ecoplan.info, <http://ecoplan.info>.



EN BREF !

♦ **Des groupements d'achat pour vélos électriques.** L'association *La Ruche de l'écologie* (Rhône) organise ponctuellement des achats groupés de vélos électriques dans 4 magasins, ce qui permet de négocier 10 % de remise à partir de 10 à 20 véhicules achetés. Une idée à faire circuler.

La fresque de la décroissance

"Mieux vivre grâce aux banques", "Dominer la nature pour produire plus". Des phrases échangées lors d'une réunion du CAC 40 ? Non, il s'agit du jeu de cartes *Fresque de la Décroissance*, qui propose ces déclarations cauchemardesques sur le verso de ses cartes, tandis que le recto offre une question, prenant le contre-pied de l'affirmation. Le but, avec des assemblages de cartes, est de faire réfléchir, de déclencher les discussions et le débat autour de la décroissance, et d'acquérir, notamment via le manuel d'animateur qui accompagne le jeu de cartes, des clés de réponse face aux arguments pro-croissance. Jeu de 20 cartes proposé par l'association *Escape jobs* (association pour l'emploi sans carbone), dont l'un des objectifs est de partager tout type de ressources utiles au cheminement vers des "métiers non polluants".



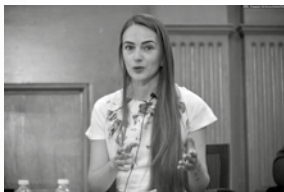
♦ *Escape Job*, <https://www.escape-jobs.fr>, accés@escape-jobs.fr.

Prix Nobel alternatifs 2022

Chaque année depuis 1980, le *Right livelihood Award*, connu mondialement comme le "Prix Nobel alternatif", est décerné dans le cadre du Parlement suédois. En 2022 il a récompensé :



♦ **Fartuun Adan et Ilwad Elman**, mère et fille, défenseuses somaliennes des droits humains. Avec leur organisation, *Elman Peace*, elles ont mis en place une approche communautaire offrant aux anciens combattants et aux jeunes à risque soutien psychosocial, réadaptation, éducation, formation professionnelle et création d'emplois. Elles ont ainsi permis de soutenir les survivantes de violence fondée sur le genre, de désarmer et réhabiliter les anciens enfants combattants et de doter les femmes et les jeunes de compétences professionnelles et de leadership. Leur initiative s'est propagée sous forme d'un réseau, *Peace by Africa*, dans de nombreux autres pays d'Afrique, pour consolider la paix.



♦ **Oleksandra Matviichuk**, présidente du *Center for Civil Liberties* en Ukraine, a documenté les crimes de guerre et les violations des droits de la personne depuis l'invasion de l'Ukraine par la Russie en février 2022. Elle recense depuis 2007 les persécutions des défenseur·ses des droits humains en Ukraine, et plaide pour que l'Ukraine rejoigne la Cour pénale internationale.



♦ **Cecosesola**, *Central de cooperativas de Lara*, au Venezuela. Depuis 55 ans, cette coopérative au fonctionnement horizontal produit et fournit des biens et des services abordables à plus de 100 000 familles. La coopérative de production est guidée par la non-hiérarchie, l'équité et le soutien mutuel. Ces dernières années, face aux pénuries alimentaires, à l'hyperinflation, etc., son action s'est développée et inclut des services funéraires coopératifs, des marchés alimentaires, un réseau de santé, des services d'épargne et de prêt, ainsi que de la production agricole et de petites usines de transformation.



♦ **Institut africain pour la gouvernance énergétique (Afiego)** en Ouganda. La découverte des réserves pétrolières commerciales de l'Ouganda en 2006 a entraîné une augmentation des accaparements de terres, des déplacements illégaux et la dégradation de l'environnement au cours de la dernière décennie. Fondé en 2005, l'*Afiego* est devenu un acteur clé dans la protection des droits des communautés touchées.



Puy-de-Dôme

Le Poulailleur, un café tisseur de liens

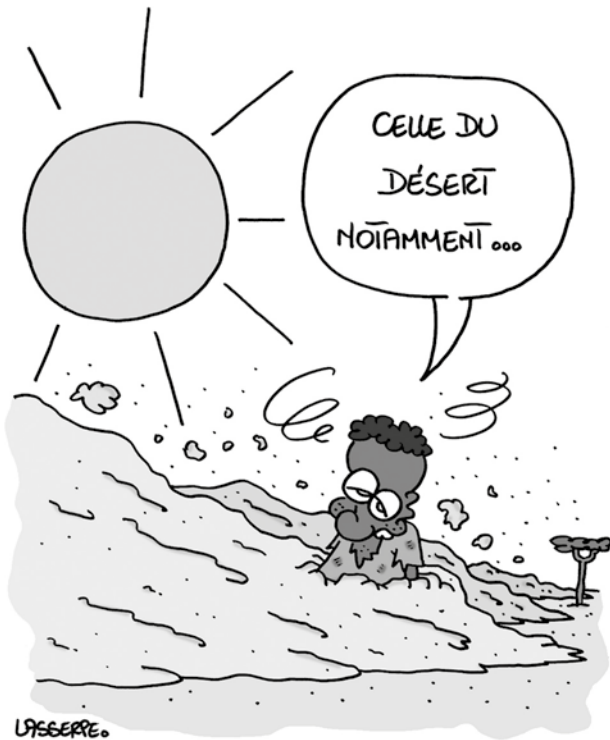
Depuis 2015, un collectif d'habitantes a investi les locaux d'un ancien poulailleur industriel sur la commune de Saint-Pierre-Roche (400 habitant·es), à 25 kilomètres de Clermont-Ferrand, pour en faire *Le Poulailleur*, un cabaret rural et un café tisseur de liens et de convivialité. Ici on ne vient pas simplement consommer, mais tout le monde met la main à la patte. On peut proposer des animations ou des ateliers et les organiser, s'engager comme bénévole en plus des 2 salarié·es. Le fonctionnement de l'association est collégial. Le lieu est ouvert 3 soirs par semaine comme café, il accueille des spectacles vivants ainsi que, toute la semaine, des ateliers couture, fabrication d'objets en carton, rendez-vous bébés, trocs de plantes, cantine partagée, marché de produits locaux, etc.

♦ *Le Poulailleur*, Piquat, 63210 Saint-Pierre-Roche, www.cabaretlepoulailleur.fr.



CLIMAT

COP 27 : DES AVANCÉES



Scientifiques en rébellion

Un nouveau mouvement mondial de lutte contre la destruction du climat est en train d'émerger : des scientifiques ont décidé d'agir au-delà de la publication d'études alarmantes sur le réchauffement climatique et l'épuisement des ressources planétaires. Adoptant un mode d'action similaire au mouvement *Extinction Rebellion*, le mouvement *Scientist Rebellion* a mené une action contre les jets privés, conduite simultanément dans 11 pays, le jeudi 10 novembre 2022. En France, une trentaine de personnes se sont rassemblées devant le siège du groupe *Dassault*, troisième fabricant de jets privés au monde. Leur demande : interdire les jets privés, taxer "les grands voleurs" et faire payer les ultrariches pollueurs.

◆ *Scientist rebellion*, <https://scientistrebbellion.com>, scientistrebbellion@protonmail.com.

Sabotage d'une course de motos

Les 5 et 6 octobre 2022, se tenait l'*En'duo du Limousin*, une course de motos qui a réuni 430 participant-es. Le samedi, à Gentioux (Creuse), une vingtaine d'écologistes ont bloqué le passage de la course pour protester contre cette consommation d'énergie inutile. Le dimanche, de nombreux motard-es se sont perdu-es du fait de la modification de la signalisation pendant la nuit. La préfecture a parlé de "sabotage". Certains engins se sont retrouvés à 30 km du parcours prévu, plusieurs pilotes se sont retrouvés en hypothermie après s'être perdu-es dans la forêt selon les organisateurs. La course a été finalement interrompue.

Rongée par les lobbies, la COP 27 rate ses objectifs

Les négociations de la COP 27, sommet mondial sur le climat, se sont achevées à Sharm-el-Sheikh, en Égypte, fin novembre 2022. Quel bilan peut-on en tirer ? Pour le *Réseau action climat (RAC)*, les résultats sont contrastés. L'annonce de la constitution d'un fonds financier pour lutter contre les "pertes et dommages" (dégâts irréversibles liés aux inondations ou cyclones meurtriers, à la montée du niveau des mers, etc.) peut être considéré comme une avancée. Ce fonds s'appuie sur la responsabilité historique des pays les plus industrialisés dans le changement climatique, qui les engage à financer de manière accrue les compensations contre les pertes et dommages de pays qui ont peu contribué au changement climatique mais souffrent de ses effets. Les modalités de ce fonds restent à mettre en place.

Par contre les États ne sont pas arrivés à se mettre d'accord sur la sortie des énergies fossiles. L'objectif de réduction de toutes les énergies fossiles n'a pas pu être intégré à l'accord final. Il n'y a donc "aucun progrès sur le front des émissions", conclut le RAC. Ce qui est totalement incompatible avec l'objectif de limiter le réchauffement de la planète à +1,5°C. Le réseau note la présence massive du lobby des énergies fossiles à la COP.

Par ailleurs, en 2021, "les pays développés s'étaient engagés à doubler la finance pour l'adaptation d'ici 2025. La COP27 aurait dû fixer une feuille de route claire pour atteindre cet objectif. Cela n'a pas été le cas", regrette le RAC. Enfin, la COP 27 a manqué le tournant vers une transition du système alimentaire vers l'agroécologie. Dans ce domaine, le RAC note que "ce sont les solutions marchandes et basées sur les nouvelles technologies qui ont le vent en poupe. Drones et intelligence artificielle en agriculture, le tout accompagné de crédits carbone, ont occupé la journée thématique sur l'agriculture et l'adaptation."

◆ *Réseau Action Climat, Mundo M*, 47 avenue Pasteur, 93100 Montreuil, tél. : 01 48 58 83 92, <https://reseauactionclimat.org>.

SANTÉ

Interdire les pesticides de synthèse

80 associations, collectifs et syndicats (dont *Alofa Tuvalu*, *Attac*, la *CNAFAL*, *Justice pesticides*, *Réseau environnement santé*, *Nature et progrès*, *Que Choisir* ou encore *Blutopia*), réclament "une sortie totale des pesticides de synthèse d'ici cinq ans" en vertu du principe de précaution. "L'État français ne peut plus ignorer les données scientifiques ni renier perpétuellement ses engagements", soulignent les signataires dans une tribune sur *France Info* datée du 20 septembre 2022. Cet appel fait suite aux alertes lancées par l'association *Avenir Santé Environnement* autour de La Rochelle (Charente-Maritime), face à la multiplication des cancers pédiatriques. Les signataires invoquent le droit à un environnement sain. Ils demandent aussi, entre autres, la mise en place d'un registre territorialisé des cancers.

◆ *Contacts : Avenir Santé Environnement*, contact@avenir-sante-environnement.fr.
Amis de la Terre, Mundo M, 47 avenue Pasteur, 93100 Montreuil, tél. : 01 48 51 32 22.



EN BREF !

◆ **La France, championne des antibiotiques.** La consommation d'antibiotiques en France a diminué, mais reste 25 % plus élevée que la moyenne européenne (26e position sur 29). L'antibiorésistance a été pourtant responsable directe de 1,27 million de décès dans le monde en 2019, et pourrait exploser d'ici 2050. L'*Institut pour la recherche en santé publique (Iresp)* parle d'une menace de crise mondiale d'une ampleur comparable à celles du VIH et de la COVID-19 "en termes de décès, d'impact sociétal et de coûts économiques". (Source : *Questions de santé publique*, n° 44, septembre 2022).

EN BREF !

♦ **Concurrence chinoise.** Alors que la plupart des panneaux photovoltaïques sont aujourd'hui fabriqués en Chine, les éoliennes européennes sont fabriquées localement. Mais cela risque de ne pas durer : 85 % des composants viennent déjà de Chine et les usines de montage pourraient se déplacer en Asie rapidement. La raréfaction de certains composants a provoqué une inversion de tendance et les prix de l'éolien, comme ceux du solaire, sont maintenant orientés à la hausse.

♦ **Suisse : inauguration d'une station de transfert d'énergie par pompage (STEP).** Début juillet 2022, après 14 ans de travaux, la STEP de Nant-de-Drance a été inaugurée près de la frontière française. Elle permet de remonter ou de redescendre de l'eau en produisant de l'électricité entre deux retenues d'eau avec une différence d'altitude de 300 m. Elle permet de stocker 20 GWh et peut assurer une puissance allant jusqu'à 900 MW (300 m²/s). Selon les autorités suisses, ce système de stockage de l'énergie est moins coûteux que les projets de giga-batteries actuels.

♦ **Allemagne : les renouvelables assurent la moitié des besoins en électricité.** Au premier semestre 2022, les énergies renouvelables ont couvert 49 % de la consommation du pays, soit 6 % de plus qu'un an avant.

♦ **Gaz de schistes.** Si l'interdiction de l'exploitation de ces gaz en France n'est pas remise en question, le parlement a voté le 22 juillet 2022 la légalisation de l'importation de ces gaz depuis le continent nord-américain (États-Unis et Canada).

♦ **Pologne : boom du photovoltaïque.** Alors que les médias français annoncent régulièrement que la Pologne va se lancer dans le nucléaire, dans le monde réel, c'est le solaire qui se développe le plus vite. Alors que le gouvernement avait fixé, en 2019, un objectif de 7,3 GW pour 2030, en trois ans, la puissance installée est passée de 1 GW à 10,2 GW. Environ un million de maisons sont équipées en photopiles. (*Alternatives économiques*, 11 août 2022)

Procrastimacron

Tandis que le gouvernement français se met timidement à parler de "sobriété" à la rentrée 2022, certains États européens prennent des mesures bien plus restrictives pour parvenir à réduire leur consommation énergétique.

En Espagne, depuis le 10 août, les lumières des édifices publics et des vitrines de magasins sont censées être éteintes à 22 heures. La climatisation ne devait pas descendre sous les 27 °C cet été et le chauffage ne doit pas monter au-dessus des 19 °C cet hiver dans la plupart des lieux publics.

En Allemagne, depuis le 1er septembre 2022, le chauffage est même limité à 12 °C là où les employé-es exercent un travail physique intensif, éteint dans les parties communes, et il n'y a plus

d'eau chaude pour se laver les mains. De plus, l'éclairage de nuit des bâtiments est interdit et les publicités lumineuses sont censées être éteintes entre 22 h et 6h.

En Italie, l'objectif est de baisser la température maximale de chauffage d'un degré, soit 17 degrés pour les édifices abritant des activités industrielles ou artisanales, et 19 degrés pour les autres.

Par ailleurs, toujours en Italie, la durée de l'activité des centrales thermiques doit être réduite de 15 jours. La mise en route du chauffage devait être activée huit jours plus tard que les années précédentes en octobre, coupée sept jours avant la fin de l'exercice et la durée journalière de chauffe réduite d'une heure.

Faciliter l'implantation des parcs éoliens et solaires, une bonne idée ?

Les industriels du secteur en ont marre des procédures à suivre qui doivent respecter le droit à l'environnement. Le gouvernement a annoncé vouloir doubler la vitesse de développement du solaire et de l'éolien... et a donc présenté en conseil des ministres, le 26 septembre 2022, un projet de loi visant à simplifier les démarches administratives. Les "procédures simplifiées" risquent de permettre à une commune de supprimer des espaces protégés... et ceci au nom de "l'intérêt public". Dit autrement, les sites où la biodiversité est encore préservée sont considérés comme des zones à bétonner. Tout aussi grave, les recours juridiques ne pourront entraîner un arrêt des travaux, mais seulement une "régularisation". La loi prévoit également que des surfaces agricoles pourront être recouvertes moyennant rémunération des propriétaires. Produire de l'électricité devient plus vital que de produire de la nourriture ! Et comme les panneaux solaires paient plus que les pommes de terre, nul doute que l'on va perdre de la surface cultivable.



Panneaux photovoltaïques sur la commune des Mées (Alpes-de-Haute-Provence).

Christian Pinaud de Salvador/Wikipedia/Commun

NUCLÉAIRE

Comment importer du combustible nucléaire russe en temps de guerre ?

Officiellement, la France n'a importé que 110 tonnes d'uranium enrichi depuis la Russie en 2021, soit 0,01 % des importations françaises. Mais en regardant plus attentivement, on s'aperçoit que les stocks d'uranium en provenance d'Ouzbékistan et du Kazakhstan, soit 63 % des importations, sont passés par des sociétés de transport russes. N'étant pas encore utilisé dans les réacteurs français, l'uranium enrichi obtenu par réenrichissement à partir de combustible usagé n'est pas comptabilisé. Or le 25 août 2022, *Greenpeace* a révélé que 523 fûts ont été déchargés à Dunkerque en provenance de Saint-Petersbourg. *Orano* a aussi confirmé avoir livré 1 150 tonnes d'uranium usé à *Rosatom* destiné aux réacteurs russes. Et ce n'est pas mieux aux États-Unis où 20 % du combustible des réacteurs est d'origine russe...

Danger des centrales nucléaires ukrainiennes

Même arrêté, un réacteur nucléaire reste dangereux. Ainsi, si les six réacteurs de la centrale nucléaire de Zaporijjia, sur la ligne de front dans le sud de l'Ukraine, sont arrêtés depuis septembre 2022, il faut continuer à les refroidir pour éviter un emballement de la réaction en chaîne et aérer pour éviter la formation d'une bulle d'hydrogène qui peut exploser comme à Fukushima. Cela se fait par l'intermédiaire de lignes à haute tension en important du courant depuis l'extérieur. À plusieurs reprises (la première fois du 3 au 11 septembre 2022), toutes les lignes à haute

tension ont été coupées, obligeant la centrale à passer sur les générateurs diesel de secours. Encore faut-il pouvoir alimenter en diesel ces générateurs...

Avec le temps, les réacteurs voient leur radioactivité baisser lentement du fait de la présence de radionucléides à vie courte (comme l'iode 131), mais la masse est telle qu'en cas de bombardement ou de chute d'un avion, un nuage radioactif est toujours possible, même après plusieurs années d'arrêt. (source : *CRII-Rad*, communiqué du 16 septembre 2022)



Chroniques terriennes

Le silence est d'or

Notre quotidien est obstrué de trop-plein. Chaque jour qui passe, des milliers de sollicitations électroniques viennent fragmenter la notion même de durée, menant une guerre de chaque instant au temps "mort". L'ennui est l'ennemi à abattre. L'anecdote vient ainsi remplir l'instant, le *buzz* entretenant une sidération enivrante, créant les conditions d'un plein rempli de vide. La société de distraction est à ce prix.

En quelques années à peine, des applications ciselées pour entretenir une addiction mortifère au néant informationnel sont venues se lover au plus près de notre être. *Twitter*, *Facebook*, *Snapchat*, *Instagram*, *WhatsApp* et tant d'autres se relaient pour nous proposer un monde en surchauffe. Comme le rappelle abruptement le fondateur de *Netflix*, le sommeil est son seul ennemi. Ne rien manquer de cet e-monde est une injonction à laquelle chacun-e est appelé-e à se soumettre, au risque de disparaître de ce monde virtuel.

Une nouvelle forme d'aliénation participative

Plaqué-es dans un présent stroboscopique, nous n'aurions donc d'autre choix que celui de participer activement à ce tourbillon décervelant. Pire, inconsciemment, nous sommes appelé-es à baisser la tête pour mieux subir une nouvelle forme d'aliénation participative où chaque publication que nous postons nous rend coresponsables de ce déferlement. Cet attrait dit beaucoup de la déshérence de nos vies. En effet, laisser autant de place à l'insignifiant ne peut qu'interroger sur le vide existentiel que nous cherchons à remplir avec des vidéos de chats et autres photos d'une banalité affligeante.

C'est ainsi que lorsque notre poche vibre, toutes affaires cessantes, nous répondons présent-es, aspiré-es par cette ingérence tant désirée. Fuir le réel pour mieux se dissoudre dans le flux frénétique des réseaux sociaux, tel semble être l'horizon indépassable promis par ces outils électroniques. Le règne du *clash* est une règle non écrite des réseaux sociaux. Pour exister dans ce brouhaha communicationnel, chacun-e est sommé d'ériger l'ordinaire en extraordinaire.



Réseau social convivial et sans ondes ! Ici à La Talvère (voir article page 15).

Accepter de recevoir plutôt qu'émettre

Par accoutumance, une nouvelle norme faite d'extraversion libidineuse s'instaure où le bruit s'autoentretient pour conduire à l'assourdissant. Plus personne n'écoute, car l'enjeu est d'émettre un message et nullement de le recevoir. Les "influenc-euses" sont ainsi les petites soldat-es des réseaux sociaux, l'avant-garde d'un monde numérique où le superficiel est valorisé, la phrase définitive fuse, et ce au détriment de l'échange véritable qui présume le respect de l'émett-ric-e et de la récept-ric-e.

En ce début d'année, période propice aux engagements, gageons que nous saurons retrouver les chemins de l'échange entre ami-es, en réduisant la mainmise des réseaux sociaux sur nos vies et envies. Faire silence pour mieux écouter ce qu'ont à nous dire nos voisin-es, collèg-ues, ami-es. Adopter une attitude frugale en mettant à distance ce déversement sans fin de *posts* et autres *tweets* inutiles en acceptant afin de recevoir plutôt qu'émettre. Être à l'écoute de l'autre et oser l'ennui. Appeler au respect de la parole et des mots qui ne sont rien si une oreille attentive ne les reçoit pas. Un appel au silence dans *Silence...* quoi de plus légitime ?

Stéphen Kerckhove

En partenariat avec : Agir pour l'environnement, 2 rue du Nord, 75018 Paris, www.agirpourenvironnement.org.

Une forêt citoyenne face à une monoculture de résineux



Les participant-es à la marche qui a réuni une centaine de personnes le 29 décembre 2021 au coeur de la forêt.

La forêt des Sources du Touch, située notamment sur les communes de Fabas, Lilhac et Saint-André, respectivement dans les départements des Pyrénées orientales, de Haute-Garonne et du Tarn-et-Garonne, est un massif de 800 hectares dont la moitié est la propriété d'Amundi, filiale du *Crédit Agricole*, depuis 2012. D'importantes coupes rases y sont effectuées depuis 2019. Face à l'ampleur et à l'aspect systématique de ces coupes au détriment de la biodiversité, un collectif de riverain-es s'est mobilisé en décembre 2021. Les coupes ont heureusement été interrompues et une réunion publique en février 2022 promettait même une large consultation des populations locales... qui n'a pas eu lieu.

Le Collectif de la Forêt des Sources du Touch compte bien néanmoins faire entendre ses "propositions pour une forêt citoyenne", défendant un maintien d'une couverture forestière continue, des futaies irrégulières à régénération naturelle, la valorisation des essences locales et la mise en place d'une économie locale du bois. Car ce que met en avant cette lutte, en plus d'une destruction irresponsable de la biodiversité et des ressources énergétiques, c'est l'accapement et l'extraction des ressources par et au bénéfice d'un petit nombre.

◆ Contact : sauvonslaforet@no-log.org.
Vivre en Comminges, Bellevue,
31420 Saint-André d'Aurignac, tél. :
05 61 98 96 75, vivreencomminges.org.

Méthanisation et pollution des eaux

Silence a publié en mars 2022 un dossier (n°508) mettant en lumière les problèmes posés par la méthanisation industrielle. Les problèmes continuent à s'accumuler...

- ◆ Le 20 juillet 2022 à Saint-Hilaire-du-Harcouët, dans la Manche, le lisier associé à un méthaniseur de 630 kW exploité par la SARL Lemonnier a gravement pollué l'étang communal de Lapenty. 400 kg de poissons morts ont été repêchés. L'usine de production d'eau potable de Milly a dû être fermée pendant cinq jours en raison d'un taux trop élevé d'ammoniac.
- ◆ Le 18 août à Gironde dans les Ardennes, le débordement d'une cuve de digestat (liquide issu de la méthanisation) a provoqué la pollution de la rivière Sormonne sur 4,5 km.

Bouches-du-Rhône

Mobilisation face à une usine d'agrocarburants

Aux abords de Meyreuil, dans les Bouches-du-Rhône, le projet *Hynovera*, porté par *Hyzgen*, veut implanter une plateforme de production de carburant "renouvelable" sur le site de l'ancienne centrale thermique de Provence (classé SEVESO). La plateforme produira un gaz de synthèse issu de biomasse forestière ainsi que de l'hydrogène. Le projet devrait engendrer une très grande consommation d'eau. Une forte mobilisation des riverain-es, avec l'appui de l'association ALNP Meyreuil-Gardanne, s'oppose à cet "énorme projet d'industrie lourde et polluante". Le collectif réclame de pouvoir "travailler collectivement sur un nouveau projet, intégrant une démarche bien plus vertueuse que les projets d'incinérateurs et de traitement des déchets proposés". La consultation publique s'est conclue en novembre 2022 par un rejet en bloc de ce projet par les habitant-es. Mais cela ne clôt nullement le rapport de force.

◆ Contact : contre.hynovera@gmail.com.



Stand contre le projet Hynovera sur le marché de Gardanne, octobre 2022.

EN BREF !

◆ **Nanomatériaux, des risques de plus en plus reconnus.** Depuis août 2022, les denrées alimentaires contenant du E171 ne peuvent plus être mises sur le marché européen. Interdit aujourd'hui pour raisons sanitaires, le dioxyde de titane a été autorisé pendant des années, comme beaucoup d'autres nanomatériaux encore en circulation. Douze autres nanomatériaux sont en voie d'être interdits dans les cosmétiques en Europe. En attendant, la population sert de cobaye au profit des industries chimiques.

◆ **Des Jeux asiatiques d'hiver en plein désert!** Début octobre 2022, le Conseil olympique d'Asie (OCA) a annoncé la tenue des Jeux asiatiques d'hiver 2029... en Arabie Saoudite! En 2022, une organisation internationale peut donc programmer des épreuves de sports de neige dans un pays au climat désertique...

◆ **Puy-de-Dôme : contre l'artificialisation de terres agricoles.** L'association *Agir pour le vivant Montpeyroux 34* (APVM 34) s'organise pour lutter contre le projet de zone d'aménagement concertée "Les prés de la Dysse", à Montpeyroux, dans le Puy-de-Dôme, et éviter l'artificialisation de 8 hectares de terres agricoles. Ses membres mettent en avant des alternatives pour que le village reste attractif et dynamique. Contact : Association APVM 34, <https://apvm34.fr>, apvm34@free.fr.

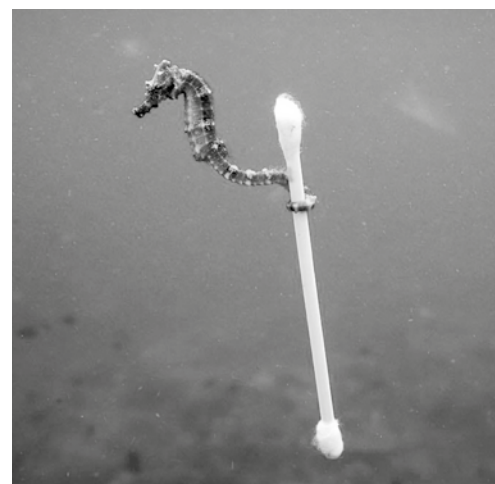
Nous buvons du plastique

L'association *Agir pour l'environnement* a fait faire des analyses d'eau en bouteille plastique. Résultat : des microparticules de plastique ont été retrouvées dans 78 % des eaux analysées. Le record : 121 particules dans un litre d'eau explicitement destinée aux enfants. La preuve que le plastique utilisé pour ces bouteilles, le PET, polyéthylène téréphtalate, recyclé ou non, n'est pas stable et pollue ce qu'il contient. Il a aussi été retrouvé du polypropylène (PP) et du polyéthylène (PE) qui proviennent du bouchon de la bouteille.

Agir pour l'environnement rappelle qu'en 2018, une étude scientifique réalisée par un laboratoire des États-Unis, portant sur 250 bouteilles provenant de 9 pays différents, avait trouvé des microplastiques dans 93 % des cas. Un rapport de l'Organisation mondiale de la santé, en 2019, avait déjà montré que les eaux des rivières, des océans, les eaux de boisson et l'eau du robinet, sont contaminées par les microplastiques. L'OMS, dans ce rapport, reconnaît ignorer totalement ce que peut provoquer sur la santé l'accumulation de ces plastiques dans le corps. Une étude publiée en 2021 par une université coréenne a montré que l'on retrouve ces microplastiques jusque dans le cerveau des souris. Plusieurs études sur des mammifères montrent que cela entraîne des dysfonctionnement intestinaux.

Actuellement, souligne *Agir pour l'environnement*, aucune réglementation ne limite la présence du plastique dans les eaux de consommation.

Agir pour l'environnement demande que l'interdiction des plastiques à usage unique prévue pour 2040 soit avancée à 2027. Et que d'ici là, les quantités de



Justin Hofman

microplastiques soient indiquées sur les bouteilles. L'association demande que la commercialisation des eaux en bouteille soit limitée, réalisée dans un matériau durable et recyclable (comme le verre), que cesse le soi-disant recyclage des plastiques qui ne diminue absolument pas cette pollution. Elle demande que l'effort porte sur la qualité de l'eau au robinet, que des fontaines d'eau soit mises à disposition dans l'espace public, que les gourdes en plastique soient supprimées, que les bouteilles en plastique soient immédiatement interdites dans les hôpitaux, etc.

◆ *Agir pour l'Environnement*, 2 rue du Nord, 75018 Paris, www.agirpourenvironnement.org

Vivre à 8 milliards sur la planète, c'est possible, à condition de...

L'annonce du passage de la population mondiale à 8 milliards d'habitant-es en novembre 2022 fait ressurgir des débats sur la surpopulation et la démographie. C'est l'occasion de rappeler qu'en 2019, une équipe de 37 scientifiques, mandatée par l'association *EAT* et la revue médicale *The Lancet*, avait conclu que nourrir 10 milliards de personnes de façon durable serait possible, à condition que la consommation mondiale de fruits, légumes et légumineuses double et que celle de viande rouge et de sucre soit réduite de plus de 50 %.

POLITIQUE

Taxer les superprofits

L'Alliance écologique et sociale, qui regroupe Attac, la CGT, Greenpeace France, Les Amis de la Terre France, la Confédération paysanne, FSU, Oxfam France et Solidaires, fait campagne pour l'instauration d'une taxe sur les superprofits des grandes entreprises.



TAXONS LES SUPER PROFITS

"Par superprofits, on entend une hausse importante des bénéfices des grandes entreprises non justifiés par des innovations ou des gains de productivité mais par des circonstances externes comme une guerre ou une pandémie dont ces entreprises profitent pour augmenter leurs prix", précise la coalition. "Au deuxième trimestre 2022, les entreprises françaises ont versé 44,3 milliards d'euros à leurs actionnaires, soit une hausse de 32,7 % par rapport à 2021", un record. Une taxe sur les superprofits (mise en place sous diverses formes dans plusieurs pays européens déjà) pourrait rapporter 10 à 20 milliards d'euros à l'État. L'Alliance éco-

logique et sociale propose de réinvestir prioritairement cet apport dans les transports (développement du train, ticket climat pour un accès gratuit aux transports collectifs), l'alimentation (restaurants scolaires et universitaires, circuits courts) et le logement (rénovation d'un million de passoires thermiques).

◆ Alliance écologique et sociale, <https://alliance-ecologique-sociale.org>.
Confédération Paysanne, 104 Rue Robespierre, 93170 Bagnolet, tél. 01 43 62 04 04.

FÉMINISMES

L'androcène, une critique écoféministe de l'anthropocène

L'androcène, ça vous dit quelque chose ? Ce nouveau concept développé par les mouvements féministes décrit la responsabilité spécifique de la société patriarcale dans la crise climatique actuelle.

L'anthropocène est un concept qui a été construit pour décrire la période au cours de laquelle l'humanité est devenue le principal moteur des changements affectant les systèmes terrestres. Mais l'avènement d'une société capitaliste et l'engouement pour les énergies fossiles, à la base de la crise climatique que nous connaissons, n'ont pas été décidés par l'ensemble des humains. Ce n'est pas la responsabilité d'une humanité globale, mais bien de quelques individus qui ont su instaurer des rapports d'exploitation et de domination entre les classes, races ou genres pour accéder aux ressources.

Le concept de capitalocène a été forgé pour mieux cerner les acteur-es responsables d'un système capitaliste causant la crise écologique et pointe du doigt les riches industriels occidentaux. Le concept de plantatiocène a, lui, été créé pour nommer la rupture liée à la mise en place du système esclavagiste et de l'exploitation coloniale massive de la nature qui l'accompagne.

Le concept d'androcène met en lumière un autre système de domination : le patriarcat. Il questionne la base culturelle qui a rendu possible l'expansion d'un système de production capitaliste.

Un système capitaliste patriarcal

"L'appropriation masculine des centres de pouvoirs a déterminé les grandes orientations de la modernité industrielle, responsable de la destruction des écosystèmes", rappelle l'édito d'un numéro de la revue *Nouvelles questions féministes* (NQF) consacré à l'androcène (1).

Le concept d'anthropocène pense la crise environnementale à l'envers. Sans questionner la base culturelle qui a rendu possible les dégradations planétaires, la sphère scientifique propose des solutions techniques à une crise également perçue comme technique, reproduisant ainsi la logique qui a créé le problème. L'appropriation masculine des connaissances scientifiques propose des solutions climatiques patriarcales. On invente de nouvelles technologies, elles-mêmes extrêmement polluantes, pour pallier la crise écologique. Le concept d'androcène permet d'inscrire la question environnementale dans un cadre social, en politisant ses enjeux. "Il s'agit donc de placer le sujet de l'anthropocène dans les sociétés patriarcales, plutôt que dans un anthropos [= une humanité] indifférencié", conclut *Nouvelles Questions Féministes*.



Voix féministes d'Ukraine

Un manifeste signé par des "féministes d'Ukraine" appelle à la solidarité féministe face à la guerre. Les signataires insistent sur le rôle des femmes dans le mouvement de résistance. Elles dénoncent les violences sexistes et autres violences sexistes comme stratégie de l'armée russe, ainsi que la menace de restrictions des droits des personnes LGBT+ et de décriminalisation de la violence domestique dans les régions qui seraient administrées par la Russie. Elles pointent les difficultés accrues d'accès à la contraception et à l'avortement dans un pays en guerre et les risques que courent les nombreuses femmes qui fuient la guerre (traite des êtres humains notamment). Elles revendiquent le droit à la résistance et exigent l'arrêt des combats, l'inclusion des femmes dans les processus et instances de décision, ainsi que l'annulation de la dette extérieure de l'Ukraine pour la reconstruction après-guerre. (Source : *Archipel* n° 317)

Maureen Prisker

(1) *Nouvelles Questions Féministes*, n° 40/2, novembre 2021, éd. Antipodes, consacré à l'androcène.

L'écho féministe

La Crue : un festival queer féministe dans la vallée de la Drôme



La crise écologique découle d'un système extractiviste dans lequel la domination des "autres" est un moteur et une ressource. Lorsque les "autres" s'organisent pour dénoncer ces oppressions systémiques et créer des espaces qui s'en libèrent, survient *La Crue*.

Du 16 au 18 juin 2022 s'est tenu à Saillans, dans la Drôme, la première édition du festival queer féministe *La Crue*. Ce festival était organisé par des habitant-es de la vallée de la

Drôme, regroupé-es au sein de l'association *Manifesta*, en mixité choisie sans hommes cisgenres. Pendant trois jours se sont succédés des projections, des pièces de théâtre et des concerts ; mais aussi une session de chant et une d'"arpentage" de textes. Trois ateliers étaient organisés pour inviter les participant-e-s à se questionner ensemble sur la manière de réagir dans des situations de sexisme, ou à explorer les identités de genre au-delà de la binarité femme/homme. En prenant la forme d'un théâtre-forum ou d'une découverte du Drag King (1), ces ateliers ont mis en mouvement les corps pour expérimenter de manière incarnée le poids des normes sociales sur la construction de nos identités, et les possibilités de les subvertir.

Si *La Crue* n'est pas un festival écoféministe à proprement parler, ces idées y circulent : sur les étals, on retrouve des livres de Starhawk, Vandana Shiva ou Silvia Federici. *La Crue* est plutôt un festival queer féministe fait par des écolos (des maraîchères bio, des paysannes, des personnes insérées dans les réseaux écolos du coin). Un festival queer féministe où l'écologie est mise en pratique dans son organisation (nourriture végétarienne bio et locale, toilettes sèches, sobriété énergétique). Un festival queer féministe organisé en milieu rural, dans une vallée où foisonnent les initiatives écolos. Un festival queer féministe où l'engagement écologiste entraîne une remise en cause du capitalisme et du colonialisme via une attention portée aux oppressions systémiques.

Pour une lutte intersectionnelle

Ce festival a démontré en pratique la nécessité de mener une lutte intersectionnelle, à savoir une lutte qui ne choisit pas "entre sexisme et racisme, entre validisme et transphobie, entre colonialisme et domination de classe, entre âgisme et grossophobie" (2).

L'accessibilité pour tou-te-s s'est traduit par le choix du prix libre sur l'ensemble du festival ou par la traduction en langue des signes de plusieurs ateliers. Une table-ronde autour du "féminisme décolonial" a aussi permis de mettre en avant la spécificité des violences vécues par les personnes subissant à la fois le sexisme et le racisme en pointant du doigt le fondement colonial de ces dominations. Il s'agissait aussi de mettre en avant les luttes construites depuis ces "marges".

Par sa lutte intersectionnelle, *La Crue* invite à ne pas juste dire que "tout est lié", mais à considérer en profondeur les impacts des oppressions systémiques sur les corps de chacun-e, tout en les pansant collectivement. Par ricochets, elle nous invite à concevoir l'écologie par le prisme de ces intersections.

Anna Berrard

◆ Contact : Association *Manifesta*, www.manifesta.net/l-asso-manifesta, manifesta@riseup.net.

(1) Pratique similaire à celle des Drag Queen, dans laquelle une personne performe ou parodie des attributs d'une certaine masculinité grâce à des vêtements, du maquillage et/ou des comportements spécifiques, dans une logique de représentation publique et/ou de divertissement.

(2) Propos tirés du manifeste du festival.



EN BREF !

◆ **Les dons d'organes se conjuguent au féminin.** 70 % des dons d'organes vivants dans le monde proviennent des femmes (moyenne dans tous les pays étudiés). Parallèlement, elles sont très minoritaires à en bénéficier. En France, elles représentent 62 % des dons de reins et 34 % des receveur-ses. Aux États-Unis, elles donnent 44 % plus que les hommes. En Inde, elles assurent 90 % des dons à son conjoint. Le corps de la femme, historiquement considéré comme nourricier par sa faculté à donner la vie, est, par prolongation, considéré comme une source de survie d'autrui via le prélèvement d'organes...

Les accidents du travail des femmes ne cessent d'augmenter

Entre 2001 et 2019, le nombre d'accidents du travail en France a baissé de 11 %. Mais il a baissé de 47 % chez les hommes et il a augmenté de 42% chez les femmes ! Même constat pour les maladies professionnelles (+74 % chez les hommes, +159 % chez les femmes) et pour les accidents de trajet, relève l'hebdomadaire *L'anticapitaliste* (n°632) qui se base sur un récent rapport de l'Anact (Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail). La majorité des accidents de travail des femmes ont lieu dans des secteurs privatisés et de services. Même dans un secteur où elles sont minoritaires comme le BTP, leur taux d'accident sur cette période augmente de 85 % alors qu'il baisse de 35 % chez les hommes. Il semble que ces résultats soient dus à une large sous-évaluation, par les employeurs et par la société, des risques pris par les femmes, tant au niveau des tâches effectuées que de leurs risques spécifiques (endométriose, risques cardiovasculaires des femmes, etc.). La santé au travail, une inégalité de genre qui vient s'ajouter aux nombreuses autres inégalités (salaires, emplois sous-qualifiés, temps partiel, etc.).



Résister à Amazon

Le 25 novembre 2022 (jour du *Black Friday*), des militant·es d'Attac ont "décoré" environ 150 lockers Amazon (des armoires de libre-service totalement automatisées et équipées de caméras, souvent non déclarées, dans les espaces publics) partout en France. Livraisons, offres audiovisuelles, entrepôts, centres de recherche... Amazon s'implante partout, souvent sans débat public, émet des millions de tonnes de CO₂, balaye du revers de la main les revendications de ses employé·es et engrange des bénéfices faramineux sans payer d'impôt. Depuis plusieurs années, le mouvement *Stop Amazon et son monde*, créé par Attac, lutte contre la colonisation du monde par des mégafirmes aux intérêts privés et appelle à s'opposer à l'extension et aux traitements de faveur dont bénéficie cette multinationale en France. Plusieurs collectifs *Stop Amazon* se sont formés en France et multiplient les actions.

◆ Contact : www.stop-amazon.fr.

Des conventions citoyennes pour orienter la recherche ?

Et si les orientations de la recherche étaient décidées démocratiquement et de manière transparente par des conventions citoyennes ? C'est la proposition que fait le *Collectif Horizon Terre (Tou·tes Ensemble pour une Recherche Responsable et Engagée)*, composé d'une quarantaine de membres issu·es de la recherche et des mondes associatif et étudiant. Après deux ans de travail, ces groupes ont réalisé des scénarios de recherche alternatifs, qui contribueraient à dessiner une société désirable, dans le domaine de l'énergie ou encore de la santé. En application, à leurs yeux, de la loi du 24 décembre 2020 qui imposait de "mettre en place un débat citoyen périodique sur les orientations prioritaires de la politique de recherche nationale", leur proposition reste modeste : organiser des conventions citoyennes au niveau national et régional, par thématiques, pour décider de l'affectation de 10 % du budget de la recherche publique. Mais même cette miette de démocratie est peut-être encore trop ambitieuse pour la France...

◆ Contact : Association Sciences citoyennes, 38 rue Saint-Sabin, 75011 Paris, tél. 01 43 14 73 65, equipe@sciencescitoyennes.org, <https://decidim.sciencescitoyennes.ovh>.

Horizon TERRE

Tou.te.s Ensemble pour une Recherche Responsable et Engagée

LIBERTÉS

Surveillance de masse

Le Conseil d'État valide l'usage de la reconnaissance faciale par la police

Le 26 avril 2022, le Conseil d'État a rejeté le recours de la *Quadrature du Net* visant à interdire l'utilisation massive de la reconnaissance faciale dans le TAJ (traitement des antécédents judiciaires) par les services de police. Il valide ainsi une pratique qui relève de la surveillance policière de masse. On retrouve dans le TAJ toutes les informations des personnes "mises en cause" dans le cadre d'enquêtes judiciaires et administratives (qu'elles soient condamnées ou innocentes), ainsi que les témoins et les victimes (noms, domiciles, photographies, faits reprochés...). Ce méga-fichier contenant les fiches de plus de 19 millions de personnes selon la CNIL, possède également les photographies de 8 millions de personnes. L'exploitation massive de la reconnaissance faciale appliquée au TAJ est confirmée par un rapport parlementaire indiquant que "375 747 demandes ont été faites par les services de police en 2019 et 207 584 jusqu'au 17 juin 2020", soit plus de 1 000 cas d'utilisations par jour.

Concrètement, il est possible de comparer les images provenant de caméras de surveillance, d'un appareil photo, des réseaux sociaux ou d'une capture d'une pièce d'identité avec les photographies présentes dans la base de données du TAJ pour déterminer précisément l'identité d'une personne ainsi que ses antécédents.

(Source : revolutionpermanente.fr)



Les Russes de France traité·es en citoyen·nes de seconde zone

Plutôt que de soutenir les opposant·es à la guerre, la France ne trouve rien de mieux que de persécuter les ressortissant·es russes vivant sur son territoire. Alors que des mesures politiques ont été prises pour geler les avoirs et les biens des oligarques russes, ce sont des citoyen·nes ordinaires qui font les frais de cette exclusion. Blocage arbitraire par les banques des entrées et sorties d'argent (dont parfois les salaires), du livret A, des virements, etc. Ils et elles sont des milliers à subir des atteintes graves à leurs conditions de vie en France. Plusieurs dizaines de personnes concernées par ces discriminations en raison de leur nationalité ou de leur origine ont porté plainte en août 2022.

L'actu des oubliés

Police communautaire au Guerrero

L'Actu des Oubliés s'est penchée sur les mouvements abolitionnistes qui, à travers le monde, tentent de proposer une société sans police ni prisons.

Des sociétés sans police ont de tout temps existé. Si elles demeurent vives dans les survivances des sociétés indigènes, ces pratiques renaissent là où elles s'avèrent nécessaires, bien souvent parce que les communautés qui les mettent en place sont soit en lutte contre un état oppresseur - c'est le cas des zapatistes du Chiapas, des Kurdes du Rojava ou de certaines communautés palestiniennes - soit elles se sentent abandonnées par l'État duquel elles sont censées dépendre.

Dans le Guerrero, l'un des États les plus pauvres du Mexique, le gouvernement semble avoir abandonné la population, en particulier les peuples autochtones, à la violence des gangs - 43 étudiants d'Ayotzinapa y ont disparu le 14 septembre 2014. C'est également l'une des régions les plus militantes, à la fois sur le plan des droits indigènes, des droits humains et de la lutte sociale, notamment des enseignant-es.



Puier dans les pratiques ancestrales

En puisant dans des pratiques ancestrales, des communautés ont fondé dès 1995 la *Police Communautaire*, groupes d'auto-défense dont le rôle principal consistait à empêcher les crimes et à remettre leurs auteurs aux autorités judiciaires. Hélas, cela n'a servi qu'à mettre

en lumière l'inefficacité et la corruption de la justice mexicaine. En 1998, les communautés choisissent de se doter de leurs propres instances judiciaires, à l'échelle régionale, à travers la *Coordination Régionale des Autorités Communautaires (CRAC)*. La CRAC adopte les principes d'"enquêter avant de juger, de chercher la conciliation avant de prononcer une sentence, de rééduquer avant de punir".

Elle comprenait, en 2015, 77 communautés de la région de la Costa-Montaña, avec 877 médiateurs et médiatrices pour une population de plus de 100 000 habitant-es. La résolution s'effectue selon six bases : conciliation, responsabilisation devant la communauté, réparation des dommages, travail communautaire, pardon et réinsertion sociale. Elle rend justice gratuitement, dans une langue comprise par toutes et tous, et en suivant les formes traditionnelles indigènes de résolution des conflits. Après un crime ou un délit, une médiation est réalisée entre victimes et auteur-es du préjudice par un "commissaire municipal". Après l'établissement d'une version commune sur le déroulement des faits, la discussion permet l'établissement d'une réparation envers la victime puis envers la communauté.

La peine la plus lourde est la rééducation, au cours de laquelle les aut-rices de préjudice travaillent successivement dans plusieurs communautés en étant pris-es en charge par les commissaires communautaires et par la population, tant sur le plan alimentaire que par une réflexion nécessaire sur les dommages causés à la communauté. Il s'agit là d'une systématisation des pratiques des populations autochtones en matière de résolution des conflits telle qu'on la retrouve, aujourd'hui encore, au Venezuela, au Rojava, ou ailleurs au Mexique - au delà du Chiapas. On retrouve les mêmes pratiques au sein du peuple Tzeltal, qui nomme cela "Lekil Chahpanel", mot à mot : le bon accord.

Méline Fanouillère

◆ Pour aller plus loin :

- Les épisodes 17 et 18, intitulés "Abolir la police" du podcast *L'Actu des Oubliés*.
- L'article "Autodétermination et police communautaire : Guerrero-Mexique" de Emilie Joly, publié en 2017 dans la revue académique *Mouvements*.

En partenariat avec : le podcast *L'actu des oubliés*, sur <https://audioblog.arteradio.com>

Guyane

La première "zone autochtone à défendre"

Alors que depuis 30 ans, le peuple autochtone Kali'na en Guyane attend un terrain au titre de "zones de droit d'usage collectif" pour développer son autonomie, la société *HDF Energy* a eu l'autorisation en moins d'un an d'implanter sur ce même territoire une centrale électrique. Les habitant-es du village de Prospérité à Saint-Laurent-du-Maroni ont lancé une occupation en novembre 2022 pour bloquer l'avancée des travaux de déforestation. "Depuis 2018, nous ne cessons de demander la réalisation du projet ailleurs que sur notre espace de vie, de chasse et de transmission", témoigne Roland Sjabère, chef du village, pour *Le Courrier*. "La vie de notre village s'organise autour de la forêt." "Il est ici question de zone de vie, d'un concept que la société HDF ainsi que les politiques refusent d'assimiler, faisant preuve de paternalisme et de colonialisme", dénonce le *Mouvement de la Jeunesse autochtone de Guyane* dans un communiqué.

◆ Contact : Jeunesse autochtone de Guyane, jeunesseautochtone@gmail.com.



VICTOIRES DE L'ÉCOLOGIE

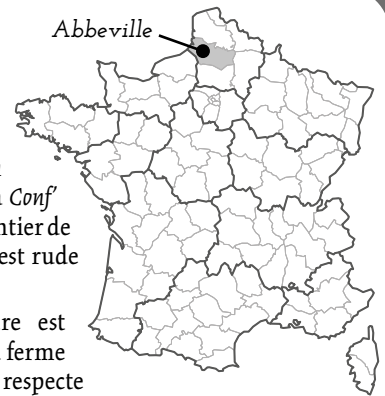
Les victoires de l'écologie

Somme 2021 : Ni 1 000 ni 500 vaches !

Pendant 10 ans, des habitant-es d'un village de la Somme se battent contre un projet de ferme aux mille vaches qui aurait broyé les animaux au nom d'une agro-industrie prédatrice. Une lutte harassante, mais qui laisse aux militant-es le souvenir d'"une aventure humaine étonnante, émouvante et joyeuse."

nouées avec L214, collectif de lutte contre l'élevage industriel, puis avec la *Confédération paysanne*. Les militant-es de la *Conf'* occupent à trois reprises le chantier de la ferme-usine. La répression est rude (peine de prison avec sursis).

Le ministère de l'Agriculture est forcé de limiter le cheptel de la ferme à 500 têtes. Mais le patron ne respecte pas le quota : la veille de *Novissen* permet d'alerter la préfecture et les amendes grèvent le budget de la ferme-usine. Suite au plaidoyer de *Novissen*, les coopératives et grandes surfaces boycottent le lait produit qui doit partir en Belgique. La ferme-usine devient un gouffre financier et le fils héritier la liquide en 2021.



Ferme-usine versus ferme paysanne ?

Le modèle agro-industriel de la ferme des mille vaches pousse à l'extrême l'impératif de production : des bêtes sans espace, traitées 3 fois par jour, nourries de granules importées. Sur le plan du travail, Michel Ramery prétendait rompre avec le modèle traditionnel de l'exploitation familiale en créant des emplois salariés. "Les gens voudraient des petites fermes avec des agriculteurs qui emmènent les vaches aux champs. En fait, ça veut dire vendre du lait à des esclavagistes, qui ne regardent pas les heures de travail des éleveurs", défend l'ex-gérant de la ferme-usine.

De fait, les conditions de travail des éleveu-ses des petites fermes peuvent être rudes, mais pour les militant-es, les emplois agricoles de la ferme-usine ne représentent pas une alternative : "Les emplois créés étaient pénibles et si peu intéressants qu'il existait un très fort turn-over." Les initiatives comme les AMAP, les réseaux d'achat en commun et la *Sécurité Sociale de l'alimentation* (2) dessinent des futurs agricoles réellement protecteurs pour les paysan-n-es.

Juliette Piketty-Moine

(1) En moyenne en France, une exploitation compte une cinquantaine de vaches pour 300 000 litres de lait.

(2) Voir Régime Général. Pour une Sécurité sociale de l'alimentation de Laura Petersell et Kévin Certenais, Riot Éditions, 2022

◆ **Contact :** Association Novissen, 385 rue du Levant, 80132 Drucat, novissen@free.fr, www.novissen.com



Au début des années 2010, un baron du BTP du Nord-Pas-de-Calais, Michel Ramery, qui raflé tous les marchés publics, se met en tête d'ouvrir une ferme-usine près d'Abbeville. Le projet est titanesque : mille vaches entassées dans un hangar pour produire 8 millions de litres de lait par an (1) et dont les déjections alimenteraient deux méthaniseurs. Le gaz ainsi produit bénéficierait des subventions à l'énergie "verte". De grandes quantités de digestat, déchet du méthaniseur très dense en azote, seraient ensuite épandues sur les terres alentour au risque de polluer les nappes. Une opposante au projet se rappelle une "première réaction épidermique d'inquiétude et d'hostilité au projet" dans le village de Drucat, dans la Somme.

Une lutte locale soutenue par la *Conf'* et la L214

Peu après, l'association *Novissen* est créée. Son initiatrice explique : "Et [la lutte] s'est mise en route : pétition, contacts, réunions... Je suivais de loin des luttes, mais je n'avais aucune véritable expérience de militantisme actif. J'ai appris au fil des évènements." Rapidement, des alliances sont

Chaque mois, *Silence* présente l'une des luttes de son affiche "L'écologie en 50 victoires" (voir p. 46).

EN BREF !

◆ En Loire-Atlantique, une bataille gagnée contre Total.

Grâce à la mobilisation citoyenne, la *Direction interdépartementale des Routes de l'Ouest* a suspendu le projet de nouvelle station-service Total à Vigneux-de-Bretagne le 16 septembre 2022. L'État et Total se donnent un an pour étudier trois alternatives. Le collectif À Vigneux TOTALment est déterminé à exiger l'abandon du projet et empêcher l'artificialisation de ces six hectares de terres. Contact : Le collectif À Vigneux TOTALment, www.avigneuxttotalment.org.



Vienne

Une ferme de 2 121 hectares en vente

Une ferme de 2 121 hectares près de Poitiers, dans la Vienne, a été vendue en novembre 2022 en un seul tenant, par le biais de la *Société d'aménagement foncier et d'établissement rural (Safér)* de Nouvelle-Aquitaine, organisme supposé éviter l'accaparement des terres agricoles. Cette exploitation immense, évaluée à plus de 10 millions d'euros, est en réalité un regroupement de douze sociétés. La *Confédération paysanne* et d'autres syndicats agricoles avaient exigé, par conséquent, de démanteler cette holding (regroupement de sociétés). "On pourrait y créer 21 fermes de 100 hectares ou 105 fermes de 20 hectares, explique Jacques Pasquier, militant de la *Confédération paysanne* dans *Le journal 7.info*. Ces terres pourraient permettre l'installation de jeunes paysans ou conforter l'activité des fermiers des alentours." Une dynamique inquiétante.

◆ Contact : <https://vienne.confederationpaysanne.fr>, confederationpaysanne86@gmail.com. *Confédération paysanne*, 104 rue Robespierre, 93170 Bagnolet, tél. : 01 43 62 04 04.

Climat

GIRONDE : EXTINCTION REBELLION

5 janvier, 5 février

Extinction Rebellion Bordeaux organise une permanence tous les 5 du mois dans le but d'informer sur les revendications, valeurs, principes, organisation du mouvement, de répondre aux questions et de renseigner sur les prochaines dates d'apéro ou d'actions. Rendez-vous de 19h à 20h30, au bout de l'allée centrale de Darwin, 87 quai de Queyries, Bordeaux.

◆ Contact : bordeaux@extinctionrebellion.fr

Environnement

INDRE-ET-LOIRE : LA CONDITION TERRESTRE

20 janvier

À Tours. Rencontre avec Sophie Gosselin et Philippe Gé Bartoli, autrices de *La condition terrestre*, à 19h à la librairie Les Temps sauvages, co-organisée avec L'Université populaire de la Terre.

◆ Les Temps Sauvages, 82 avenue de Grammont

Féminismes

ARIÈGE : LE POIL DE LA BÊTE

25 janvier

La bibliothèque féministe *Le Poil de la Bête* ouvre ses portes chaque mercredi, de 12h à 16h. Vous pouvez y passer pour emprunter des livres, feuilleter des fanzines et des magazines en buvant un thé, vous procurer pisse-début, coupe menstruelle et préservatifs, ainsi que d'autres ressources féministes, et le tout à prix libre.

◆ Rendez-vous au 6, Cap de l'Ourne, Le Mas d'Azil

Fêtes, foires, salons

DRÔME : ÉCOLOGIE AU QUOTIDIEN

20-29 janvier

À Die. Thème de cette année : "Choisir la sobriété volontaire". Avec des débats, des conférences, des expositions, des animations, des ateliers, librairie, cinéma, etc., dans différents lieux de la ville.

Vendredi 20 janvier : 50 ans de transition agro-écologique en Biovallée. "Le

jardin punk", avec Eric Lenoir. Apprendre, c'est naturel !

Samedi 21 : Histoire de l'idée de sobriété, avec Pierre Rosanvallon. La sylvothérapie, avec Serge Mang Joubert. Bal Folk. Film : *Le gypaète barbu*.

Dimanche 22 : "Réenchanter le monde", avec Miriam Gablier. "Cinéma et nouveaux imaginaires du futur", avec Raphaël Daniel et Pablo Servigne. "Sobriété et décroissance ?" avec Genevieve Azam et Vincent Liegey.

Lundi 23 : Gouvernance sur mesure ! Transhumanisme, l'anti-convivialisme ? avec Yves Gimbert. Film *Pour la Vie* avec Sandra Blondel.

Mardi 24 : Table ronde "Sobriété et entreprise". "Une autre histoire de la 'modernisation' de l'agriculture", avec Christophe Bonneuil. Conférence gesticulée sur l'écoféminisme, avec Gwennyn Tanguy.

Mercredi 25 : Écologie pour la jeunesse. Film *Tresses de vie, voyage au cœur des rivières alpines*. "Faut-il arrêter la science ?" "De l'anxiété à l'action", avec Laelia Benoit et Pablo Servigne. "Bergères et bergers d'alpage : emblèmes de la sobriété heureuse ?" "Les droits de la nature et des non-humains", avec Marine Calmet. "Une pollution méconnue : la lumière".

Jeudi 26 : Spectacle *Bienvenue. Paroles de migrants* par la compagnie La Tribouille. "Pour une Sécurité Sociale de l'Alimentation". "Paroles d'exil", avec Pinar Seleak. Conférence gesticulée : les clés de l'habitat participatif.

Vendredi 27 : "Les coopératives, du social au durable ?" "F unéraires écologiques". "Histoire de l'écologie", avec Anne-Claude Ambroise-Rendu et Claude Veyret. Danse en cercle. Gouvernance de nos collectifs. Spectacle *Climax* de la compagnie *Zygomatic*. Film *La fabrique des Pandémies* de Marie-Monique Robin.

Samedi 28 : "Vers la sobriété choisie : puissance du désir", avec Michel Maxime Egger. Film *Frères des arbres*. "Les peuples racines", avec Sabah Rahmani et Hélène Collongues. "La sobriété énergétique : l'avenir de l'énergie appartient aux citoyens". "Crise climatique, crise écologique", avec Elodie Vercken et Wolfgang Cramer du GIEC. Bal folk.

Dimanche 29 : "Penser les territoires par la frugalité", avec Myriam Laidou-Deni et Pierre Leroy. "Textiles éthiques", avec Emilie Pouillot-Ferrand. Film *Happy, la méditation à l'école*. "Santé et plantes médicinales". "Apprendre à ralentir. Plaidoyer pour un monde apaisé", avec Blaise Leclerc. "Valorisation des eaux usées", avec Philippe Morier-Genoud. Scène

Normandie : Cafés de la non-violence

À Rouen. Le MAN-Normandie (*Mouvement pour une alternative non-violente*) organise un café de la non-violence le premier mercredi de chaque mois.

• Le 4 janvier, L'accueil des jeunes migrant-es, comment ?

• Le 1^{er} février, Faire une médiation

• Le 1^{er} mars, La Palestine.

À La Base, 24 boulevard de la Marne, Rouen.

◆ MAN Normandie, FC, 51 rue Ganterie, 76000 Rouen, www.nonviolence.fr.

Meurthe-et-Moselle : Se former à la non-violence

Le MAN Nancy, *Mouvement pour une alternative non-violente*, propose des ateliers et des formations destinées à toutes les citoyen-nes, parents, enseignant-es, professionnel-les, ayant le désir d'y voir plus clair et de s'approprier des outils pour choisir une autre voie que la violence. Approche interactive.

• Le 17 janvier, "De moi à l'autre. La diversité dans la non-violence", avec Marion Garnier. De 9h à 12h à la MJC des Trois Maisons, 12 rue de Fontenoy, Nancy.

• Le 7 février, "Les émotions, une opportunité pour agir", avec Noémie Allender. De 19h à 21h à Arlevie, 180 rue Jeanne d'Arc, Nancy.

• Le 25 février, "Pratiquer la pédagogie coopérative et la non-violence dans l'enseignement", avec Florence Hilali Chavannes. De 10h à 17h au tiers-lieu "Ailleurs", 15 rue Lyautey, Épinal.

• Le 11 mars, "La force de la non-violence en action", avec Denys Crolotte. De 10 à 17h à Arlevie, 180 rue Jeanne d'Arc, Nancy.

◆ Prix libre et conscient, inscription obligatoire au 07 69 34 85 86 ou man.nancy@nonviolence.fr.

Voir aussi www.nonviolence.fr/Nancy.

ouverte.

Vendredi 03 février : Spectacle "veillée", à partir du livre *Être paysans ensemble*.

Pendant tout le festival, vous pourrez voir l'exposition de *Silence* et de *Terres de luttés* "Les victoires de l'écologie".

◆ Plus d'informations auprès d'Écologie au Quotidien, 3 rue Saint-Marcel, 26150 Die, tél. : 04 75 21 79 16, www.ecologieauquotidien.org.

Politique, société

TARN : FOOD NOT BOMBS

5 janvier

Le collectif *Food not bombs*, qui lutte contre toute forme d'oppression, propose gratuitement un repas vegan cuisiné avec amour, principalement à base d'inventus bio. Il y a souvent un "freeshop", qui permet de donner et de recevoir des aliments ou des vêtements. Le but est de créer un espace convivial de partage.

◆ Rendez-vous à 13h, place Belfort.

Contact : fnb-toulouse@riseup.net.

PARIS : RASSEMBLEMENT DU CERCLE DE SILENCE

20 janvier

Le *Cercle de silence* est un cercle de résistance qui se réunit tous les 3e vendredis de chaque mois, de 18h30 à 19h30 devant le Conseil d'État, place du Palais Royal à Paris, pour dénoncer le sort réservé aux étrangers en France.

◆ Infos : www.cerledesilence-paris.org.

PARIS : APÉRATTAC, L'APÉRO POUR LES MOUVEMENTS SOCIAUX

26 janvier

Attac invite à un apéro pour discuter des mouvements sociaux, en mode auberge espagnole, tous les derniers jeudis du mois, à partir de 18h30 à la cafétéria du CIGP, 21ter rue Voltaire, 75011 Paris.

◆ Infos : 01 56 06 43 60, <https://france.attac.org>.

Silence

LYON : CINÉ-CLUB

4 janvier

Chaque premier mercredi du mois, l'équipe lyonnaise du ciné-club de *Silence*, en partenariat avec l'*Aquarium*, propose un film suivi d'un débat. Projection du film *Caravane*

ouest-africaine droit à la terre, l'eau et l'agroécologie paysanne à 20h30, lieu accessible dès 19h30 pour boire un coup et manger un morceau.

Le film suit 300 activistes africain-es à travers la Gambie, le Sénégal, la Guinée Bissau, la Guinée Conakry et la Sierra Leone du 20 novembre au 11 décembre 2021. À travers des rencontres avec les habitant-es des villages confrontés aux problèmes d'accaparement de ressources, le film illustre la lutte des organisations de la société civile ouest-africaine et notamment la *Convergence globale des luttés pour la terre et l'eau* dans un contexte de tensions grandissantes sur les ressources aggravées par le changement climatique. Suivi d'un échange avec Birthe Pedersen de l'association *Action Aid Peuples Solidaires* des Monts du Lyonnais.

◆ Tarifs : plein : 7 € / réduit (étudiant-es, demandeur-es d'emploi, retraité-es) : 5 € + adhésion annuelle à l'*Aquarium* à 4 € pour les petits nouveaux. Réservation conseillée par mail : aquarium.reservations@gmail.com ou sur le site : <https://aquarium-cine-cafe.fr>. Ciné café L'*Aquarium*, 10 rue Dumont, 69004 Lyon, tél. : 09 81 96 94 29.

LYON : EXPÉDITION DE SILENCE

19-20 janvier

Dans nos locaux. Le jeudi de 9h à 19h30, le vendredi de 9h à 12h. Dans le respect des gestes barrières. Jeudi 19 à 19h30 : repas partagé.

Vélo

ÎLE-DE-FRANCE : FESTIVAL DU VOYAGE À VÉLO

21-22 janvier

À Vincennes. Projections, ateliers pratiques, débats, tables rondes, conférences, festival des enfants, stands de matériel, d'associations, de maisons d'édition. Organisé par *Cyclo-camping International*. Dans de multiples lieux du centre de Vincennes.

◆ Contact et informations : *Cyclo-Camping International*, 5 rue Perrée, 75003 Paris, www.cyclo-camping.international.

Si vous désirez diffuser *Silence* lors d'un de ces rendez-vous n'hésitez pas à nous contacter au moins une semaine à l'avance : 04 78 39 55 33 (le mardi et le jeudi de préférence)

› Texte : **Michel Bernard**

› Photographies : **Anne-Sophie Clemençon**



Ardelaine, une coopérative qui sait tisser des liens

Ardelaine, en quarante ans d'existence, en plus d'être un repère pour de nombreuses alternatives, est devenue un acteur économique majeur de sa région. Si la laine reste le centre de l'activité économique, la coopérative a développé également un musée, des stages, un restaurant, une librairie...

Fiche d'identité

Localisation : Saint-Pierreville,
550 habitant·es, Ardèche

Création : 1982

Statut : SCOP-SA

Personnel : 55 salarié·es, 20 000 visites
par an

Chiffre d'affaires 2020 : 2,8 millions d'€

Production : 70 tonnes de laine par an
dont 70 % pour la literie,
30 % pour les vêtements

"Quand nous avons découvert que les éleveurs ardéchois jetaient leur laine parce qu'ils ne trouvaient plus d'acheteur et que la dernière filature du département tombait en ruines... on a eu envie de réagir et de prouver qu'une alternative était possible !" Ainsi commence l'histoire de cette coopérative ardéchoise.

Après la découverte d'une filature abandonnée à Saint-Pierreville, avec toutes ses machines, un groupe de jeunes se lance dans la reconstruction des bâtiments et la restauration des machines (1) avec comme projet de retrouver un équilibre économique en maîtrisant l'ensemble de la filière laine : de la tonte à la vente.

De 1972 à 1982, une communauté se met en place sur le lieu, faisant du maraîchage pour être le plus autonome possible. Gérard Barras, architecte, coordonne les travaux. Pierre Tissier, mécanicien apprend le fonctionnement des machines et leur entretien. Catherine Chambron assure la gestion, Pierre Cutzach, agriculteur, coordonne les travaux de la terre. Après dix ans, la coopérative de production voit le jour.

La première production porte sur les matelas, les couettes, les oreillers... À partir de 1986, s'ouvre à Valence un atelier de conception pour des vêtements. La vente directe est privilégiée : vente sur place, sur les foires et salons bio, vente par correspondance.

Comment grossir ?

En 1990, autour des 12 salarié·es, de nombreux bénévoles se retrouvent dans l'association *Les Bergerades*, association de recherche-action pour le développement local. Jusqu'en 2000, cette association met en place les activités culturelles liées à l'ouverture d'un musée de la laine. Un bâtiment est rénové et un parcours permet de découvrir les différentes étapes : tonte, cardage, filage, tissage, tricotage, feutrage... Cette activité touristique connaît vite un grand succès (20 000 visites par an) et permet de renforcer la vente en direct. Le musée s'enrichit avec une partie qui présente les développements industriels. Ce succès

permet à l'association d'être partenaire de la communauté de communes pour participer à d'autres projets de développement local.

Le 1^{er} janvier 2000 entre en vigueur la loi qui fixe le temps de travail hebdomadaire à 35 h. À cette date, l'effectif est de 23 personnes. Cela nécessite une réorganisation des tâches, de nouvelles embauches... et le constat est que les charges augmentent à masse salariale égale. Il a fallu faire de la "croissance" non pas pour se développer plus, mais pour assurer la stabilité des emplois.

À cette époque, Béatrice Barras, l'une des fondatrices, devenue l'historienne du lieu, explique : "Ardelaine a été portée par des personnes qui ont

SCOP ou SCIC ?

De *Scop SARL (société à responsabilité limitée)* à l'origine, *Ardelaine* est devenue *Scop SA (Société anonyme)* après une réflexion collective : cela permet d'avoir un conseil d'administration au lieu d'un seul gérant. En 2001, apparaît un nouveau statut : les *SCIC, Société coopérative d'intérêt collectif*, qui permet de faire entrer dans le conseil d'administration et dans le capital des collectivités locales, des producteurs, des institutions, des associations. Ce statut, envisagé un temps, n'est finalement pas retenu.

1. Les machines anciennes - parfois près de 100 ans - n'ont pas d'électronique et sont donc réparables.

mutualisé leurs moyens et dont le projet était de créer cette coopérative sans compter leur temps. Maintenant, on est dans une autre configuration. Ardelaine est une entreprise qui a sa logique propre et donc on laisse le choix aux salariés d'être coopérateurs ou non".

En 2005, le cap des 30 salarié-es est atteint, mais seul-es 18 ont pris des parts dans la coopérative. Pour éviter une coupure entre les deux statuts, les réunions sont ouvertes à toutes, y compris les assemblées générales. Comme il y a de nombreux postes qui travaillent par petites équipes, un travail important est également fait pour s'assurer que toute l'information circule bien. Les repas de midi, sur place, sont des lieux de mutualisation des informations et d'échanges pour éviter le développement de mécompréhensions et de crises. Après une assemblée générale extraordinaire en 2016, les salarié-es ayant plus de deux ans d'ancienneté, doivent maintenant prendre des parts de société.

L'échelle des salaires est simple : le SMIC pour tout le monde, + 20 % pour les membres du comité de direction.

La concurrence du commerce équitable

Les gains de productivité dont Ardelaine bénéficie en maîtrisant l'ensemble de la filière laine ne sont toutefois pas énormes et l'équilibre économique est toujours fragile. Cet équilibre est affaibli par le développement du "commerce équitable". Dans les points de vente, une concurrence apparaît dans les années 2000 avec l'arrivée de vêtements à bas prix, produits dans des pays à bas salaires (souvent l'Inde). Si dans les pays d'origine, les productrices sont effectivement mieux payées avec le "commerce équitable", cela permet de vendre ici à un prix moindre car le prix du travail dans le pays d'origine ne représente qu'une faible part du prix final (2).

De nouvelles activités

Le succès du musée fait que de nombreuses personnes cherchent à manger sur place et que les restaurants locaux ne peuvent faire face à l'arrivée de cars entiers de scolaires ou aux points



Ardelaine est installée dans une ancienne usine de tissage comprenant de nombreux bâtiments en pierres. Des extensions en ossature bois ont permis de suivre l'évolution de l'entreprise.



La plupart des machines sont anciennes par volonté d'éviter les machines électroniques récentes dont l'entretien est très spécialisé et la durée de vie limitée.

2. Silence a publié de nombreux articles sur la question de l'ambiguïté du commerce équitable. Voir notamment le dossier "Débat autour du commerce équitable", n°303, novembre 2003.



Ardelaine a su se renouveler : Cécile Perradin est l'actuelle présidente du conseil d'administration. Elle est plus jeune que l'entreprise.



Nadia Zaafouri est directrice générale déléguée en charge de la communication... mais participe aussi à la transformation de la laine.

de fréquentation en été. Un immense bâtiment est alors mis en chantier, il va abriter des bureaux administratifs pour *Ardelaine*, un restaurant locavore, une librairie et également une conserverie. Le chantier dure de 2008 à 2010. Cela crée de nouveaux emplois et en 2012, il y a 37 salarié-es. L'ensemble de cette évolution bénéficie de l'aide de l'association *Bergerades* où se comptent plus de 200 personnes. Le restaurant a servi jusqu'à 9 300 repas en 2011, mais de manière saisonnière : il ne fonctionne que de mai à octobre.

L'entreprise connaît une croissance lente mais régulière et compte aujourd'hui 55 salarié-es (pour 49 équivalents temps plein). Elle fonctionne en

secteurs d'activités, chacun avec une équipe de 3 à 5 personnes (3). Le but est que chaque personne soit polyvalente dans plusieurs activités, notamment parce que certaines activités sont saisonnières. Nadia qui nous accueille donne cet exemple : *"La tonte se fait de février à juin, et le tondeur vient renforcer l'équipe qui assure les visites en été, puis passe au cardage et à la réalisation de matelas à l'automne"*.

3. Ateliers : Tonte, tri des laines, cardage, matelas, couettes/oreillers, tricotage, confection, sommier, restaurant, musée (animation, loisirs créatifs, visites), librairie (débats, rencontres), vente à distance, commercial, boutique, comptabilité, relations humaines, communication, maintenance.

La crise sanitaire

Du fait des épisodes de confinement et des règlements sanitaires, l'année 2020 a vu l'effondrement des animations sur place et de la vente dans les salons et les magasins. La vente par correspondance s'est envolée. Ceci a nécessité une réorganisation pour réaliser de très nombreux colis ou, lorsque cela était possible, la livraison sur des parkings, en plein air.

La première période de confinement a été une période de remise en cause de la société de consommation pour beaucoup de personnes et en cherchant comment acheter localement, de nouvelles commandes, notamment pour la literie, sont arrivées par internet. *"L'année 2020 a quand même été une période de montagnes russes"*, avec une forte baisse d'activité pendant le premier confinement de mars et avril, puis une forte hausse des visites pendant l'été, avec beaucoup de nouvelles personnes.

Finalement, les années 2020 et 2021 ont été satisfaisantes du côté des ventes.

La question de l'énergie

Les vieux bâtiments sont mal isolés et entraînent des consommations importantes de gaz et d'électricité. Depuis de nombreuses années, la question de l'isolation et de la production d'énergie est débattue. Alors que la réalisation d'un toit au-dessus de la zone de stockage était en projet, il a été décidé d'équiper la charpente de capteurs solaires thermiques pour le chauffage du sol de ce nouveau bâtiment, l'eau chaude sanitaire du restaurant et de l'atelier de transformation. À côté, des panneaux photovoltaïques ont été mis en place sur 144 m² pour une puissance de 30 kWc⁴. Cette installation en autoconsommation couvre 18 % de la consommation électrique du site. L'ensemble a été terminé en mars 2020 et a été financé par une SAS, société par actions simplifiées, *Aurance énergie*, créée en 2012. Le prix de l'électricité est fixe pendant 15 ans, un sérieux atout au moment où les prix du marché s'envolent.

On pourrait penser que la laine puisse servir à isoler les bâtiments. Mais ce n'est pas le cas. Cela demande des savoirs spécifiques et les traitements utilisés pour que la laine ne se dégrade

4. kWc⁴ : puissance obtenue quand le soleil est à son maximum.

pas dans le temps sont problématiques : soit on utilise le sel de Bore, peu dangereux, mais dont la durée d'efficacité est assez faible (il faudrait traiter la laine régulièrement) soit on doit utiliser des produits chimiques...

Toutes les laines restent donc dans la filière textile, avec différents usages selon leurs qualités (laine de mérinos pour les vêtements). Les chutes sont recyclées (feutrage) ou repartent pour refaire du fil.

Échanger avec d'autres alternatives

Ardelaine est l'une des entreprises à l'origine du Réseau d'échanges et de pratiques alternatives et solidaires REPAS, qui regroupe une trentaine de structures pour qui l'entreprise n'a pas pour but le profit, mais la création d'une production utile, écologique et sociale. Ce réseau a mis en place depuis 2000, un "compagnonnage" pour les jeunes porteurs et porteuses de projet. Alternant semaine de formation théorique et immersion dans les différentes structures, ces jeunes vont ensuite créer leurs propres activités. REPAS a lancé une maison d'édition en 2014 pour publier des récits d'expériences alternatives. Le premier livre a été *Moutons rebelles* présentant l'histoire d'Ardelaine, par Béatrice Barras.

Une direction 100 % féminine

Béatrice et Gérard Barras, présent-es depuis les débuts, sont à la retraite depuis 2015, mais restent bénévoles au sein de l'association *Les Bergerades*. Les salarié-es se sont renouvelé-es et tous les âges sont présents sur le site.

Le nombre de salarié-es est à une taille charnière : à plus de 50 emplois équivalent temps plein, *Ardelaine* passe un seuil légal au-delà duquel doit être créé un comité d'entreprise, un Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail, une délégation du personnel avec la possibilité de créer des syndicats et d'avoir des délégué-es ayant des heures syndicales prises en charge par l'entreprise.

Dans une entreprise où les salaires sont égaux, où les décisions sont prises selon le principe "une personne = une voix", cette législation paraît décalée.

Actuellement, l'assemblée générale des associé-es élit un conseil d'administration de 15 personnes ayant des mandats de 6 ans, parmi lesquelles est



Ardelaine produit des laines de toutes sortes et les transforme en réalisant toutes les étapes depuis la brebis jusqu'aux produits finis.



Atelier de fabrication des matelas.

élue une directrice générale (Claire) et une présidente (Cécile).

70 % sont des salariées et 100 % du comité de direction sont des femmes, le conseil d'administration comptant 5 hommes et 10 femmes. Cela ne va pas sans révéler la prégnance du patriarcat : des acheteurs masculins souhaitent négocier avec des hommes ! De même l'âge de la direction (35 ans) provoque quelques méfiances notamment dans le milieu financier.

Pour Nadia, "les gens viennent travailler à Ardelaine pour avoir un emploi qui a du sens". Mais il faut se faire à l'organisation très horizontale. "Il y a de l'intuitif et de la confiance... et finalement assez peu de bug !" ♦

➔ Adresses

- ♦ **Ardelaine**, 363 A, route de Tazuc, 07170 Saint-Pierre-ville, tél : 04 75 66 63 08, <https://www.ardelaine.fr>
- ♦ **Restaurant d'Ardelaine**, tél : 04 75 66 62 66
- ♦ **Association Les Bergerades**, 363 A route de Tazuc, 07170 Saint-Pierre-ville, tél : 06 83 62 77 00, <http://bergerades.fr/>
- ♦ **Aurance énergies**, chez Thierry Gilbert, 1, impasse des Genêtes, 07200 Saint-Privat, <https://aurance-energies.fr/>
- ♦ **Moutons rebelles**, Béatrice Barras, collection utopiques, éditions REPAS, 2014, 248 p.

› Texte : **Michel Bernard**

› Photographies : **Anne-Sophie Clemençon**

Le Bateleur, au bonheur des bocaux locaux

Né dans l'environnement d'Ardelaine et de Nature & Progrès en 2011, Le Bateleur est une association qui anime une conserverie de légumes et de fruits en lien avec les productrices et producteurs locaux de la région de Saint-Pierreville, en Ardèche.

Fiche d'identité

Localisation : Saint-Pierreville, 550 habitant·es, Ardèche

Création : 2012

Statut : association

Personnel : 6 salarié·es

Chiffre d'affaires 2020 : 180 000 €

Production : 10 tonnes de légumes et fruits par an, un tiers en vente directe, un tiers par location des locaux, un tiers en sous-traitance pour d'autres structures

En Ardèche, la coopérative *Ardelaine* promeut le développement local et depuis plus de 40 ans produit laine et matelas. Elle possède aujourd'hui une boutique de vente directe de vêtements/couettes/matelas réalisés dans ses ateliers, propose des stages, un café-librairie, un restaurant locavore...

Dans le cadre de l'association *Les Bergerades* (1), association qui participe aux actions de développement durable du département, un débat a lieu à partir

de 2006 autour du projet de restauration de la coopérative d'*Ardelaine*, pour faire face à une capacité insuffisante des restaurants proches. Cela lance le débat sur les questions alimentaires, sur comment faire des circuits courts.

Une étude est faite, avec l'aide d'une subvention de l'État, pour étudier la possibilité de mettre en place un atelier de transformation des produits alimentaires, sous forme d'une utilisation collective comme dans le cas des *Coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA)*.

Du restaurant à la conserverie

Le restaurant d'*Ardelaine* ouvre en 2010. Il fonctionne de manière saisonnière, de mai à octobre. Il est initialement envisagé qu'il soit possible d'utiliser les cuisines et les chambres froides le reste de l'année pour mettre en place une conserverie.

Celle-ci voit le jour dans les bâtiments d'*Ardelaine*, en 2012, sous forme associative. Dès le départ, il apparaît que les normes à respecter ne sont pas compatibles avec celles qui encadrent la restauration. De même les quantités de nourriture ne sont pas les mêmes : le restaurant utilise seulement quelques dizaines de kilos de nourriture par jour contre plusieurs centaines pour la conserverie. L'idée de la complémentarité est vite abandonnée, même si le voisinage est maintenu, les chambres froides étant dans la même pièce.

Le projet de conserverie est porté au départ par Marion, la fille de Gérard et Béatrice Barras, à l'origine d'*Ardelaine*, par Jean qui par la suite partira pour le *Viel Audon* où il occupe aujourd'hui le rôle de gérant de la ferme (2), et

par Claire et Guillaume. Les deux premiers, bien que jeunes, ont déjà une bonne connaissance des méthodes de travail collectives. Ils se sont connus sur des chantiers internationaux. Marion a habité en colocation avec des personnes qui travaillent à l'atelier de confection d'*Ardelaine* à Valence, Elle a aussi travaillé dans un *jardin de Cocagne* (3).

Des ressources multiples

Le fait d'être porté par *Ardelaine* a aidé à crédibiliser le projet et a permis de collecter de l'argent pour payer les investissements nécessaires au démarrage. Pour Marion, "*les parents ont apporté le réseau, les enfants l'énergie*". Pour démarrer, Marion et Guillaume ont bénéficié d'un an d'indemnités chômage. Claire, sur l'animation, a bénéficié d'une subvention de la région durant trois ans. Les deux premières années, subvention et indemnités chômage ont été mises en commun, permettant d'avoir un salaire de 800 € pour chacun·e.

À l'origine, une partie des légumes provenaient du *Viel Audon*, mais cela s'est avéré être beaucoup de route pour de petites quantités (1h30 de route) et trop contraignant. Il y a eu aussi un débat entre "local" et "bio". Le projet se voulait d'abord local, mais il s'est vite avéré que la demande était plus sur le "bio" et l'association a alors adhéré à *Nature & Progrès*. Ce choix a rapidement permis une meilleure diffusion.

"*L'un des problèmes a été celui des normes sanitaires pensées uniquement pour le monde industriel*". Celles-ci sont

1. Association *Les Bergerades*, 363 A, route de Tazuc, 07170 Saint-Pierreville, tél : 06 83 62 77 00, <http://bergerades.fr>

2. Association *Le Mat*, Le Viel Audon, 07120 Balazuc, tél : 04 75 37 73 80, <https://levielaudon.org>

3. Les *Jardins de Cocagne* sont des structures d'insertion qui produisent des fruits et légumes bios. Voir *Réseau Cocagne*, 4, rue des Arpentis, 91430 Vauhallan, tél : 01 43 26 37 84, <http://www.reseaucocagne.asso.fr/>



Éléonore et Perrine sont à la découpe de poireaux.

très contraignantes et cela limite la possibilité d'intervention de personnes extérieures qui peuvent utiliser la conserverie pour leur propre production. Cela freine aussi l'horizontalité des tâches. Les normes impliquent des compétences heureusement présentes dans l'équipe. Le choix associatif a permis de très vite ouvrir l'atelier et de maîtriser le plan sanitaire.

L'équilibre économique est toujours instable, et cela a entraîné des mouvements au niveau des salarié-es. *"De nombreuses expérimentations ont été faites, année après année"*.

Un projet toujours en construction

L'idée de récupérer des surplus ou des produits abîmés a été abandonnée : *"cela nécessite un gros travail de tri et de préparation et cela coûte cher en heures de travail... pour finalement arriver à un prix de revient plus important que si nous nous approvisionnons auprès des producteurs dans le cadre de nos tournées d'approvisionnement"*. Ces achats sont parfois complétés par du demi-gros auprès de structures comme *Agrobiodrôme (4)* ou *Agri-Court (5)*.

4. *Agrobiodrôme*, écosite du Val de Drôme, 150, avenue de Judée, 26400 Eurre, tél : 04 75 25 99 75, <https://agrobiodrome.fr/>
5. *Agri-Court*, écosite du Val de Drôme, 150, avenue de Judée, 26400 Eurre, tél : 09 53 25 33 73, <https://agricourt.fr/>

Progressivement, *"Le Bateleur s'est mis à la disposition de ces producteurs qui nous font faire du travail à façon et étiquettent à leur nom. Ces bocaux sont ensuite vendus dans des boutiques de producteurs"*. Cela représente un tiers de l'activité aujourd'hui.

Plus récemment, une activité de traiteur a été mise en place : *"cela nécessite de faire plus de cuisine, mais c'est plus intéressant"*. La gamme des produits évolue sans cesse. Pour cela de petites productions, avec une quinzaine de bocaux, sont testées par des proches qui donnent leur avis. *"La question du goût et de l'odeur est très affective. Cela suscite beaucoup de débats sur l'équilibre à trouver entre des demandes de plus de gras, de plus de sel et la nécessité de se démarquer de la malbouffe"*.

Une démarche solidaire

Aujourd'hui, *Le Bateleur* travaille avec une cinquantaine de fournisseurs, la plupart en Drôme et Ardèche, mais aussi à Lyon. *Le Bateleur* essaie de faire profiter de sa structure à différentes autres structures d'aide alimentaire. Grâce à un fonds solidaire de la *Nef*, l'atelier du *Bateleur* a pu accueillir des publics bénéficiaires, notamment des membres du réseau *GESRA*, *Groupement des épiceries sociales et solidaires de Rhône-Alpes (6)*.

6. *GESRA*, 41, avenue de la République, 69200 Vénissieux, tél : 04 78 67 45 19, www.gesra.org

La structure accueille régulièrement des stagiaires, des personnes en reconversion, des futur-es entrepreneu-ses de la conserve qui viennent pour apprendre, se former, et construire. *Le Bateleur* fait parti du réseau *REPAS*.

Le Bateleur a choisi de travailler avec *Fleuve de liens*, qui en partenariat avec *Les Canaliens* et leur péniche *Séraphine*, transporte les produits par voie fluviale le long du Rhône, avec parfois des trajets à la demande (jusqu'à Paris, Bruxelles). Une péniche émet 40 fois moins de pollution atmosphérique qu'un camion et consomme 4 fois moins de carburant en pouvant transporter 5 fois plus ! La livraison à l'arrivée est assurée par vélo. Notamment pour livrer des magasins du *GESRA*.

Être au *Bateleur*, c'est encore savoir jongler avec les relations humaines, la production alimentaire et les aléas économiques. ♦

➔ Contacts

- ♦ **Association le Bateleur**, 363A route de Tazuc, 07190 Saint-Pierreville, tél : 06 81 36 88 59, www.le-bateleur.org
- ♦ **Fleuve de Liens**, 3100 route d'Intras, 07400 Valvignères, <https://fleuveделиens.fr>
- ♦ **Les Canaliens**, 28 rue des Acacias 93800 Epinay-sur-Seine, tél. : 06 23 80 67 43
- ♦ **REPAS (Réseau d'échanges de pratiques alternatives et solidaires)**, 4 allée Séverine, 26000 Valence, tél. : 04 75 42 67 45, <http://www.reseautrepas.free.fr>, <https://compagnonnage-repas.org>

› Texte : **Kate Crawford**, née en Australie, est spécialiste des implications sociales et politiques de l'intelligence artificielle. Silence remercie les éditions Zulma pour leur aimable autorisation de reproduire ces extraits de son livre *Contre-atlas de l'intelligence artificielle*. Les notes initiales ont été retirées, les notes et intertitres ont été rajoutés par la rédaction.

L'incroyable travail caché derrière les prétendues "intelligences artificielles"



Dans son livre *Contre-atlas de l'intelligence artificielle*, Kate Crawford analyse les dégâts sociaux et écologiques cachés du numérique, et soulève de nombreux enjeux politiques. Les extraits publiés ici mettent en lumière l'exploitation méconnue de travailleu-ses de l'ombre derrière les systèmes d'intelligence artificielle (IA).

Kate Crawford met au jour l'existence de ces travailleu-ses invisibles et sous-payé-es, souvent dans des pays non-occidentaux, qui sont derrière les systèmes faussement "intelligents" vantés par l'industrie numérique. "Tout ce travail – de l'étiquetage d'images pour les systèmes de vision par ordinateur à la vérification qu'un algorithme produit les bons résultats – permet d'améliorer les systèmes d'IA bien plus vite et à moindre coût, surtout si on le compare à la rémunération d'étudiants pour ces mêmes tâches (comme c'était la tradition auparavant)", écrit-elle. Voici comment.

Quand on demande aux travailleu-ses de se faire passer pour des machines

"Parfois, on demande directement aux travailleurs de se faire passer pour un système d'IA. La start-up d'assistants numériques x.ai a prétendu que son agent Amy pouvait "planifier des réunions comme par magie" et gérer de nombreuses tâches quotidiennes ordinaires. Mais une enquête détaillée de Bloomberg menée par la journaliste Ellen Huet a révélé qu'il ne s'agissait pas du tout d'intelligence artificielle. "Amy" était soigneusement contrôlée et

remaniée par une équipe de contractuels effectuant de longues journées de travail (1). De même, l'assistant personnel de Facebook, M, dépendait de l'intervention régulière d'un groupe de travailleurs payés pour examiner et modifier chaque message.

Simuler l'IA est une tâche épuisante. Les employés de x.ai faisaient parfois des journées de quatorze heures à annoter des e-mails pour maintenir l'illusion que

1. La start-up X.ai, basée à New-York et aux Philippines, propose un service de soi-disant intelligence artificielle censée "gérer l'intégralité des échanges jusqu'à la prise de rendez-vous. Vous n'êtes même pas obligé de préciser l'heure et le lieu car ces assistants ont accès à votre emploi du temps et connaissent vos habitudes." (Dennis Mortensen, fondateur de X.ai, *Journal du net*, 9 mars 2018).



Kate Crawford

le service était automatisé et fonctionnait 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Ils n'avaient pas le droit de partir le soir tant que tous les e-mails en attente n'étaient pas traités. "En sortant, je me sentais totalement hébété, dépourvu de toute émotion", a confié un employé à Ellen Huet.

Astra Taylor appelle cette façon de survendre des systèmes high-tech qui ne sont pas réellement automatisés "fauxtimation". Les systèmes automatisés semblent faire le travail auparavant effectué par des humains, mais en fait ils ne font que coordonner le travail humain de l'arrière-plan. Taylor cite l'exemple des bornes libre-service dans les fast-foods et des caisses automatiques dans les supermarchés comme autant d'endroits où le travail d'un employé semble avoir été remplacé par un système automatisé, mais où, en réalité, le travail de saisie des données a simplement été transféré d'un employé rémunéré au client."

L'isolement et l'exploitation des travailleurs

"Parallèlement, de nombreux systèmes en ligne qui fournissent des décisions apparemment automatisées, comme la suppression des doublons ou des contenus offensants, sont en fait alimentés par des humains qui travaillent depuis chez eux sur une file interminable de tâches rébarbatives. Comme les villages et les ateliers modèles de

Potemkine (2), beaucoup de systèmes automatisés reposent sur une combinaison de travailleurs à la pièce sous-payés et de consommateurs assumant des tâches non rémunérées pour faire fonctionner les systèmes. Les entreprises, elles, cherchent à convaincre les investisseurs et le grand public que des machines intelligentes font le travail.

La fauxtimation ne remplace pas directement la main d'oeuvre humaine ; elle la délocalise et la disperse dans l'espace et le temps. C'est ainsi qu'elle renforce la déconnexion entre le travail et la valeur, et remplit une fonction idéologique. Les travailleurs, aliénés des résultats de leur travail et déconnectés des autres effectuant les mêmes tâches, sont susceptibles d'être plus facilement exploités par leurs employeurs. On le voit bien au taux de rémunération dérisoire des crowdworkers (3) à travers le monde. Tout comme d'autres ouvriers de la fauxtimation, ils sont confrontés au fait très réel que leur travail est interchangeable avec celui de milliers d'autres travailleurs qui sont en concurrence sur les plateformes. Un crowdworker peut à

2. En 1787, lors de la visite de Catherinell en Crimée, le ministre russe Potemkine aurait fait ériger de luxueuses façades en carton-pâte pour masquer la pauvreté des villages.

Depuis, on désigne par "village Potemkine" un trompe-l'oeil à des fins de propagande.

3. Crowdworkers : ouvrier-es du clic.

tout moment être remplacé par un autre, ou éventuellement par un système plus automatisé.

Les formes actuelles d'intelligence artificielle ne sont ni artificielles ni intelligentes. Nous devrions plutôt parler du dur labeur physique des mineurs, des tâches répétitives des ouvriers sur les chaînes de montage, du travail cybernétique sous-traité des programmeurs dans les ateliers de misère, du crowdsourcing (4) mal payé de Mechanical Turk (5), et du travail immatériel non rémunéré des utilisateurs quotidiens. Ce sont les lieux où on voit que la computation planétaire dépend de l'exploitation de la main-d'oeuvre humaine, tout le long de la chaîne logistique d'extraction." ♦

4. Le crowdsourcing est la pratique qui correspond à faire appel au grand public ou aux consommateurs pour proposer et créer des éléments de la politique marketing (choix de marque, création de slogan, de vidéo, etc.) ou même pour réaliser des prestations marketing.

5. Le "turc mécanique" était un joueur d'échecs mécanique créée par le hongrois Wolfgang von Kempelen en 1770. L'automate, d'apparence orientale, était capable de battre les humains et a été présenté dans les cours d'Europe. Mais en réalité un maître du jeu humain caché dans le meuble faisait fonctionner la machine de l'intérieur.

Contre-atlas de l'intelligence artificielle

Kate Crawford

L'autrice nous emmène dans une passionnante exploration de l'intelligence artificielle (IA), de ses architectures matérielles et de ses structures de pouvoir, à l'intersection de la technologie, du capital et du politique. Moteurs de recherche, "cloud", commandes en ligne, chatbots (1), etc. : loin d'être un domaine abstrait, purement technologique et politiquement neutre, Kate Crawford montre la dimension extractiviste et politique de l'IA. Elle évoque le pillage de nos données personnelles, la logique de classification et ses effets racistes et sexistes, la dimension militaire et répressive. Il ne faut pas s'y tromper "les systèmes d'IA sont une expression du pouvoir, ils sont créés afin d'augmenter les profits et centraliser le contrôle pour ceux qui l'utilisent". Édifiant. GG

Trad. Laurent Bury, éd. Zulma, 2022, 386 p., 23,50 €.



1. Chatbot : agent conversationnel ou dialogueur. Logiciel qui dialogue avec un-e utilisateur-ice.

› Propos recueillis par : **Marion Henry.**
Naturopathe et organisatrice de séjours de jeûne,
elle anime des émissions sur Radio Zinzine.

Se soigner par les plantes sans piller la planète

Aline Mercan est médecin généraliste et phytothérapeute. Elle alerte dans son livre *Manuel de phytothérapie écoresponsable* sur le fait que certaines plantes médicinales sont menacées de disparition, et donne des clés pour se soigner naturellement de manière responsable.



L'arnica des montagnes est utilisée par des laboratoires pour réaliser des produits de soin contre les douleurs, les hématomes, les courbatures, les entorses, ainsi que des produits cosmétiques et homéopathiques, sous forme de teintures mères, baumes, pommades, etc. S'il est difficile d'avoir accès aux quantités prélevées, on estimait que le secteur industriel prélevait environ 250 tonnes d'inflorescences d'arnica au début des années 2000 en Europe.

Docteur Aline Mercan, qu'est-ce qui vous a amené à écrire le livre *Manuel de phytothérapie écoresponsable, se soigner sans piller la planète* ?

Aline Mercan : Je me suis formée à différentes techniques de soin et j'ai fait un master d'ethnopharmacologie puis une thèse en anthropologie de la santé. C'est dans ce cadre que j'ai été sensibilisée à la question de la fragilité de la ressource car je suis allée étudier la flore

tibétaine sur le terrain et j'ai constaté que les plantes disparaissaient un peu plus à chaque séjour, jusqu'à disparition complète pour certaines.

Une pression énorme sur les plantes sauvages

J'ai pris conscience du fait que toutes les pharmacopées étaient concernées parce que les plantes sont en train de disparaître en général. Quand on

achète une plante médicinale, elle est dans 80 % des cas d'origine sauvage, elle a été ramassée dans la nature parce que c'est moins cher que de cultiver les plantes. Il y a donc une pression énorme sur les plantes sauvages.

Quelles sont les autres raisons qui fragilisent la ressource ?

Il y a des facteurs qui sont communs à toutes les plantes comme les changements climatiques, la déforestation et globalement l'anthropisation, c'est-à-dire la perte des espaces naturels, qui génèrent une chute radicale de biodiversité. Concernant les médicinales, il y a aussi la pression de cueillette, car la demande augmente sans arrêt depuis des décennies, et ceci à l'échelle mondiale. 50 000 sortes de plantes à visée médicinale sont ramassées dans le monde entier et on a maintenant une sorte de grand supermarché mondialisé de la phytothérapie. Ces plantes sont devenues très accessibles par internet ou via des thérapeutes en médecines traditionnelles, et du coup ce ne sont plus du tout les mêmes proportions de cueillette que quand elles servaient à petite échelle pour une population donnée.

L'importance des conditions sociales

Les conditions de travail des personnes qui récoltent influent-elles aussi sur la qualité et la quantité des plantes cueillies ?

Oui, il faut aller voir qui est le cueilleur ou la cueilleuse et quelles sont ses conditions de vie et de travail. Si je ramasse, pour les vendre à un grossiste que je ne connais pas, des plantes qui vont être envoyées à l'autre bout du monde, et qu'en plus je suis très mal payé-e et considéré-e, eh bien je vais ramasser ce que je trouve et je vais faire du volume. On a donc affaire à de mauvaises pratiques de cueillette du fait des mauvaises conditions de travail et du peu de considération qu'il y a pour les cueilleu-ses. C'est très différent de ce que l'on appelle une "cueillette de confiance de calendula, où l'on va aller choisir les plus belles plantes, attendre si elles ne sont pas tout à fait au bon stade, et veiller à la ressource". On va faire une cueillette de qualité.

Dans votre livre, vous proposez un classement de certaines plantes médicinales avec des codes couleurs pour rendre visible l'état de la ressource. Pouvez-vous nous expliquer ce classement ?

Les plantes pour lesquelles on a clairement identifié une problématique de ressource sont écrites en rouge. La couleur orange permet d'apporter une nuance qui peut être utile. Le vert indique qu'il n'y a pas de menace identifiée. Sachant que ce classement peut être évolutif. Enfin, il y a beaucoup de plantes pour lesquelles on n'a que peu ou pas de données sur l'état de la ressource. Pour faire ce classement, je me suis systématiquement basée sur des publications scientifiques parce qu'il fallait que toutes les données soient documentées. Il y a beaucoup de publications en anglais, les anglo-saxon-nes sont beaucoup plus avancé-es que nous là-dessus.

Le classement de certaines plantes m'a vraiment étonnée, comme le marronnier d'Inde que l'on utilise fréquemment pour des problèmes circulatoires, qui est en rouge, ou encore l'arnica.

À cause du réchauffement climatique qui les fragilise, un certain nombre d'arbres tombent malades et sont en train de disparaître, comme le frêne. Concernant l'arnica, dans les dernières campagnes de cueillette, il y en avait très peu, 10 à 20 % de ce qu'on trouve d'habitude. Comme c'est une grosse production, ça a permis aux fabricants de se rendre compte que la ressource



Delphine Nade

n'est pas éternelle. Il va falloir changer d'habitude, se passer de l'espèce *Arnica montana* et opter pour *Arnica chamissonis*, cultivée depuis longtemps, et qui est une vraie alternative. Il y a aussi d'autres possibilités : pour de petites ecchymoses, l'huile de pâquerette marche très bien et elle est facile à faire.

La meilleure plante est celle que l'on n'a pas besoin d'utiliser

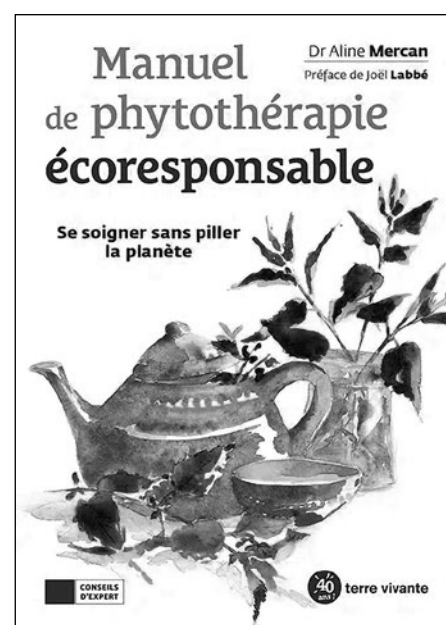
Dans la deuxième partie de votre livre, vous proposez de nombreux conseils de santé concernant aussi bien le mode de vie que le choix des plantes. Comment envisagez-vous la notion de soin ?

Ce sont essentiellement notre mode de vie et notre alimentation qui font que l'on est en bonne santé ou non. Une bonne manière de ne pas utiliser trop de plantes et trop de médicaments en général, c'est de revenir à ce que j'appelle les basiques : état émotionnel, activité physique, qualité du sommeil, etc. Après ça, on peut apporter des plantes ou des médicaments si c'est nécessaire.

Globalement, vous questionnez beaucoup l'engouement pour l'aromathérapie.

En aromathérapie, on s'est mis à concentrer énormément avec cette vision très contemporaine que plus c'est concentré, mieux c'est, plus c'est puissant. Or c'est faux, en augmentant la dose on augmente l'activité et très

rapidement, ça devient toxique, donc il faut trouver la juste dose. De plus, les huiles essentielles ont un rendement moyen de 1 pour 1000 : il faut une tonne de plantes pour obtenir 1 kg d'huile essentielle. Imaginez tout ce que vous pouvez faire en tisanes, poudres, nébulisats (tisanes déshydratées) ou teintures avec une tonne de plantes. La phytothérapie de base est très efficace, je propose que face à un problème de santé, on commence par la phytothérapie et si ce n'est pas suffisant, on passe à l'aromathérapie.



Aline Mercan, *Manuel de phytothérapie écoresponsable, se soigner sans piller la planète*, éd. Terre Vivante, 2021, 224 p., 21€.

➔ Pour en savoir plus

- ◆ On peut retrouver l'intégralité de cet entretien sur *Radio Zinzine* et sur <https://enequilibre.org>, sur la page de l'émission "En équilibre", "n°85, Phytothérapie écoresponsable, Aline Mercan". *Radio Zinzine* est une radio associative non commerciale qui diffuse ses programmes dans les Alpes-de-Haute-Provence, les Hautes-Alpes, les Bouches-du-Rhône et le Vaucluse.
- ◆ On peut contacter Marion Henry via le site <https://enequilibre.org>.
- ◆ Voir aussi "Santé naturelle, de la contre-culture à la loi du marché", *Silence* n°465, et le dossier "Sur le sentier des herboristes", *Silence* n°490.

Utiliser les plantes sans les mettre en danger

Vous présentez cependant des huiles essentielles que l'on peut utiliser sans mettre en danger la ressource.

Oui, certaines plantes ont un meilleur rendement, comme le clou de girofle par exemple, dont une goutte dans une grande préparation est déjà très efficace. Les huiles essentielles ne s'utilisent jamais pures et on peut les diluer beaucoup plus que ce que disent les fabricants. Il suffit de très petits volumes pour que ce soit efficace. Et on va éviter les plantes qui deviennent rares dans la nature. J'en donne des exemples dans mon livre.

Par exemple, pour le romarin, l'effet bénéfique au niveau hépatique est démontré pour la tisane, mais pas en huile essentielle. Personne ne pense que le romarin est en danger car c'est une plante très facile à cultiver et on a l'impression qu'il y en a partout. Pourtant, au Maroc, il y en avait des kilomètres carrés à perte de vue et ce romarin a été complètement englouti par la production d'huile essentielle.

Vous émettez des réserves aussi sur la gemmothérapie, les préparations à base de bourgeons de plantes.

En effet, car ce n'est pas anodin de retirer les bourgeons d'un arbre. Il faut vraiment observer la vie de l'arbre, le connaître. Si vous retirez les bourgeons sur le bas d'un bouleau, ça ne va peut-être pas énormément troubler sa croissance. Par contre si vous retirez tous les bourgeons d'un figuier, qui est un arbre avec peu de bourgeons, vous allez le perturber. Dans ce cas, il est capital d'avoir de bonnes pratiques. On peut le faire si on ne prend que quelques bourgeons sur chaque figuier. Est-ce qu'un-e cueilleu-se mal payé-e va prendre la peine d'aller d'arbre en arbre pour prendre seulement quelques bourgeons à chaque fois ?

Où conseillez-vous de se fournir pour soutenir de bonnes pratiques de cueillette ?

Acheter directement à un-e product-ric-e ou auprès d'une filière courte et traçable, c'est ce qu'il y a de mieux. Certaines pharmacies s'organisent pour s'approvisionner chez des product-ric-es

loca-les. Il y a aussi des product-ric-es qui ont un statut de paysan-ne herboriste, qui peuvent conseiller (1), le syndicat *Simplex* (2) ou encore l'*Association française des professionnels de la cueillette de plantes sauvages (AFC)* (3). Enfin, il existe un certain nombre d'autres labels français ou internationaux.

Quel impact a votre livre ?

J'ai des retours concernant les formations, car j'enseigne, et on m'a demandé d'intervenir sur ce sujet. Et puis on va mettre ces données sur un site qui est en cours de construction avec les universités de Bruxelles et de Grenoble. Le site *Wikiphyto* va aussi intégrer une petite rubrique sur la ressource, afin que l'on compose avec cette donnée quand on choisit une plante. Donc ça bouge, après je ne sais pas si j'ai de l'impact au-delà de ça, mais il faut bien commencer quelque part ! ◆

1. *Fédération des paysan-nes herboristes*, 11 Mercin, 23420 Mérinchal, <https://paysans-herboristes.org>, fpaysansherboristes@gmail.com.
2. *Syndicat professionnel de productrices et de producteurs de plantes aromatiques et médicinales (Simplex)*, À l'Usine Vivante, 24 avenue Adrien Fayolle, 26400 Crest, www.syndicat-simples.org.
3. *Association française des professionnels de la cueillette de plantes sauvages*, au CNPMAI, Route de Nemours, 91490 Milly-la-Forêt, www.cueilletes-pro.org.

Éducation nationale : contrer l'aberration du "numérique responsable"

L'Éducation nationale cherche à créer un "numérique responsable" en son sein. La réflexion est biaisée dès le départ, avec des questions telles que "Comment le numérique peut-il contribuer aux transitions nécessaires pour un développement durable ?" sur le site des États généraux du numérique pour l'éducation. Une lectrice dénonce cette contradiction.

Comme l'avion vert, le numérique sobre écoresponsable n'existe pas. Nous en sommes tous devenus dépendants à différents degrés en à peine quelques années mais il est un fait que ni les vols aériens ni le numérique ne répondent à des besoins essentiels, comme des milliers d'autres produits ou services de nos pays dits "développés". Parce que des humains, dont des enfants, sont exploités loin de nos yeux, parce que les dégâts environnementaux générés par les mines fournisseuses des précieux minerais contenus dans nos objets *high-techs* sont invisibilisés, le prix d'un smartphone ou autre ordinateur est incroyablement inférieur à ce qu'il

devrait être si ce monde numérique était conçu sur des bases éthiques et écologiques. (...)

Tous ces produits et services ont été rendus accessibles pour qu'une consommation de masse mortifère s'organise (...). Nos modes de vie occidentaux, dont dépendent à présent bon nombre de secteurs professionnels et toute une géopolitique menaçante, ne sont pas généralisables au monde entier, ils sont indéfendables.

(...) Il nous faut alors lutter contre cette production de masse de biens et services non essentiels, en redirigeant progressivement tous les métiers vers la sobriété, au sein de l'Éducation nationale tout d'abord, puis de l'Enseignement dit "supérieur", in fine de la société entière. Nous pouvons ainsi œuvrer pour un monde juste et soutenable, dans l'espoir que chaque pays suive ce même chemin d'une justice à la fois climatique et sociale. Un "numérique éthique et écologique" participerait-il à ce monde meilleur espéré ? Au-delà des enjeux sociétaux et écologiques

déjà évoqués, se pose la question énergétique. À l'heure où nous devons drastiquement réduire notre consommation énergétique afin de respecter les accords de Paris, ne devrions-nous pas dédier cette précieuse énergie aux besoins bien plus essentiels des pays dits "sous-développés" ? Les récents travaux du GIEC démontrent à ce sujet que la mortalité due aux sécheresses, aux tempêtes et aux inondations sur la période 2010-2020 est 15 fois plus élevée dans les pays très vulnérables, pourtant les moins émetteurs de gaz à effet de serre, que dans les pays peu vulnérables. Allons-nous continuer à nous suréquiper technologiquement au mépris de vies humaines lointaines ?

Par ailleurs, le concept de développement durable (...) évoque les besoins des générations futures alors même que notre développement occidental fragilise les générations contemporaines d'autres continents depuis si longtemps. Il est donc temps de nous "dédévelopper", en discernant besoins artificiels et besoins essentiels universalisables.

Enfin, enseigner avec le numérique, dernière création du surdéveloppement, c'est donc porter toujours plus atteinte aux droits de l'Homme et dévaster toujours plus le monde vivant. Est-ce ce message que nous voulons partager avec nos élèves ? Avant de pousser chaque élève et sa famille à se connecter toujours plus, ne devrions-nous pas nous assurer que tout être humain sur Terre puisse se nourrir, avoir un toit, être en sécurité, ... ?

Les collégiens, lycéens et étudiants de tout pays élèvent de plus en plus leurs voix afin de défendre simplement leur droit à vivre dans un monde habitable : *Youth for Climate*, *Fridays for futur*, *Rise up movement*, mais aussi le *Manifeste étudiant pour un réveil écologique*, le *Collectif des ingénieurs engagés*, les *Désert'Heureuses* et tant d'autres mouvements de jeunes militants. Quand allons-nous écouter cette jeunesse qui nous est confiée et à qui nous devons montrer l'exemple ?

V. S.
Rhône



PRIMEVÈRE

37^e salon-rencontres
de l'écologie et des alternatives

500 EXPOSANTS

15 ESPACES D'ANIMATION

50 CONFÉRENCES

* «LES VICTOIRES DE L'ÉCOLOGIE»

TABLE RONDE
EN PARTENARIAT AVEC S!LENCE

17-18-19 FÉVRIER 2023

LYON/EUREXPO

salonprimevere.org  Primevère

Que faire de mon corps après ma mort ?

Nous connaissons la pratique habituelle et ancienne : l'inhumation, c'est-à-dire l'enfermement dans un cercueil en bois, logé dans une tombe ou dans un caveau. Grosses dépenses de matériaux et blocages de terrains en cimetières. Puis la crémation fait son apparition en France dès la fin du 19^e siècle. Mais c'est une pratique énergivore et polluante, à l'époque où l'on commence à se préoccuper de l'environnement.

Dans l'actualité, où l'on voit que la planète va de plus en plus mal, les regards commencent à être attirés par ce traitement écologique appelé *humusation* où le corps, nu et simplement enveloppé d'un tissu bio-dégradable, est déposé sur un lit végétal (composé de bois d'élagage, paille, feuilles mortes, herbes sèches et lignite). Puis, après la cérémonie d'hommage avec les proches, le corps est entièrement recouvert du même mélange végétal. Au bout d'un an, tout est fini : le corps est converti en humus. Se pourrait-il que vous partagiez mon enthousiasme ? Personnellement, quand j'ai connu cette pratique, j'ai fait "ouf" ! Quel bonheur de savoir que mon corps puisse ainsi retourner à la terre !

Mais problème ! En France, l'humusation n'est pas encore légalisée, seules l'inhumation et la crémation sont reconnues officiellement... Donc les personnes qui veulent la pratique de l'humusation pour elles-mêmes doivent se manifester auprès de la mairie de leur domicile - en déposant un acte de dernière volonté - et auprès des parlementaires de leur circonscription (députés et sénateurs) pour demander la reconnaissance de l'humusation par la loi. Une association française s'est créée pour représenter ces citoyen·nes désireux·ses d'avoir recours à l'humusation le moment venu : *Humusation France*.

Contact : *Humusation France*, 2 route de Picharou, 24 430 Coursac, associationhumusationfrance@gmail.com, humusationfrance.org.

Jean-Claude Bidaux
Drôme

Silence : Pour information, nous avons publié dans le n°478 un article intitulé "Humusation et transition écosociétale".



Difficultés de la garde alternée

J'aimerais attirer votre attention sur un livre que vous avez mis en avant dans vos conseils de lecture "Les papas en danger ?" (*Silence* n°514, p.52). L'auteur met en avant que les pères ne demandent pas la garde alternée. Mais il semble ne pas se poser la question : pourquoi ne la demandent-ils pas ? Je parle de mon expérience personnelle. Il est difficile de demander une garde alternée quand son ex conjointe déménage loin pour justement éviter de partager l'éducation. La garde alternée n'est mise en place qu'en cas d'accord des deux parents. Que faire si la mère est en désaccord ? Faire une demande est rarement obtenu et ne crée que du conflit supplémentaire. Ne pas voir grandir son enfant et l'éduquer, c'est aussi une forme de violence dont on parle si peu.

Michel Scrive
Seine-Saint-Denis

Nous avons également reçu...

Essais

■ **Eurafrique. Aux origines de l'Union européenne**, Peo Hansen, Stefan Jonsson, éd. *La découverte*, 2022, 374 p., 24 €. Ouvrage universitaire, clair et facile d'accès, qui développe un pan trop peu connu de l'histoire de l'Union européenne : le poids des questions coloniales dans sa construction. Pour les auteurs, la construction européenne s'appuie pleinement sur l'exploitation des richesses des colonies africaines, pour bâtir, à travers l'Eurafrique, un pôle dominant de la géopolitique mondiale.

■ **Écrivons ensemble un nouveau récit pour sauver la vie ! Utopie éclairée, la révolution est vitale !**, Jean-Christophe Anna, éd. *L'Archipel du Vivant*, 452 p., 2022, 23 €. Un livre à l'écriture enlevée et enthousiaste, qui martèle que la solution, c'est la révolution, pas la transition ! Ce livre foisonne de conseils pratiques et de réflexions philosophiques tous azimuts autour de la décroissance, et de la nécessité de faire sauter les rapports de domination.

■ **Le livre de la jungle insurgée. Plongée dans la guérilla naxalite en Inde**, Alpa Shah, trad. Célia Izoard, éd. *De la dernière lettre*, 2022, 360 p., 24 €. Anthropologue, l'autrice a partagé pendant une semaine une partie de la vie de révolutionnaires naxalites, membres des basses castes et des communautés autochtones, qui, dans la clandestinité depuis plus de 50 ans, s'opposent aux grands projets d'infrastructures pour un monde anti-capitaliste et égalitariste par la résistance armée.

■ **2030, c'est demain ! Un programme de transformation sociale-écologique**, Collectif Veblen, *Institut Veblen pour*

les réformes économiques/Les petits matins, 2022, 250 p., 18 €. Des pistes pour agir dans le sens d'une transition sociale et écologique. Même si certaines autrices mettent l'accent sur la nécessaire sobriété, beaucoup résonnent en économistes en offrant uniquement des solutions financières.

■ **Écofascismes**, Anoiné Dubiau, éd. *Grevis*, 2022, 10 €. Un livre clair et nécessaire qui réaffirme que l'écologie est multiple, et politique. L'auteur décortique dans cet ouvrage les ressorts de l'écofascisme, trop souvent nié par des écologistes de gauche. Reconnaître l'écofascisme n'est pas l'accréditer, mais se donner des outils pour le combattre.

■ **Réenchâter le monde**, Silvia Federici, éd. *Entremonde*, 2022, 304 p., 20 €. Ce recueil de textes de la philosophe féministe aborde une partie peu connue de son travail : la politique des communs à l'aune de son analyse féministe marxiste. Ressources partagées et mode d'organisation collective, les communs sont principalement créés, entretenus et gérés par des femmes. Multiplier ces espaces autonomes ne peut qu'enrichir les combats féministes actuels.

■ **Le nucléaire n'est pas bon pour le climat**, Hervé Kempf, éd. *Seuil Libelle*, 2022, 60 p., 4,40 €. Relancer le nucléaire dépendieux et dangereux serait enfoncer le pays dans une impasse. Les voies de l'avenir sont à la sobriété et reposent sur les énergies renouvelables.

■ **La biodynamie pour tous**, Marion Haas, Stéphane Cozon, éd. *du Rouergue*, 2022, 176 p., 25 €. Parente de l'agriculture biologique dont elle est à l'origine, la biodynamie est bien plus exigeante. Elle tient compte de l'influence du cosmos et respecte les

conditions de travail des humains et des animaux. Les auteurs, qui ont créé leur ferme en 1987, se consacrent maintenant à la transmission. D'où ce beau livre.

■ **Ce monde connecté qu'on nous impose. Le comprendre et le combattre !**, Nicolas Bérard, éd. *Le passager clandestin et l'âge de faire*, 2022, 224 p., 14 €. 221 fois : c'est la fréquence moyenne de consultation d'un téléphone portable par jour. Ce livre dynamique, accessible et percutant décortique les désastres qui découlent de notre société hyperconnectée, et donne des outils pour en sortir. Cette ode à la techno-critique est réjouissante, et accaparrera facilement votre "temps de cerveau disponible".

■ **Manifeste pour un monde vivant. Faire émerger les possibles**, Lou Achar, éd. *Libre et Solidaire*, 2022, 240 p., 18,50 €. L'autrice a participé au mouvement des Indignés en Espagne avant de se rapprocher des mouvements féministes et écologistes en France. L'ouvrage, très didactique, rappelle la nécessité de repenser profondément notre rapport au travail, insiste sur le poids du patriarcat et l'importance à donner aux problématiques agricoles pour bâtir un monde plus écolo et solidaire.

Roman

■ **Au fil du Lot**, Jean-Luc Muscat, éd. *Le Mot et le reste*, 2022, 144 p., 16 €. "Le désir insatiable du marcheur au long court est d'emprunter sans cesse de nouveaux itinéraires. La rivière en est un tout tracé." L'auteur commence son journal de bord aux sources du Lot, dans la montagne du Goulet en Lozère. Au fil des pages, à pied, à vélo ou en canoë, il nous fait découvrir que prendre le temps du voyage modifie notre rapport au vivant.

■ **Génération T. Pour la terre, recueil de nouvelles**, éd. *Terre Urbaine*, 2022, 144 p., 20 €. Nouvelles écrites par un collectif de jeunes autrices, lauréates du concours de *Terre Urbaine* autour de l'écologie et des territoires. Des textes poignants et très bien écrits, qui ne mâchent pas la désillusion vis-à-vis d'un monde déjà détruit, où l'unique solution semble être la technique, elle-même négation du vivant. Et pourtant, on trouvera de la beauté dans ces textes, sensibles, qui rendent hommage aux sons, aux odeurs, à la nature dans ce qu'elle possède d'insaisissable, et merveilleux.

B. D.

■ **Perpendiculaire au soleil**, Valentine Cuny-Le Callet, éd. *Delcourt*, 2022, 436 p., 25 €. L'autrice entre en correspondance avec un condamné à mort de Floride. Échanges poétiques et artistiques permettent de nombreuses réflexions sur la prison, la peine de mort, malgré les difficultés de la censure pénitentiaire. Remarquable travail graphique.

■ **Sandrine et Flibuste contre la maltraitance animale**, Sandrine Deloffre, éd. *Dargaud*, 144 p., 19 €. L'autrice et son chien présentent pas moins de 21 cas de maltraitance plus ou moins connus pour autant de petits chapitres (corrida, 200s, cirques, foie gras, courses, combat, chasse...).

■ **Bella Ciao (Tre)**, Baru, éd. *Futuropolis*, 2022, 208 p., 20 €. Baru continue à raconter l'immigration italienne, la condition ouvrière à partir d'anecdotes issues de sa famille... et comment est morte la sidérurgie en Lorraine.

Essais

Révoltes animales

Fahim Amir

Quelle est la place réservée aux animaux dans notre monde industrialisé ? Comment nous aident-ils à nous révolter ? Comment notre considération à leur égard a-t-elle évolué au fil du temps, du respect à la destruction, et vice versa ? Autant de questions (et bien d'autres) auxquelles ce livre répond clairement, en détail et avec de nombreux exemples. Ainsi, le pigeon, dont la fiente servait autrefois d'engrais, a été éradiqué depuis l'avènement de la chimie agricole, des émeutes des propriétaires de cochons ont eu lieu à New York lorsque le maire de la ville voulait interdire à ces animaux de se promener librement dans les rues, les abattoirs ont servi de modèle au fordisme et les insectes font de la résistance. CC

Éd. *Divergences*, 2022, 172 p., 17 €

Mère Lachaise

Camille Paix

L'autrice, en se promenant dans le cimetière du Père-Lachaise, à Paris, a découvert les tombes de femmes autrefois célèbres et aujourd'hui oubliées. Elle rédige alors une fiche sur chacune d'entre elles (une centaine), retrouve une photo et la redessine, et nous entraîne dans cette redécouverte, secteur par secteur du cimetière. Féministes, avant-gardistes, artistes, écrivaines, etc. À partir d'un seul cimetière, on perçoit déjà comment l'effacement se fait dans la mémoire collective. Ce qui laisse supposer un très grand nombre d'autres femmes oubliées dans tous les autres cimetières. En fin de livre, un plan du cimetière parisien permet d'aller retrouver l'ensemble des tombes citées. Une manière originale d'accompagner le travail des historiennes qui cherchent aujourd'hui à rééquilibrer l'histoire officielle, trop masculine. MB

Éd. *Cambourakis*, 2022, 230 p., 19 €

Sol vivant, parole vivante

Vision d'un permaculteur zen

Raimund Olbrich

Cet entretien donne à connaître la voix d'un sage, qui parle avec simplicité de ses expériences et en tire des réflexions profondes sur la vie. Jardinier d'un temple zen après un parcours communautaire, agricole, social, Raimund Olbrich parle de notre déconnexion aux saisons liée au mode de vie basé sur le pétrole, d'une conception de la liberté en rupture avec la mentalité consumériste, de notre rapport de domination au vivant, de notre rapport aux machines et aux outils... Nombreux exemples vécus et simples à l'appui, il expose sa vision proche de la permaculture. L'ensemble est spirituel sans être à aucun moment abstrait ou religieux. Certains passages sur l'obéissance aux lois naturelles ou sur les questions bioéthiques posent question. Mais globalement le livre fait prendre du recul avec une sérénité qui fait du bien. GG

Éd. *L'Originel*, 2022, 256 p., 19 €

Climat et civilisation

Un défi incontournable

Hervé Le Treut

L'auteur constate et explique clairement les causes et conséquences du dérèglement climatique : la terre entière est concernée et les nations sont interdépendantes. Il analyse les points positifs et négatifs des différentes COP, cite les lanceurs d'alerte (le premier à la fin du 19e siècle), le GIEC et ses prédécesseurs. Puis il donne des pistes pour agir (lorsqu'un bateau prend l'eau, il faut à la fois colmater et écoper). Les actions individuelles sont nécessaires, mais insuffisantes. Aucune solution n'est complètement satisfaisante et toutes comportent des dangers et des obstacles (grands barrages, nucléaire,



biocarburants, hydrogène). Il est important d'agir et de penser localement. Ce livre reflète l'opinion d'un scientifique qui juge qu'un travail collectif s'avère indispensable. CC

Éd. *Erès*, 2022, 169 p., 16 €

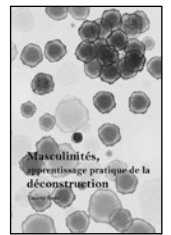
Masculinités

Apprentissage pratique de la déconstruction

Timothée Bodo

L'auteur s'adresse à d'autres jeunes hommes hétéros comme lui en tentant d'apporter une boîte à outils pour agir au quotidien contre le patriarcat. Il se base parfois sur ses propres expériences pour décortiquer comment le patriarcat s'institue dans nos vies, nos comportements, notre culture. Le propos est clair, politique, concret. Il y passe en revue de nombreux aspects du sexisme au quotidien, en montrant ce que les hommes s'imposent à eux-mêmes, et ce que leurs privilèges et leur domination imposent aux autres. Des tâches ménagères aux violences conjugales ou au mythe de la performance sexuelle, ce livre, qui intéressera particulièrement les hommes jeunes qui démarrent une réflexion critique sur leur masculinité, aborde un grand éventail de sujets. On regrettera que le livre soit truffé de QR Codes qui renvoient à tout moment à la compulsion d'utiliser un smartphone. GG

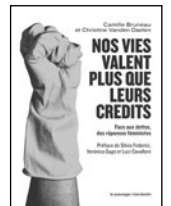
2022, 144 p., 13 €. Contact : T. Allanche, 4 bis rue du 4 septembre, 42000 Saint-Étienne, contact@deconstruisons-nos-masculinités.fr.



Nos vies valent plus que leurs crédits

Camille Bruneau et Christine Vanden Daelen

La dette a toujours été un instrument de pouvoir. En prêtant avec intérêt, la personne la plus riche s'enrichit et souvent la personne pauvre s'appauvrit. Les États se sont endettés pour assurer leur croissance. Les remboursements entraînent une pauvreté de l'État... qui en se désengageant de son rôle de protection, fait repenser des secteurs entiers sur des emplois mal payés ou pas payés du tout. Ce sont alors le plus souvent les femmes qui assurent les besoins vitaux (santé, alimentation...). Les autrices font une longue rétrospective de l'évolution de la dette en analysant à tous les niveaux comment les catégories sociales minorisées (femmes, migrantes, pauvres...) doivent se sacrifier. Au nom du "développement", les Nords prêtent aux Suds, ce qui permet de maintenir des relations coloniales. Et ce qui est pillé représente plus que ce qui est prêté. S'il y a une dette, elle devrait être dans l'autre sens : ce sont les Nords qui doivent aux Suds, les banques qui doivent aux femmes... En fin d'ouvrage, la question écologique est abordée, montrant la même logique de dette inversée. La solution est à chercher du côté des réflexions écoféministes rappelées en guise de conclusion. MB

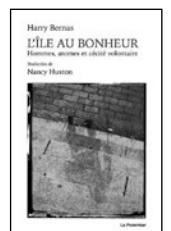
Éd. *Le Passager clandestin*, 2022, 290 p., 18 €

L'île au bonheur

Hommes, atomes et cécité volontaire

Harry Bernas

Ancien physicien, directeur de recherche au CNRS, Harry Bernas a grandi et passé une bonne partie de sa vie aux États-Unis. Il nous raconte tout à la fois l'histoire de sa famille juive ayant fui le nazisme, l'histoire de l'invention de la bombe atomique dans le cadre du projet Manhattan, celle du passage du nucléaire militaire au nucléaire civil et l'essor de son business (avec par exemple, sous la présidence d'Eisenhower, la campagne "Atomes pour la paix" destinée à promouvoir et normaliser "l'atome amical" dans les opinions publiques occidentales), celle de la modification progressive des finalités de la science, désormais indissociable du pouvoir. Bernas revient aussi sur Fukushima, "l'île au bonheur" en japonais... Ces différents fils entrelacés donnent un récit captivant, rigoureusement documenté en même temps que personnel, sensible et engagé. DG

Traduit de l'anglais par Nancy Huston, éd. *Le Pommier*, 2022, 327 p., 24 €.

Écoféminismes

En France, l'écoféminisme connaît un regain important depuis le tournant des années 2020, après une longue période de vaches maigres. Ce renouveau se traduit par une activité éditoriale conséquente. Une tendance commune de ces publications est de casser les codes de l'essai pour allier le texte à l'image, le rationnel au sensible, en cohérence avec l'approche écoféministe.

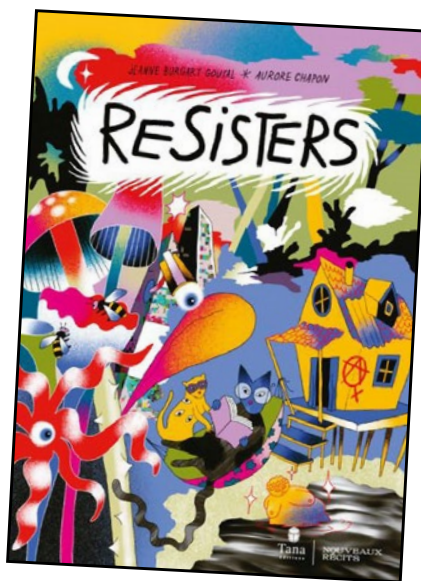
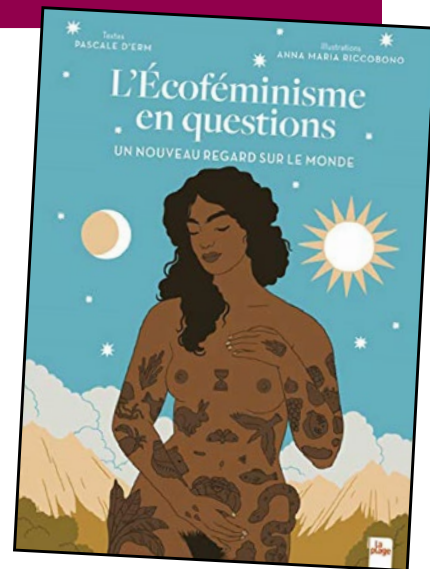
Dans *La révolution écoféministe*, Sidonie Sigrist propose un livre coloré, abondamment illustré et entremêlant une variété de styles, pour faire découvrir la multiplicité de ce mouvement. Elle y alterne topos théoriques (sur les grilles de lecture écoféministes, la place de la spiritualité, le racisme environnemental, la souveraineté alimentaire,...), portraits (Françoise d'Eaubonne, Ariel Salleh, Wangari Maathai,...), et pistes pour changer (l'écosexualité, la permaculture, la magie, l'herboristerie,...). Des réflexions intéressantes qui politisent bien la réflexion. *Silence* y est abondamment cité. Les illustrations de Sophie Della Corte sont magnifiques et inspirantes.

Dans *L'écoféminisme en questions*, Pascale d'Erm s'est alliée à l'illustratrice Anna Maria Riccobono pour réaliser un bel ouvrage lui aussi riche en dessins et en couleurs. Elles ont choisi pour présenter ce mouvement, de faire dialoguer des personnages. Le livre fait la part belle aux racines de l'écoféminisme, aux Suds, aux luttes, en de courts chapitres abondamment illustrés : "Comment utiliser la magie en politique ?", "Faut-il croire en la déesse ?", etc. Figures inspirantes (comme bell hooks), extraits de textes de référence, y sont présentés. Tout comme l'écoféminisme décolonial ou écoqueer. Deux livres aussi pédagogiques que ludiques pour découvrir le sujet.

ReSisters, de Jeanne Burgart Goutal et Aurore Chapon, se présente sous la forme d'une bande-dessinée, très dense et copieuse. Le roman graphique, situé en 2030, met en scène des personnages dont les histoires s'entrecroisent dans leurs jeunes vies confrontées aux galères et aux aléas du monde du travail, de la vie domestique, de la parentalité ou encore du militantisme, dans une société aux dérives liberticides, aux réflexes et aux structures racistes et patriarcales. Le récit montre comment un mouvement de résistance écoféministe prend forme peu à peu, ce qu'il bouscule dans la vie des personnages, dans leurs représentations, etc. Des passages permettent de présenter des aspects plus théoriques ou historiques de la question. On découvre la communauté des "ReSisters", en rupture avec le système "capitaliste patriarcal néocolonial".

Des paillettes sur le compost, de Myriam Bahaffou, prend la forme d'un essai plus classique dans la forme, mais c'est loin d'être le moins intéressant de cette série. L'autrice part à chaque chapitre de son expérience quotidienne, banale (sa séance d'épilation, son chat, une scène dans un restaurant,...), pour nourrir une réflexion politique sur l'écoféminisme. Femme racisée, issue d'un quartier populaire, elle revendique une vision critique des conceptions hégémoniques et blanches de l'écoféminisme. Elle réhabilite la question de la classe sociale, critique une décroissance facile à prôner par des personnes qui sont nées dans l'abondance et les privilèges sociaux, critique l'humanisme pour lui préférer un autre rapport à notre animalité, réhabilite, entre autres, l'érotisme et l'astrologie, de manière stimulante et volontairement provocatrice. GG

- ◆ **La révolution écoféministe**, Sidonie Sigrist, Sophie Della Corte, éd. Marabout, 2021, 200 p., 19,90€.
- ◆ **L'écoféminisme en questions**, Pascale d'Erm, Anna Maria Riccobono, éd. La plage, 2021, 178 p., 19,95€.
- ◆ **ReSisters**, Jeanne Burgart Goutal, Aurore Chapon, éd. Tana, 2021, 208 p., 22€.
- ◆ **Des paillettes sur le compost, Écoféminismes au quotidien**, Myriam Bahaffou, éd. Le passager clandestin, 2022, 208 p., 18€.



Bandes dessinées

Très chers élus

Elodie Guéguen, Sylvain Tronchet,
Erwann Terrier

Comment les partis politiques se financent-ils ? Malgré de nombreuses lois pour éviter les dérapages, les scandales font régulièrement la une des journaux à la suite de la découverte de nouvelles pratiques. Les auteur-es mènent une enquête détaillée sur l'évolution dans ce domaine depuis une quarantaine d'années. Pas de "tous pourris", mais au contraire de nombreux exemples, toutes tendances confondues, sur les astuces monétaires... qui montrent que pour faire de la politique, il faut disposer d'argent ! Solidement documenté. MB.

Ed. La revue dessinée / Delcourt, 2022, 156 p. 23 €



Les pizzlys

Jérémy Moreau

Nathan est chauffeur chez Uber. Il s'occupe de sa sœur et de son frère, plus jeunes, accros à leur téléphone portable. Jusqu'au jour où une curieuse cliente monte dans la voiture et leur propose de venir avec elle en Alaska. L'immersion dans la nature est un choc de civilisation. Les citoyen-es blanc-hes découvrent le monde indien et s'y adaptent, chacun-e à sa manière. Mais l'Alaska change avec le réchauffement climatique et tout n'est plus comme avant. Une histoire superbement dessinée avec une mise en couleur resplendissante. L'humanité aliénée saura-t-elle entendre le langage des autres êtres vivants et sortir de son système destructeur ? Une merveilleuse fable. Et le titre ? Avec le réchauffement, les ours polaires sont descendus plus au sud et se sont croisés avec des grizzlys... pour donner un nouvel ours : le pizzly. FV.

Ed. Delcourt, 2022, 200 p. 30 €



Roman

La revanche des orages

Sébastien Spitzer

Claude Eatherly a piloté l'un des bombardiers lors du bombardement d'Hiroshima, le 6 août 1945. À l'annonce du nombre de morts provoqué par la première bombe atomique, il vacille et se met à entendre la voix d'une des victimes. Le faisant passer pour fou, l'armée le renvoie chez lui. Il entraînera femme et enfant dans une longue chute. En pleine guerre froide, l'armée ne peut se permettre qu'une ancienne célébrité mette en doute sa puissance militaire et il va être plusieurs fois placé en établissement psychiatrique. Le livre est présenté comme une biographie du militaire. Mais c'est une version romancée où alternent trois personnages : Claude Eatherly, sa femme et la jeune japonaise qui lui raconte la suite du bombardement, avec un nombre de victimes qui augmente sans cesse. Un témoignage fort contre les armes nucléaires qui est publié au moment où du côté ukrainien, on craint un nouveau recours à ce type de violence extrême. MB.

Ed. Albin Michel, 2022, 400 p. 22 €



Beaux livres

Nous avons mangé la Terre

Christophe Bonneuil, Jean-Baptiste Fressoz,
Jean-Robert Viallet, Emmanuelle Yacoubi

Une rapide histoire de l'exploitation de la planète avec des photographies pleine page et ceci dans tous les domaines : déforestation, agriculture, charbon, pétrole, nucléaire, armement, transport... Le tout commenté par deux historiens et un cinéaste. Très centré sur le pays de l'extrême : les États-Unis. MB.

Ed. Seuil, 2022, 192 p. 30 €



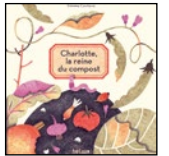
Jeunes

Charlotte, la reine du compost

Simona Cechova

Dès 5 ans. Charlotte, ver de terre, vit dans un compost bien parfumé. Mais voilà qu'une question la taraude : à quoi sert-elle ? Rudy la fourmi porte des poids importants utiles à la construction, Joséphine la coccinelle est une habile jardinière, les abeilles pollinisent, etc. Mais elle, quelle est son utilité ? Elle ne s'est pas rendu compte qu'en explorant ainsi le jardin, elle avait creusé des galeries qui étaient essentielles à sa respiration. Un album simple, parlant et joyeux, suivi d'indications de toutes sortes sur les composts et comment les réaliser. GG

Traduit du slovaque par Katarina Viard, éd. Hélicium, 2022, 40 p., 13,90 €.



Les oiseaux électriques de Pothakudi

Karthira Nair et Joëlle Jolivet

Dès 6 ans. Dans un village indien, le jeune Raja va pour actionner le compteur électrique qui allume l'éclairage public. Mais il découvre qu'un couple d'oiseau a fait son nid dans le boîtier. Il part dans le village pour expliquer aux habitant-es pourquoi il est important de préserver ces oiseaux même si cela implique de couper l'éclairage public un certain temps. Cela lance un débat sur les bienfaits du progrès et la perte de biodiversité. Finalement le village acceptera d'attendre le départ des oiseaux... Un joli conte indien, très joliment illustré. FV.

Ed. Hélicium, 2022, 56 p. 19 €.



Musique

Pitt'ocha et le vélo à propulsion phonique

Les Ogres de Barback

Dix ans ! C'est le nombre d'années à se traîner d'impatience avant de découvrir la quatrième aventure de Pitt'Ocha, cet enfant de la balle, inventé par les Ogres de Barback en 2003. Les frangin-es qui composent les Ogres, encore une fois au sommet de leur art, entourés d'une multitude d'invité-es nous livrent un nouvel album poétique, mais aussi conscient des affres du quotidien. Il y sera ainsi question d'écologie, de la dépendance des parents aux écrans vidéos, d'ouverture à l'autre et de féminisme. Avec humour, envolées lyriques et musicales, jeux de mots, amour et tendresse, cet album parlera autant aux enfants (dès 4 ans) qu'aux parents. 7 pistes forment le conte qui donne son titre à l'album. Les illustrations qui rythment les pages du livre sont l'œuvre d'Eric Fleury, à l'origine de plusieurs de leurs pochettes. Un album qui promeut les vertus de tolérance, de fraternité et de partage. JP

23 titres, 70 mn, Irfan le Label, 2022, 14 € (inclus livret 76 pages)



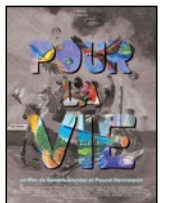
Films

Pour la vie

Sandra Blondel, Pascal Hennequin

520 ans après la conquête du Mexique par Christophe Colomb, en 1492, les zapatistes, mouvement autochtone insurgé du Chiapas, font le trajet inverse pour, à leur tour, "envahir" 30 pays d'Europe ! Objectif : ouvrir le dialogue avec les populations et nous lancer un appel à lutter contre l'hydre capitaliste. Rappelons que depuis 1994 les Zapatistes construisent une autonomie économique, sociale et politique, unique au monde par sa durée et son ampleur. Une de leurs 28 délégations a été accueillie en 2021 par le collectif Dzin de Douarnenez en Bretagne pour la "Journée internationale de la résistance indigène". Pas de voix off dans ce reportage qui relate quelques épisodes de ce voyage, depuis sa préparation. Un drôle de parcours militant mâtiné de science-fiction en raison des masques et des visières transparentes. Voir aussi la double-page que Silence avait consacré à cette tournée et à ce film dans son n°505, p.32. MD

Documentaire, France, 2022 1 h 30. Production et distribution Fokus21, pourlavie@fokus21.org.



Nouveau



☐ **L'écologie en 50 victoires**
format 60x84cm - 8 €*

Cette affiche célèbre les luttes victorieuses de ces 60 dernières années en France. Abandon de grands projets inutiles et imposés, mise à l'arrêt d'infrastructures destructrices, maintien de services publics, cette carte vise à nous montrer que les victoires sont possibles, tout en rappelant la nécessité des luttes.



☐ **Désobéissance civile !**
format 60x84cm - 7 €*

Face à des lois injustes, à des régimes oppressifs ou sourds aux exigences vitales des peuples, la résistance est légitime. Cette affiche donne à voir la diversité des formes de la désobéissance civile. Autant de sources d'inspiration pour agir aujourd'hui !



☐ **100 dates qui construisent nos luttes féministes aujourd'hui**
format 60x84cm - 7 €*

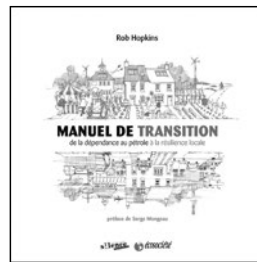
Un joyeux panorama qui donne voix à la variété des approches du féminisme, et vous emmène à la découverte d'horizons parfois méconnus. Réalisée en collaboration avec plusieurs groupes et organisations féministes.

Nouveau



☐ **La voie de la sobriété**
248 p. - 18 €***

Avec des images frappantes et un grand souci de vulgarisation, l'écologiste indien Mansoor Khan explique de façon originale pourquoi notre modèle économique basé sur la croissance illimitée est voué à l'échec. "Un nouveau paradigme basé sur l'écologie réelle de notre planète." (Vandana Shiva)



☐ **Manuel de transition**
212 p. - 20 €***

Ce livre accessible, clair et convaincant expose tous les outils, détails pratiques et étapes nécessaires pour préparer l'avenir en diminuant radicalement les besoins énergétiques à l'échelle de sa communauté. Avec un peu d'humour, ce qui ne gâche rien !



☐ **L'insolente**
Dialogues avec Pinar Selek
224 p. - 12 €**

Pinar Selek est une femme aux mille vies. Écrivaine, sociologue, militante... Féministe, écologiste, antimilitariste... Oui, mais bien plus que cela ! Des rues d'Istanbul à son exil en France, ce livre retrace de manière vivante l'incroyable parcours de cette femme à l'énergie contagieuse. Un récit inspirant !

Frais de port *affiches et livres* :

* : 2 € de 1 à 3 ex., 4 € de 4 à 9 ex., offerts à partir de 10 ex.

** : 3 € de 1 à 2 ex., 7 € de 3 à 9 ex., offerts à partir de 10 ex.

*** : 5 € de 1 à 2 ex., 9 € de 3 à 9 ex., offerts à partir de 10 ex.

SILENCE, C'EST VOUS AUSSI...

Venez nous voir les 19 et 20 janvier !

Vous pouvez venir discuter avec nous lors des expéditions de la revue. Cela se passe le **jeudi 19 janvier** entre 9h et 13h et entre 14h et 19h30, suivi d'un repas partagé à 19h30, puis le **vendredi 20 janvier** au matin à partir de 9h et jusqu'à épuisement des numéros à envoyer. Le nouveau numéro vous est aussi offert.
Prochaines expéditions : 16-17 février, 16-17 mars, 13-14 avril, etc.

Pour passer une info...

Les prochaines réunions du comité de rédaction se tiendront à **9 h 30 les mercredis 25 janvier** (pour le numéro de mars), **le 22 février** (pour le numéro de avril), etc. N'hésitez pas à proposer des articles au comité de rédaction, *Silence* est une revue participative ! Vous pouvez aussi **proposer des informations** destinées aux pages brèves jusqu'au mardi qui suit le comité de rédaction.

Pour envoyer des annonces pour le numéro de mars, vous avez jusqu'au 31 janvier ; puis jusqu'au mardi 28 février pour le numéro d'avril, etc. *N'oubliez pas d'indiquer des coordonnées, de préférence avec une adresse postale et pas de numéro de téléphone portable.*

Silence est une revue participative qui existe aussi grâce à vous. Vous pouvez être au choix (multiple) :

Réd'acteur : en écrivant des textes sur les alternatives que vous connaissez autour de chez vous ou que vous avez découvertes en chemin. Vous pouvez soit nous envoyer des informations dessus soit écrire un article avec quelques photos.

Stand'acteur : votre implication dans la visibilité et la diffusion de la revue est essentielle pour l'association. Tenir un stand y contribue ; alors si ça vous tente, à l'occasion d'un événement autour de chez vous (festival, salon, ciné-débat...), contactez l'équipe de *Silence*.

Relai local : il s'agit de représenter la revue localement et régulièrement, en tenant des stands, en organisant des débats ou des rencontres, en trouvant de nouveaux dépositaires ou abonné-es... en fonction de vos envies ! Pour contacter ou rejoindre le relai local proche de chez vous, rendez-vous sur le site internet de *Silence*, onglet "Participer" : "Créer ou rejoindre un relais local".

Don'acteur : *Silence* est une revue sans pub, sans subvention, et cela lui garantit sa liberté de ton. Pour conforter notre indépendance financière et éditoriale, vos soutiens sont les bienvenus. Il est à noter que l'association ne délivre pas de reçus fiscaux.

**Plus d'infos sur : www.revuesilence.net
rubrique : Comment participer**

NUMÉROS À L'UNITÉ

Numéros disponibles (4,80 € l'ex.)

- 486 Le temps de la désobéissance civile
- 487 Dépasser les discours sur l'effondrement
- 488 Suisse romande (numéro régional)
- 489 Kraftwerk : une utopie réalisée ?
- 491 Jai Jagat : Les Gandhi de grand chemin
- 492 Sortir de l'apiculture intensive
- 493 Bières artisanales en effervescence
- 494 Une écologie Arc-en-ciel
- 496 Le biorégionalisme, le monde d'après ?

- 497 Fukushima : 10 ans, ce n'est qu'un début
- 498 Le numérique, son monde... et nous
- 499 L'écologie du livre
- 500 Écouter, regarder, raconter (6,50 € l'ex.)
- 501 Décoloniser l'écologie
- 502 Le bluff de l'économie circulaire
- 503 Sortir de l'industrie de la fleur
- 504 Faut-il vraiment planter des arbres ?
- 505 Les chantiers de l'habitat léger
- 506 Low tech, du technique au politique
- 507 Quelle place pour le sauvage ?

- 508 Méthanisation, le gaz qui n'a rien de bio
- 509 L'avion du futur, c'est le train (5,20 € l'ex.)
- 511 Après la Terre, détruisons l'espace (5,20 € l'ex.)
- 512 Coopératives : libérer le travail (5,20 € l'ex.)
- 513 Cafés collectifs villageois (5,20 € l'ex.)
- 514 Les victoires de l'écologie (5,20 € l'ex.)
- 515 Nucléaire : l'impasse programmée (5,20 € l'ex.)
- 516 La science-fiction se met au vert (5,20 € l'ex.)
- 517 Lieux collectifs, réinventer la propriété (5,20 € l'ex.)

Frais de port numéros, pour la France comme pour l'étranger : 3€ pour un ex., 5€ pour 2 et 3 ex., 6,50€ pour 4 ex. et plus.

ABONNEMENT

Abonnement par prélèvement

Mandat de prélèvement SEPA

Type de paiement :

Paiement récurrent / répétitif :

- 8,50 € par trimestre (abonnement petit budget)
- 12,50 € par trimestre (abonnement normal)
- € par trimestre (abonnement de soutien)

Paiement ponctuel :

- € (commande ci-dessous)

Je peux suspendre mon prélèvement sans aucun frais par simple lettre à la revue Silence.

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) SILENCE à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de SILENCE. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

RUM (sera rempli par Silence) :

Débiteur : Nom et prénom : _____
 Adresse : _____
 Code Postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

Coordonnées du compte bancaire ou postal

IBAN : _____
 BIC : _____

CRÉANCIER :
SILENCE
 9 rue Dumenge, BP 4215,
 69241 LYON Cedex 04
 FRANCE
 I.C.S. FR82ZZZ545517

À retourner à Silence
 (adresse ci-contre).
 Joindre obligatoirement
 un relevé d'identité
 bancaire (RIB).

Fait à : _____ Le : _____
 Signature : _____

Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Pour tous renseignements concernant votre prélèvement, adressez-vous à Silence.

Autres formules d'abonnement

	France métro.	Autres pays et DOM-TOM
Découverte 1 ^{er} abonnement, 6 n°	<input type="checkbox"/> 24 €	<input type="checkbox"/> 30 €
Particulier 1 an, 11 n°	<input type="checkbox"/> 52 €	<input type="checkbox"/> 60 €
Bibliothèque, association... 1 an, 11 n°	<input type="checkbox"/> 70 €	<input type="checkbox"/> 80 €
Soutien 1 an, 11 n°	<input type="checkbox"/> 65 € et +	<input type="checkbox"/> 70 € et +
Petit futé 2 ans, 22 n°	<input type="checkbox"/> 89 €	<input type="checkbox"/> 100 €
Petit budget 1 an, 11 n°	<input type="checkbox"/> 35 €	<input type="checkbox"/> 42 €
5 abonnements Découverte offerts + votre abo. 1 an gratuit (cf. conditions page précédente)	<input type="checkbox"/> 120 €	Nous contacter

Groupés à la même adresse : nous contacter (tarif en fonction du nombre d'exemplaires souhaité)

Coordonnées

(MERCİ D'ÉCRIRE EN MAJUSCULES)

Prénom & Nom : _____
 Adresse : _____
 Code Postal : _____ Ville : _____
 Courriel : _____
 Je désire recevoir la s!berlettre (lettre électronique mensuelle).

RÈGLEMENT

Récapitulatif de votre commande

	Prix unitaire	Nombre	Sous-total	Frais de port
Abonnement(s) :				X
Numéro(s) :				
Affiche(s) :	7 €			
Livre(s) :				
Total :				

Modes de règlement

- > par chèque (à l'ordre de Silence),
- > par virement : IBAN : FR76 4255 9100 0008 0032 9651 126
BIC : CCOPFRPPXXX
- > en ligne sur www.revuesilence.net
- > ou par prélèvement en remplissant le mandat ci-dessus

Pour l'envoi de votre commande, pensez s'il vous plaît, à nous indiquer vos coordonnées ci-dessus !

Votre abonnement gratuit ?

Si vous trouvez cinq nouvelles abonné-es au tarif Découverte, votre abonnement vous est offert pour un an. Envoyez-nous leurs adresses (ainsi que la vôtre) et un chèque de 5 x 24 = 120 € (pour la France).



Homo detritus

La République démocratique du Congo fait partie des pays les plus touchés par la pollution due aux déchets exportés sur son sol par les puissances industrielles. Vêtu de costumes fabriqués à partir de débris, une génération d'artistes de Kinshasa s'est réunie au sein du collectif "Ndaku ya, la vie est belle". Pour rendre compte de leur lutte et de leur talent, Stéphan Gladieu réalise une série de portraits mis en scène dans les rues de Kinshasa. Au rythme de leur procession, le romancier Wilfried N'Sondé propose une lecture habitée du mouvement des *Homo detritus*.

• *Homo detritus*, éd. Actes Sud, 2022, 104 p., 32 €.

